

JOHN RUTHERFURD, Esq.

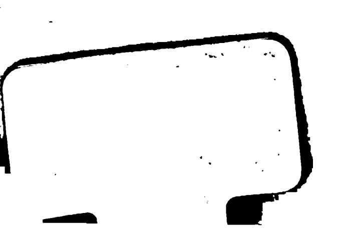
OF EDGERSTON.



JOHN RUTHERFURD, Esq.

OF EDGERSTON.

A: 41



CORRESPONDANCE

ORIGINALE ET INÉDITE

DE J. J. ROUSSEAU,

AVEC

Mme. LATOUR DE FRANQUEVILLE

ET M. DU PEYROU.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ GIGUET ET MICHAUD, IMP.-LIBRAIRES;

ET A NEUCHATEL, CHEZ L. FAUCHE-BOREL, LIB.

AN XI. — 1803.

AVIS DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Les lettres de Rousseau qu'on a publiées jusqu'à présent dans la collection de ses œuvres, offrent rarement un vif intérêt, et sont peu propres à faire connoître le caractère de cet écrivain, 1°. parce qu'elles ont été écrites pour être publiées; 2°. parce qu'elles sont, pour la plupart, isolées, sans suite, sans rapports entr'elles, et qu'elles ne présentent presque jamais qu'un fragment de correspondance, qui ne permet point au lecteur de porter un jugement. Les lettres qu'on donne aujourd'hui au public nous ont paru plus propres à satisfaire la curiosité des lecteurs vulgaires, en même-temps qu'elles peuvent fournir plus de lumières à ceux qui voudront juger un homme aussi remarquable par sa conduite et son caractère, que par ses écrits et ses opinions. Nous avons dit que ces lettres étoient propres à satisfaire la curiosité. En effet, comme elles forment une correspondance qui a duré plusieurs années, elles ont cet ensemble et cette suite qui font naître et entretiennent l'intérêt. C'est une correspondance dont tout le monde peut saisir l'objet; elle roule sur des sentimens dont il est facile de distinguer le caractère, et de suivre les progrès. Voilà la part de la curiosité; voilà pour

ceux qui ne lisent que des romans, et qui pourront lire ces lettres dans le même esprit qu'elles ont lu la *Nouvelle Héloïse*. Mais cette correspondance offre un intérêt plus réel, plus fait pour être senti par les observateurs éclairés. Ils y trouveront le cœur et l'ame toute entière d'une femme qui écrit d'après les sentimens qu'elle éprouve, et qui écrit sans savoir qu'elle sera jamais lue du public. On y verra à découvert le caractère d'un homme qui s'exprime d'abord avec l'épanchement de l'amitié; et qui, sans raison, se repent ensuite d'avoir ouvert son cœur. Les lettres de Rousseau ont été écrites en des circonstances différentes. On y trouvera tour à tour les diverses impressions de l'amour-propre blessé ou flatté, les épanchemens de l'amitié la plus confiante, et en même-temps toute la défiance que peut inspirer la plus sauvage misantropie. Nous ne nous permettrons point de juger J.-J. Rousseau, qui nous semble très-bien caractérisé par ce vers :

Il épuise à lui seul l'inconstance de l'homme.

M. de Laharpe avoit fait allusion ici aux opinions politiques et religieuses de l'auteur d'*Émile*; nous oserons étendre plus loin le sens de ce vers, et nous ne craindrons pas de dire que Rousseau porta quelquefois l'inconstance jusque dans ses affections. Il a fini par se défier de tous ses amis, et par rester seul

sur la terre, en proie à tous les tourmens d'une ame soupçonneuse. Il seroit difficile d'expliquer une humeur aussi bizarre, si ce n'est en disant que Rousseau fut tout à coup porté à l'âge de quarante ans, dans un monde aux usages duquel il n'étoit point préparé par le genre de son éducation; il y ressembloit à un étranger, à un voyageur qui est jeté par le hasard ou par la tempête sur une terre inconnue; mais peut-être cette humeur même qui lui fit dire et faire tant de folies, lui fit-elle produire aussi les plus belles choses? Toujours persuadé qu'il étoit en guerre avec tous ses contemporains, il s'exerça à soutenir une lutte qu'il croyoit formidable. A mesure qu'il étoit attaqué, il sembloit devenir plus fort. Chaque coup qu'il croyoit lui être porté, sembloit doubler son énergie. Il en est souvent des écrivains comme des héros; leur force s'agrandit sur le champ de bataille, elle s'énerve dans le repos. Qui pourroit compter les chef-d'œuvres et les grandes actions qu'a produits parmi les hommes, l'ambition de surmonter les obstacles? Rousseau fut misanthrope par caractère. On ne sait pas jusqu'à quel point ce caractère peut donner de la vie à la pensée, et de la chaleur au style d'un écrivain. Rousseau ne valoit peut-être pas mieux que les hommes qu'il méprisoit; mais il s'imposoit du moins l'obligation de paroître meilleur; il faut quel-

légère, moins susceptible d'enthousiasme; elle se condamna au silence, dès qu'elle connut l'humeur de Rousseau. On a plusieurs raisons de croire que cette *Claire* étoit Mme. de Solar.

Le recueil que nous donnons au public renferme encore plusieurs lettres écrites par Rousseau à M. du Peyrou. Deux ou trois ont déjà été publiées; mais nous les avons rappelées ici, parce qu'elles forment une suite, et qu'elles ne sauroient être détachées, sans perdre de leur intérêt. Les lettres les plus intéressantes sont celles que Jean-Jacques écrivit dans son séjour en Angleterre, au sujet de sa querelle avec David Hume. On y voit combien il étoit malheureux par son caractère défiant. M. du Peyrou lui-même ne fut point exempt du sort qu'avoient éprouvés tous les amis de cet écrivain, aussi éloquent dans ses écrits, que singulier dans sa conduite. Il fut traité comme Mme. de Franqueville. On dit que sur la fin de sa vie, Rousseau se défioit de sa femme elle-même, et quelques personnes dignes de foi ne craignent pas d'assurer que, dans son désespoir, il se donna la mort dans ces mêmes jardins d'Ermenonville où ses cendres sont restées long-temps ensevelies. Au reste, nous n'osons point affirmer ce fait, quelle que soit la source respectable d'où nous le tenons, et nous l'abandonnons entièrement au jugement des lecteurs.

Nous ne croyons pas qu'on puisse douter de l'authenticité de cette correspondance; les preuves en pareil cas sont dans l'ouvrage lui-même; et, si nous avions besoin de recourir à des démonstrations étrangères, dès lors ces démonstrations elles-mêmes deviendroient inutiles. Nous nous contenterons de donner ici la copie des dernières dispositions de M. du Peyrou, en faveur de M. Fauche-Borel, libraire à Neuchâtel, à qui il a légué ces manuscrits.

Copie d'une des pièces annexées au testament de feu M. Pierre-Alexandre du Peyrou, bourgeois de Neuchâtel, y décédé le 13 novembre 1794.

Instructions et directions pour M. le notaire Guillaume Jeannin, que je commets spécialement pour les objets ci-après, le munissant, à cet effet, de tous pouvoirs nécessaires.

J'entends que tous les papiers manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, cahiers, lettres par lui écrites ou celles à lui adressées, qu'il avoit déjà transcrites et rassemblées comme Pièces justificatives, soient recueillis et rassemblés en paquets étiquetés et cachetés, pour être déposés dans une bibliothèque publique bien assurée.

Les lettres à moi adressées seront également déposées, après leur copie tirée et imprimée, mais resteront dans le dépôt sans pouvoir être réclamées. M. Jeannin pourra

en remettre la copie à Fauche-Borel pour leur impression.

La correspondance originale entre Jean-Jacques Rousseau et Mme. de Latour de Franqueville, que celle-ci m'a léguée, sera aussi déposée avec les autres papiers. Mais la copie de cette correspondance devra être imprimée, et pourra aussi être remise à M. Fauche-Borel, qui, pour cet article, comme pour le précédent, fera bien de consulter, soit Mme. de Charrière, soit MM. les pasteurs Chaillet ou Meuron, en un mot, quelques personnes lettrées.

Ainsi fait et passé à Neuchâtel, ce vendredi vingt-deux juillet mil sept cent quatre-vingt-onze; en foi de quoi j'ai écrit et signé la présente de ma main.

Signé Pierre-Alexandre du Peyrou.

Moi soussigné, notaire public et juré dans cet état, greffier de la noble cour de justice de cette ville de Neuchâtel, certifie avoir fidèlement extrait la copie ci-dessus et devant, de l'original qui est déposé au greffe de cette ville, laquelle, après avoir été par moi duement collationnée, reconnue juste et parfaitement conforme, j'ai vidimée audit Neuchâtel, le septième septembre mil huit cent un.

Signé C. F. Péter.

P. S. Conformément à ces dispositions, les manuscrits des lettres ont déposés à la bibliothèque de Neuchâtel.

CORRESPONDANCE

ORIGINALE ET INÉDITE

DE J. J. ROUSSEAU.

---

*Mme.**** *à J. J. Rousseau.*

Le 28 septembre 1761.

Ah! que voilà bien l'inconséquence des femmes! En lisant la *Nouvelle Héloïse*, je m'étois promis de n'écrire de mes jours; je l'ai dit à tout le monde,

bien décidée à ne pas changer de résolution.

Projets évanouis aussitôt que formés.

Voilà que j'écris, et à qui ? à M. Rousseau lui-même. Je ne puis plus sauver mon amour-propre, qu'en gardant l'anonyme : une chétive créature qui sait à peine assembler les vingt-quatre lettres de l'alphabet, ose entrer en lice à visage découvert avec la plus célèbre plume des siècles passés, présens, et sans doute futurs ; cela seroit d'une audace par trop insoutenable. Vous ne saurez donc pas, Monsieur, qui je suis ; mais vous saurez que Julie n'est point morte, et qu'elle vit pour vous aimer. Cette Julie n'est pas moi ; vous le voyez bien à mon style : je ne suis tout au plus que sa cousine, ou plutôt son amie, autant que l'étoit Claire. Si je n'ai pas

le mérite de celle-ci, j'en ai du moius les sentimens et le zèle. J'ai soutenu à ma divine amie que l'ame de Julie respiroit en elle, à sa faute près; tous ceux qui savent l'apprécier, le lui soutiennent comme moi; elle s'en défend par excès de modestie, et nous assure avec cette belle candeur, qui ne la caractérise que mieux, ce qu'elle n'avoue pas être, qu'elle voudroit au prix de la faute de Julie, lui ressembler en tout point, et qu'elle n'est sûre de ne la pas commettre, que parce qu'elle l'est de ne jamais trouver un St.-Preux (en supposant toutefois qu'elle ne fût pas mariée.) J'ai dit que je vous le dirois; on m'en a défiée; je vous le dis, voilà le sujet de ma lettre. Si cette action vous paroît une folie, tant mieux; vous ne me croirez donc pas folle, en parlant de l'argument de la bonne Chaillot à la

charmante Claire. Au reste, croyez-moi tout ce que vous voudrez : il n'est pas ici question de moi; je n'y figure que comme une admiratrice de plus que vous avez dans le monde, et dont le suffrage est si fort au-dessous de vous, qu'il ne peut que vous être indifférent. Je reviens à ma Julie, dont sûrement vous n'avez jamais supposé l'existence que dans votre brillante et féconde imagination. Soyez pourtant certain que vous l'avez calquée, d'après mon original, trait pour trait, comme s'il vous étoit connu. Même sublimité dans l'ame, même délicatesse, même piété envers ses parens, même ton avec ses gens, dont elle est adorée, même sensibilité pour les malheureux, autant d'esprit, autant de grâces, autant de talens, autant de sagacité, autant de facilité à s'énoncer, et plus que tout cela, les

procédés les plus généreux pour un mari bien différent de Wolmar. Croyez-en une femme qui en loue une autre, dont elle sent si bien la supériorité depuis dix ans qu'elles sont liées intimément. Julie existe, Monsieur, n'en doutez pas; et pourquoi en douteriez-vous? M. Rousseau existe bien; l'un est-il plus surprenant que l'autre? Cette Julie qui a une antipathie décidée pour les nouvelles connoissances, donneroit tout au monde pour faire la vôtre. Elle n'osé s'en flatter; mais elle espère au moins que je lui montrerai une réponse de vous: ce n'est que dans cette confiance qu'elle m'a permis de vous parler d'elle. Si vous voulez bien ne la pas décevoir, adressez votre lettre, à qui? Oh! voici l'embarras; attendez; laissez, s'il vous plaît, le dessus en blanc; cela ne signifiant rien, signifiera que c'est pour

moi, non pas au facteur qui n'a pas le mot de l'énigme, mais à Mme. la marquise de Solar, au parc aux Cerfs, vis-à-vis M. de Séjean, à Versailles ; adresse que vous aurez la bonté de mettre sur une enveloppe qui renfermera la lettre. Elle me sera fidélement rendue, et Mme. de Solar ne vous dira pas qui je suis, elle ne me connoît pas plus que vous, de qui j'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous savez si bien inspirer, Monsieur, la très-humble et très-obéissante servante.

***.

Mon mari le sait et m'approuve.

*A Mme. ***.*

A Montmorenci, le 29 septembre 1761.

J'ESPÈRE, Madame, malgré le début de votre lettre, que vous n'êtes point auteur, que vous n'eûtes jamais intention de l'être, et que ce n'est point un combat d'esprit auquel vous me provoquez, genre d'escrime pour lequel j'ai autant d'aversion que d'incapacité. Cependant, vous vous êtes promis, dites-vous, de n'écrire de vos jours; je me suis promis la même chose, Madame, et sûrement je le tiendrai. Mais cet engagement n'est relatif qu'au public; il ne s'étend point jusqu'au commerce de lettres, et bien m'en prend sans doute; car il seroit fort à craindre que la vôtre ne me coûtât une infidélité. A

l'éditeur d'une Julie, vous en annoncez une autre, une réellement existante, dont vous êtes la Claire. J'en suis charmé pour votre sexe, et même pour le mien; car quoi qu'en dise vôtre amie, sitôt qu'il y aura des Julies et des Claires, les St.-Preux ne manqueront pas; avertissez-la de cela, je vous supplie, afin qu'elle se tienne sur ses gardes; et vous-même, fussiez-vous (ce que je ne présume pas), aussi folle que votre modèle, n'allez pas croire, à son exemple, que cela suffit pour être à l'abri des folies. Peut-être tout ce que je vous dis ici, vous paroîtra-t-il fort inconsidéré; mais c'est votre faute. Que dire à des personnes qu'on aime à croire très-aimables et très-vertueuses, mais qu'on ne connoît point du tout? Charmantes amies! si vous êtes telles que mon cœur le suppose, puissiez-vous,

pour l'honneur de votre sexe, et pour le bonheur de votre vie, ne trouver jamais de St.-Preux! Mais, si vous êtes comme les autres, puissiez-vous ne trouver que des St.-Preux!

Vous parlez de faire connoissance avec vous; vous ignorez sans doute que l'homme à qui vous écrivez, affligé d'une maladie incurable et cruelle, lutte tous les jours de sa vie entre la douleur et la mort, et que la lettre même qu'il vous écrit, est souvent interrompue par des distractions d'un genre bien différent. Toutefois je ne puis vous cacher que votre lettre me donne un desir secret de vous connoître toutes deux; et que si notre commerce finit là, il ne me laissera pas sans quelqu'inquiétude. Si ma curiosité étoit satisfaite, ce seroit peut-être bien pis encore. Malgré les ans, les maux,

la raison, l'expérience, un solitaire ne doit point s'exposer à voir des Julies et des Claires, quand il veut garder sa tranquillité.

Je vous écris, Madame, comme vous me l'avez prescrit, sans m'informer de ce que vous ne voulez pas que je sache. Si j'étois indiscret, il ne seroit peut-être pas impossible de vous connoître; mais fussiez-vous Mme. de Solar elle-même, je ne saurai jamais de votre secret que ce que j'en apprendrai de vous. Si votre intention est que je le devine, vous me trouverez fort bête; mais vous n'avez pas dû vous attendre à me trouver plus d'esprit.

J. J. ROUSSEAU.

*De Mme.***.*

Le 25 octobre 1761.

Non, Monsieur, je ne suis point auteur, et n'eus jamais, comme vous dites fort bien, l'intention de l'être : je n'ai d'esprit que la juste dose qu'il m'en faut, pour sentir à cet égard toute mon insuffisance. J'ai très-bien compris que vous comprendriez très-mal le début de ma lettre ; mais je ne me suis apperçue de cette balourdise, qu'en en appercevant mille autres. Il auroit fallu refondre ma lettre en entier ; plus je l'aurois refondue, rêvée, réfléchie, plus elle auroit été mauvaise et inintelligible. Je l'ai laissée comme elle étoit ; j'en ferai autant de celle-ci. C'est mon usage de dire ce que je trouve, faute de

trouver dans mon étroit génie ce que je cherche : votre pénétration y suppléera. Vous ne voulez plus écrire pour le public ; j'en suis fâchée pour lui et pour votre libraire. Quant à moi, je m'en consolerai, en relisant cent et cent fois ce que vous avez écrit, et j'y trouverai toujours les grâces de la nouveauté. Les raisons que j'ai eues de garder l'*incognito* subsistent plus que jamais. Je ne desire point que vous me *deviniez*. Il faut que vous m'ayez cru bien peu d'esprit, si vous n'avez pas cru que je vous en crusse assez pour être bête à propos. Je vous rends, à cet égard, comme à tous les autres, la justice que vous méritez ; et pour vous le prouver, je vais, en pleine confiance, vous donner le moyen de vous ôter à vous-même celui de me découvrir par hasard. Ne

montrez nos lettres à personne ; il va chez vous des gens qui connoissent l'écriture des *inséparables*. Osez croire à présent que j'erre sur votre compte. Non-seulement je ne suis pas Mme. de Solar, mais il est même dans la plus exacte vérité que je n'en suis pas connue, et que c'est d'un second bond que votre lettre m'est parvenue. Je ne vous dis rien de Julie ; elle vous écrit ; vous la jugerez. Nous nous sommes promis de nous écrire séparément, sans nous communiquer nos lettres, qu'au moment qu'elles seront prêtes à partir, et de n'y pas retoucher, eussions-nous dit les mêmes choses. Elles seront du moins très-différemment dites, je l'avoue à ma honte. Je lui laisse le soin de répondre à l'article dans lequel vous mesurez *votre incapacité à votre aversion pour un combat d'esprit* ; elle

aura une assez belle matière : j'aurois dû lui laisser répondre aussi à tous les autres, admirer et me taire. C'est à Monsieur que j'écris, ma lettre partira à côté de celle de Julie ; tout cela devroit me faire trembler ; mais le sentiment l'emporte sur la vanité. Si je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, j'ai celui de vous connoître ; vous conconnoître et prendre à vous le plus vif intérêt, ne renferme que la même idée. Je veux donc joindre mes efforts à ceux de mon amie, pour vous engager à ne refuser aucun des secours qu'on peut apporter au rétablissement de votre santé. Avez-vous pu croire que nous en ignorassions le déplorable état ? Etes-vous fait pour qu'on vous ignore ? Non-seulement nous vous savions malade, mais nous savions encore que vous vous obstinez à l'être. *J'ai assez vécu*,

dites-vous. A mon secours, éloquent mylord! *Cruel*, vous répondroit-il, *si tu as assez vécu pour toi, ne dois-tu plus vivre pour les autres!* etc. etc. N'est-ce que pour nous en imposer, Monsieur, que vous avez écrit cette divine lettre? N'êtes-vous pas fait pour pratiquer ce que vous prêchez si bien? Seriez-vous capable de plonger, par votre exemple, le public dans une erreur dont vous avez semblé vouloir le tirer par vos conseils? Il n'est déjà que trop porté à croire que votre intention a été de faire prévaloir les raisons de St.-Preux sur celles de Milord. Malgré vous j'adopte les dernières, et Julie veut que vous les adoptiez. Pour l'amour d'elle, voyez le frère Côme, expert en plus d'un genre, et nommément en celui du mal qui vous tourmente et nous

désespère. Votre réponse me décidera à continuer ou à rompre le commerce épistolaire que vous voulez bien accepter. Si vous ne voulez prendre aucun soin d'une vie précieuse à toute l'Europe, je ne veux pas, moi, me préparer de nouveaux regrets : voilà mon dernier mot.

De moi.

Le 5 octobre 1761.

Je suis, Monsieur, celle de vos admiratrices, dont une femme fort éclairée à tout égard qu'au mien, vous a parlé sous le nom de Julie. Je suis bien éloignée d'appercevoir tous les rapports que ma Claire trouve entre cette admirable femme et moi : c'est moi qu'il en faut croire ; je n'ai de commun avec elle qu'un desir trop souvent infructueux d'être utile aux malheureux, une ame droite et sensible, et la plus tendre prévention pour le caractére de St.-Preux. Toutes les autres qualités que mon amie m'attribue, ne sont que les objets de mon émulation ; en un mot, c'est mon modéle qu'elle a tracé dans sa lettre, et non pas mon portrait.

Vous ne trouverez dans mon style, ni la légèreté, ni l'enjouement qui embellissent celui de mon aimable Claire. J'ai infiniment moins d'esprit qu'elle; je n'ai qu'un façon d'être, de penser, de sentir, de parler, et je ne sais pas, comme elle, choisir entre tous les tons possibles, celui qui convient à chaque circonstance. D'ailleurs, je suis née plus sérieuse, et je n'ai pas le courage de badiner avec vous; je suis même toute prête à me repentir d'avoir autorisé l'empressement de mon ardente amie. Je vous l'avoue, je croyois que vous n'y répondriez pas. L'opinion qu'on m'avoit donnée de vous m'a fait tenter cette épreuve, par pure curiosité, et je ne comptois pas sur son succès. J'aurois cependant dû penser qu'il n'est pas aisé de résister aux grâces que ma Claire met dans ses expressions, et qu'un

homme qui s'annonce comme vous par ses ouvrages, ne pourroit pas le vouloir. Mais...... mais pourquoi vous écris-je donc, puisque je n'ai pas le talent de vous amuser, et que je ne prétends pas à vous intéresser ? Pourquoi ! c'est que je n'ai pas dit que je n'écrirois plus, parce que Julie écrivoit, et que Claire écrit bien mieux que moi, et que je crois avoir beaucoup de choses à vous dire. . . . .

Rien, après la *nouvelle Héloïse*, ne m'a fait autant d'impression que votre lettre, Monsieur; l'honnêteté, la délicatesse, l'aménité, la discrétion qui y règnent m'ont enchantée ; mais j'ai été pénétrée de ce que vous dites de votre santé. Il ne falloit pas publier la *nouvelle Héloïse*, ou il faut que vous donniez tous vos soins à la guérison d'une maladie que vous rendez incurable, en

vous persuadant qu'elle l'est ; car vous ne voulez sûrement nuire à personne ; et vous me nuisez plus, à moi, en affligeant mon amie par le partage de vos douleurs, que vous ne m'avez servie en rectifiant mon esprit par la communication de vos lumières.

Je suis bien flattée, Monsieur, de la disposition où vous semblez être de consentir à faire connoissance avec moi, mais je ne veux point vous connoître. (Comme ma Claire a aussi l'honneur de vous écrire, je ne parle ici que pour moi.) Que nous en reviendroit-il ? Je n'ai rien de bon que le cœur ; à peine trouve-t-il dans toute la vie une occasion de se montrer :

Ben s'ode il ragionar, si vede il volto
Ma dentro il petto, mal giudicar puossi.

Vous n'y gagnerez donc rien. Quant à

moi, je n'admire pas assez froidement pour m'exposer à vous voir. Seroit-ce là être sur mes gardes, comme vous me le conseillez dans votre lettre à mon amie ? Un homme qui a fait parler St.-Preux seroit trop dangereux pour une Julie engagée dans les nœuds du mariage. Je conviens qu'il ne diroit pas les mêmes choses; mais tout doit être intéressant dans sa bouche. Je sens déjà trop les désagrémens de ma situation, pour me mettre sous les yeux un objet de comparaison aussi désespérant que vous; et puis, quelle femme peut espérer de paroître estimable à ceux d'un homme qui a connu ou imaginé Julie ? Non, je ne veux point vous connoître; cela est de la dernière inconséquence, après avoir souffert que mon amie vous exprimât l'envie que j'avois de vous voir; vous me prendrez pour une folle,

et vous aurez raison. Croyez cependant que si je suivois mon premier plan, je serois plus folle encore.

De tous les avantages que ma séduisante Claire a sur moi, je ne lui envie que celui d'avoir obtenu une lettre de vous, Monsieur; et je vous prie en grâce de me traiter aussi favorablement qu'elle. Je craindrois que cette prière fût indiscrète, si mon intention étoit de prendre plus d'une fois sur un temps aussi précieux que le vôtre. Mais je desire passionnément d'avoir une de vos lettres, et je ne vous écrirai plus. Que la cessation d'un commerce que je n'aurois pas dû entamer, ne vous laisse aucune *inquiétude*; est-ce à vous qu'il peut manquer quelque chose? Si Julie a réellement existé, vous êtes certainement St.-Preux; et dans ce cas, sa mémoire doit vous occuper tout entier; si

elle n'est que le chef-d'œuvre de votre imagination, croyez-moi, tenez-vous-en à votre chimère; le créateur n'a point fait d'ouvrage aussi parfait que le vôtre. Adieu, Monsieur, ce que le zèle de ma Claire vous a laissé entrevoir de la conduite de mon mari, à dessein de faire valoir mes procédés pour lui, me fait une loi de garder l'anonyme; je ne pourrois me nommer sans l'accuser; je crois que vous le connoissez; je risquerois de lui enlever votre estime, c'est un trop grand bien pour que je veuille l'en priver: aussi, vous ne saurez point qui je suis. Il me suffit que vous sachiez que j'ai pour vous tous les sentimens qu'on peut puiser dans l'idée que ce que l'on connoît de vous donne de votre ame, de votre cœur, de votre esprit et de votre caractère.

*De Mme. ***.*

Le 16 octobre 1761.

Quoi! monsieur, vous qui possédez si bien la science du cœur, vous avez pu vous méprendre aux sentimens de ma Julie et aux miens! Il faut en vérité que cela soit, puisqu'il vous plait de nous tenir une rigueur si mortifiante. Il n'est pas possible de supposer que nos lettres ne vous sont point parvenues; il l'est encore moins que vous ayez aucun lieu de douter de l'intérêt vif et sincère que nous prenons à votre santé; s'il nous a emporté jusqu'à combattre la résolution où vous paroissez être de succomber sous les douleurs, plutôt que d'employer le seul remède efficace,

est-ce une raison pour nous bouder? Fi, rien n'est plus vilain; à peine le passeroit-on à un enfant gâté : c'est un procédé qui touche presque à l'ingratitude. Peut-être diriez-vous, pour votre justification, qu'on vous menace de rompre tout commerce entre nous, si vous ne vous soumettez. Vous croyez bonnement que nous vous avons dit notre dernier mot, comme s'il n'eût jamais été permis à des femmes d'appeler de leur propre jugement, lorsqu'elles peuvent y rencontrer leur avantage. Je vous l'avoue, je ne reconnois point là St-Preux, ou, s'il fut tel, votre Héloïse perd en ce moment à mes yeux une bonne partie de son mérite. Ne vous en déplaise, je mets fort au-dessus ma Julie, qui vous prie, qui même vous ordonne de la préférer au dessein de vous laisser mourir. Lisez, lisez atten-

tivement ce qu'elle vous écrit ; pesez chacune de ses réflexions, remontez au principe ; plaignez-vous, si vous l'osez. Ah ! point de réponse. Non, je ne saurois en revenir ; il n'y a que les alarmes que votre état actuel me donne, qui puissent suspendre mes justes reproches. Je ne vous en quitte pas, à moins que vous ne répariez promptement tous vos torts. Dans le vrai, nous sommes extrêmement inquiets de vous, monsieur, et vous nous ferez le plus sensible plaisir de nous tranquilliser sans délai, par la voie indiquée de Mme. de Solar, au parc-au-Cerf, à Versailles.

P. S. Tenez, rougissez, mettez-vous à genoux, si vous êtes capable de remords. Au moment que je fermois ma lettre, écrite et prête à partir à l'insu de mon amie, j'en reçois une d'elle qui

en renferme une pour vous, qu'elle me prie de vous envoyer ou de jeter au feu, à mon choix. J'aurois cru vous faire un larcin, de m'en tenir au dernier parti; méritez donc celui que je prends.

De moi.

Aussi le 16 octobre 1761.

Eh ! que vous ai-je fait, monsieur, pour me refuser une réponse ? Êtes-vous indigné de l'application que l'enthousiasme de l'amitié m'a faite d'un nom à qui vous avez donné la valeur d'un éloge ? Une Julie telle que moi ne vous paroît-elle mériter aucun égard ? La teinte de sentiment que j'ai mise dans ma première lettre, vous a-t-elle rebuté ? N'est-ce que de l'esprit que vous voulez recevoir des hommages ? Est-ce celui de Claire que vous avez favorisé ? Vous ai-je paru trop ambitieuse, de souhaiter d'être traitée comme elle ? Vous ai-je parlé trop franchement ? La vérité ne peut-elle se flatter d'être bien

reçue de vous, parce qu'elle blesse toujours votre modestie? Ou bien, êtes-vous plus malade? Quoique cette dernière raison de votre silence fût la plus supportable pour mon amour-propre, c'est celle que je crains le plus. Mais ai-je besoin de chercher ailleurs qu'en moi-même, la cause de la désobligeante distinction que vous faites de moi? J'y reconnois le caractère de mon ètoile, rien ne me réussit.

Non comincia fortuna mai per poco
Quando un mortal si piglià à scherno et à gioco.

Adieu, monsieur; pardonnez-moi de m'être accordé la satisfaction de vous faire partager la peine que vous me faites. Peut-être aurois-je dû me la refuser; mais qui n'attend rien des autres, est bien excusable de se permettre les consolations qu'il peut se procurer par soi-même.

A Mme. ***.

A Montmorency, le 19 octobre 1761.

Le plaisir que j'ai, madame, de recevoir de vous une seconde lettre, seroit tempéré ou peut-être augmenté par vos reproches, si je pouvois les concevoir; mais c'est à quoi je fais de vains efforts. Vous me parlez d'une lettre de votre amie; je n'en ai point reçu d'autre que celle qui accompagnoit la vôtre du 16, et qui est de même date; et cette lettre, ne vous déplaise, n'est point d'une femme, mais seulement d'un homme, ou *d'un ange*, ce qui est tout un pour mon dépit. Vous semblez vous plaindre de ma négligence à répondre, et plus je mérite ce reproche de toute autre part, plus votre ingratitude en augmente, puisque j'ai répondu à votre première

lettre le surlendemain de la réception, et que, par un progrès de diligence dont je me passerois bien, voilà que dès le lendemain je réponds à la seconde.

Le grand mal est qu'en vous donnant un homme pour ami, vous êtes restée femme; et la tromperie est d'autant plus cruelle, que vous ne m'avez trompé qu'à demi. Deux hommes me feroient mille pareils tours, que je n'en ferois que rire; mais je ne sais pourquoi je ne puis vous imaginer tête à tête avec M. Julie, concertant vos lettres et tout le persifflage adressé à la pauvre dupe, sans des mouvemens de colère, et, je crois, de quelque chose de pis; si, pour me venger je voulois vous imaginer horrible, vous vous doutez bien que cela me réussiroit mal; je me venge donc, au contraire, en vous imaginant si char-

mante, que comme que vous puissiez être, j'ai de quoi vous rendre jalouse de vous. Tout ce qui me déplaît dans cette vengeance est la peur de la prendre à mes dépens.

Nouvelle folie qu'il vous faut avouer. En lisant cette lettre désolante, en l'examinant par tous les recoins, ponr y chercher cette chimérique Julie, que je ne puis m'empêcher de regretter presque jusqu'aux larmes, j'ai été découvrir que le timbre de la petite poste avoit fait impression au papier, à travers l'enveloppe; d'où j'ai conclu que l'auteur de cette lettre ne l'avoit point écrite dans votre chambre. Cette découverte a sur-le-champ désarmé ma furie; et j'ai compris par-là que je vous pardonnois plutôt le complot de me tromper, que le tête à tête de l'exécution. Pour Dieu, madame, vous qui

devez faire des miracles, tolérez l'indiscrétion de ma prière ; je vous demande à genoux de rechanger ce monsieur en femme. Abusez-moi, mentez-moi ; mais de grâce, refaites-en, comme vous pourrez, une autre Julie, et je vous donnerai à toutes deux les cœurs de mille St.-Preux dans un seul.

Quant aux lettres que vous dites m'avoir été précédemment écrites, et qu'il est, ajoutez-vous, impossible de supposer ne m'être pas parvenues, il ne faut pas, madame, le supposer, il faut en être persuadée. Je n'ai point reçu ces lettres ; si je les avois reçues, j'aurois pu n'y pas répondre, du moins sitôt, car je suis paresseux, souffrant, triste, occupé, et de ma vie je n'ai pu avoir d'exactitude dans les correspondances qui m'intéressoient le plus, mais je n'en aurois point nié la réception, et je n'au-

rois point désavoué mon tort. Je juge par le tour de vos reproches qu'il étoit question du soin de ma santé, et je suis touché de l'intérêt que vous voulez bien y prendre. Loin que mon dessein soit de mourir, c'est pour vivre jusqu'à ma dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins. Vingt ans de tourmens et d'expérience m'ont suffisamment instruit de la nature de mon mal et de l'insuffisance de leur art. Ma vie, quoique triste et douloureuse, ne m'est point à charge; elle n'est point sans douceurs, tant que des personnes telles que vous me paroissez être, daignent y prendre intérêt; mais lutter en vain pour la prolonger, c'est l'user et l'accourcir; le peu qui m'en reste m'est encore assez cher pour en vouloir jouir en paix. Mon parti est pris, je n'aime pas la dispute, et je n'en veux point

soutenir contre vous ; mais je ne changerai pas de résolution. Adieu, madame, ici finira probablement notre courte correspondance ; jouissez du triomphe aisé de me laisser du regret à la finir. Je suis sensible, facile, et naturellement fort aimant ; je ne sais point résister aux caresses. D'une seule lettre vous m'aviez déjà subjugué ; j'avoue aussi que votre feinte Julie ajoutoit beaucoup à votre empire ; et maintenant encore, que je sais qu'elle n'existe pas, son idée augmente le serrement de cœur qui me reste, en songeant au tour que vous m'avez joué.

*De Mme. ***.*

Le 24 octobre 1761.

En voici bien d'une autre. Oh! j'étranglerois M. de Chauvelin et tous ses commis, si je les tenois; oui, je me délecterois à leur broyer les os. J'envoie à ce moment mettre à la question tous ces gens-là. Si nos lettres se retrouvent, vous les aurez en propre original, et si elles ne se retrouvent pas, vous aurez les copies que nous avions Julie et moi, exigées l'une de l'autre. Elle veut que vous ayez la mienne; je veux, moi, à bien plus juste titre, que vous ayez la sienne, et sûrement ce paquet-ci vous parviendra, à moins que notre ambassadeur ne meure en chemin. C'est pour le coup que vous prendrez ma Julie femelle pour un mâle; plus vous verrez

de son style, plus vous y trouverez ce nerf qui en impose. J'admire la petite vanité de ces messieurs, qui font un synonyme d'un homme et d'un ange. Je le pardonnerois au vulgaire ; mais j'ai de la peine à le passer au grand, au sublime Rousseau, qui sait si bien dire que les *ames n'ont point de sexe*. Non, monsieur, elles n'en ont point ; soyez-en toujours persuadé ! Julie joint à toutes les grâces du sien, toute la solidité du vôtre ; la nature s'est épuisée à rassembler en elle les perfections des deux, et à écarter d'elle la frivolité de l'un et la férocité de l'autre. Je ne puis pas vous la montrer, puisqu'elle ne veut pas être vue ; mais si vous voulez venir à Paris, je vous montrerai seulement son pied à travers une chattière, et vous conviendrez que ce joli *peton* n'appartient pas à un homme. J'avoue que

moi, qui vois depuis long-temps presque tous les jours ce rare assemblage, j'en suis encore si étonnée, que je ne saurois pas plus que vous à quoi m'en tenir, si *monsieur* Julie n'avoit pensé mourir en couche. Vous voilà convaincu, j'espère; à moins que, par opiniâtreté, vous n'alliez vous mettre en cervelle que la hache de Vulcain s'en est mêlée. Il est encore force Vulcains dans le monde, mais il n'est plus de Jupiter. Ce qui m'enchante, c'est que vous preniez les femmes pour des hommes, et les hommes pour des femmes; car enfin, je m'étois promis de vous en faire l'aveu un jour ou l'autre, attendu que je ne veux pas me parer des plumes du paon; et voici le cas ou jamais de cet aveu : ma troisième lettre, qui est la seconde que vous ayiez reçue, étoit toute entière de mon mari, excepté le *Post-Scrip-*

tum. Voici comment : Voyant Julie véritablement affligée de votre silence, nous imaginâmes lui et moi, de vous en demander raison ; je dis que cela m'embarrassoit, parce que j'avois annoncé que mon dernier mot étoit de ne vous plus écrire, si vous ne me promettiez de travailler à la conservation de vos jours. Lui de combattre mon scrupule, moi de le soutenir ; lui d'insister, moi de ne pas en démordre. Enfin, mon homme (ces messieurs sont maîtres) prend la plume, griffonne la lettre que vous avez vue, et le pistolet sous la gorge, me force à la copier ; notez que ses pistolets sont des suppliques affectueuses : le moyen de tenir à cela ! Non, je ne sais rien de si despotique que ces diables de gens qui n'exigent jamais. Admirez le bon caractère de mon mari, il n'est pas plus humilié d'être pris pour

5..

une femme, que Julie n'est vaine d'avoir été prise pour un homme. Cela ne prouve-t-il pas un peu, qu'en effet les ames n'ont point de sexe ? Cette petite chienne s'est emparée de votre lettre ; je ne l'ai pas sous les yeux pour y répondre à ma fantaisie ; elle s'en charge : vous y gagnerez de toute façon. Adieu, monsieur, je n'ose combattre en vous un parti pris ; mais votre résolution me désole. Je ne vous ferai pas moins le sacrifice de la mienne, tant que vous ne vous ennuierez pas de mon bavardage. Fière des moindres rapports que je puisse avoir avec Claire, je ne veux pas vous laisser ignorer que je me donne les airs d'avoir comme elle une fille unique, qui se nomme Henriette, et qui appelle M. Julie sa belle maman : *N'est-ce pas là, ma sœur, tousser et cracher comme elle.*

De moi.

Le 25 octobre 1761.

Je n'ai point l'esprit de détail, et je crains bien de me tirer fort mal de celui que j'ai à vous faire, monsieur ; mais ce n'est pas ici le moment d'écouter les conseils de ma vanité ; un intérêt qui m'est bien plus cher qu'elle, m'oblige à jeter le plus grand jour sur mes projets et ma conduite à votre égard. Ainsi, au risque de m'expliquer mal, de vous ennuyer, et d'essuyer encore le plus mortifiant refus, je vais vous rendre un compte fidèle, et de ce que j'ai fait, et de ce que je pense par rapport à vous.

En conséquence de votre première réponse, qui étoit bien capable d'encourager ma Claire à continuer un com-

merce auquel vous vous prêtiez avec tant de grâces, elle vous récrivit une lettre, par laquelle elle vous prioit de faire tous vos efforts pour prolonger vos jours, et cette lettre étoit elle-même un lien de plus pour vous attacher à la vie. J'osai y en joindre une : je ne vous dirai point ce qu'elle contenoit, les choses que je dis ne veulent pas être dites deux fois. Ces deux lettres furent portées, sous la même enveloppe, mardi 6 de ce mois, chez M. de Chauvelin. Je ne sais quel hasard malheureux pour nous a empêché qu'elles ne parvinssent jusqu'à vous; mais, quoique la légèreté de vos soupçons sur ma bonne foi m'autorisât à douter de la vôtre, je crois que vous ne les avez pas reçues. Je vous les envoie ces lettres, afin de vous corriger ou de vous punir. Nous en avions gardé copie, parce que nous nous

sommes promis, ma Claire et moi, de nous confier réciproquement des doubles de tout ce que nous vous écririons; et voilà le seul accord qu'il y ait entre nous, relativement à nos lettres. N'ayant pas l'avantage de demeurer ensemble, nous les écrivons séparément, sans aucune communication d'idées, et nous ne nous les communiquons qu'à l'instant où elles partent, le plus souvent même sans nous voir.

Je suis femme, monsieur, et je n'ai point la ridicule prétention de m'élever au-dessus de ma sphère. Être honnête femme dans tous les sens, me paroît une tâche assez honorable, quand elle est bien remplie : je ne veux rien de moins ni rien de plus; et je ne crois pas m'être écartée, dans le peu que vous avez vu de moi, du caractère de douceur, de simplicité et de modestie qui convient

à ce titre. Je serois sensiblement offensée de votre prétendue incrédulité, si je pouvois la regarder comme une censure de mes démarches, et s'il n'étoit pas clair qu'elle n'est que le prétexte de votre silence. Vous paroissez douter que je sois femme, afin de vous dispenser vis-à-vis de moi, des égards que votre sexe doit au mien (égards trop achetés toutefois pour être contestés) ; et ce n'est que pour avoir moins à rougir de me jouer, que vous feignez de croire que je vous joue. Mais permettez-moi de vous le dire, Monsieur, vos jeux sont trop cruels pour être considérés comme les délassemens d'une belle ame : celle qui s'occupe à faire du bien, ne s'amuse point à faire du mal, et vous m'en avez fait. Oui, vous en pouvez jouir, rien de ce qu'il peut y avoir de désobligeant pour moi dans la méta-

morphose que vous demandez, n'échappe à ma sagacité. Cependant je ne m'en plains pas; mon cœur n'est point de ceux qui s'irritent, et je ne dirai point : *Mon objet étoit que M. Rousseau m'écrivît, mon coup est manqué; il refuse obstinément de m'écrire; que ce soit parce qu'il craint que je ne sois trop aimable, ou parce qu'il croit que je ne le suis pas assez;* C'EST TOUT UN POUR MON DÉPIT. Eh bien! Monsieur, me ferez-vous l'honneur de me répondre? Vous résoudrez-vous à déterminer à mon avantage la signification de toutes les phrases équivoques que renferme votre dernière lettre à mon amie? Mon estime pour vous m'est si précieuse, que je tremble d'ajouter, par mes instances, à des torts dont l'accumulation l'affoibliroit sans doute; ainsi je ne vous presserai plus.

que je te confie ; ton mari aura d'ici là, le temps de les copier. J'aime beaucoup ta recommandation de ne te rien escamoter : la disette ne me rend point voleuse, Mademoiselle, et votre trésor est tout entier sous l'enveloppe qui renferme mon *denier de veuve*. Ainsi, point de mauvaises plaisanteries sur le besoin que j'ai des richesses d'autrui.

Aux inséparables, Hommes ou Femmes.

Il faut vous l'avouer, Messieurs ou Mesdames, me voilà tout aussi fou que vous l'avez voulu. Votre commerce me devient plus intéressant qu'il ne convient à mon âge, à mon état, à mes principes. Malgré cela, mes soupçons mal guéris ne me permettent plus de le continuer sans défiance. Voilà pourquoi je n'écris point nommément à Julie, parce qu'en effet si elle est ce que vous dites, ce que je desire, ou plutôt ce que je dois craindre; l'offense est moindre de ne lui point écrire, que de lui écrire autrement qu'il ne faudroit. Si elle est femme, elle est plus qu'un ange, il lui faut des adorations; si elle est homme, cet homme a beaucoup d'esprit; mais

l'esprit est comme la puissance, on en abuse toujours quand on en a trop. Encore un coup, ceci devient trop vif pour continuer l'anonyme. Faites-vous connoître, ou je me tais : c'est mon dernier mot.

Ce lundi soir.

De moi.

Le 28 octobre 1761.

Pour cette fois, Monsieur, vous m'écrirez *nommément*, ou vous n'écrirez point du tout. Du moins je ne présume pas que vous poussiez le soin de m'affliger jusqu'à répondre à Claire, quand c'est moi qui vous écris. Cette complaisante amie veut bien me laisser cette dernière ressource, et suspendre pour un temps, le ressentiment qu'excite en elle l'outrage que vous faites à ma sincérité; car, dans notre liaison comme dans celle de vos héroïnes, c'est Claire qui est utile à Julie.

Dans quelque classe que votre imagination me range, vous me voyez sous le jour le plus désavantageux; je vous parois une femme imprudente, ou un



homme impertinent; l'alternative n'est assurément pas flatteuse, et l'humeur qui éclate dans votre lettre, prouve bien que, qui que je sois, je ne suis pas ce qu'il faudroit être, pour obtenir quelque chose de vous. J'avoue que j'ai tort, mais ce n'est pas à vous à vous en plaindre. A qui ai-je nui, en m'y prenant assez gauchement pour donner lieu à votre défiance? C'est certainement à moi, puisque ma maladresse m'a valu de votre part des procédés presque durs. Ne pensez pas pourtant que je croie les avoir mérités: non, des intentions très-innocentes m'ont conduite à une démarche que j'ai cru l'être aussi; elle a produit des effets auxquels je ne pouvois pas m'attendre: c'est vous qui avez fait tout le mal, et c'est sur moi qu'il est tombé. Quelque choquante que soit votre conduite à mon égard,

j'aimerois bien mieux avoir à vous en gronder, qu'à la pardonner à la tristesse de votre situation. Je suis cependant peut-être la seule auprès de qui elle pût vous excuser; car enfin, le malaise qui vous rend les objets ou désagréables, ou insipides, ne change pas leur nature: pour être souffrant, on n'est pas dispensé d'être juste; et l'obligation en est encore plus étroite pour vous que pour tout autre, si l'on doit à proportion de ce que l'on promet. Quoi! vous êtes à l'épreuve de la persuasion! Vous ne voulez ni me croire, ni m'écrire! L'ame qui se montre dans vos ouvrages n'est donc pas la vôtre? C'est donc à de fausses apparences que j'ai accordé l'estime la plus vraie? Mon culte, que j'ai cru si pur, n'étoit donc qu'une idolâtrie; et comment un cœur qui paroît si fait aux sentimens honnêtes, peut-il

être insensible au respectable intérêt que vous m'avez inspiré ? Ne vouloir ni me croire, ni m'écrire !........ Mais que trouvez-vous donc dans ce que je vous ai adressé, de si supérieur à l'idée que vous avez des femmes, pour vous obstiner à douter que je le sois ? Les femmes ne peuvent-elles connoître le mérite, le chérir, le chercher ? Les entraves qu'on leur a mises doivent-elles resserrer leurs lumières et leurs sentimens ; ou, en leur permettant d'appercevoir le bien, leur a-t-on défendu de l'aimer ? La tyrannie des préjugés s'étend-elle en un mot sur les plus précieuses facultés de l'ame ? Vous m'apprenez que mon goût pour les grands talens peut être malheureux, mais rien ne me persuadera qu'il soit condamnable. Je suis femme, Monsieur ; malgré cela, je sacrifie mon amour-propre à celui de tous les hommes

qui l'a le plus maltraité. Votre état m'affecte encore plus que vos injustices ne me blessent; je vais vous le prouver. Vous paroissez avoir la plus grande envie de savoir qui je suis; si vous voulez acquiescer à la proposition que j'ai à vous faire, je vous jure que la joie de vous avoir servi, arrachera le masque qui me cache à vos yeux; et ce qui vous paroîtra bien plus intéressant encore, ma Claire se fera connoître aussi. Pour acheter deux avantages, dont l'un est important par lui-même, et l'autre par le prix que vous y mettez, il ne vous en coûtera que de consentir à voir un homme, dont j'espère tout pour votre santé. Il a fait, à ma connoissance, des cures plus étonnantes que ne le seroit la vôtre; je suis sûre de sa capacité, de sa prudence et de son désintéressement. Mais ce n'est pas vis-à-vis de vous que

je prétends faire valoir cette dernière qualité : il n'y a point d'homme au monde qui ne dût croire son zèle et ses soins suffisamment récompensés, par le seul bonheur de vous avoir été utile. Je vous en conjure, Monsieur, consentez à le voir, vous ne risquez rien. Il est aussi éloigné des dangereuses hardiesses de la charlatannerie, que de la trop sensible observation des règles ; et s'il ne juge pas que son art parvienne à vous guérir, il vous le dira avec toute la franchise qui convient à la fermeté de votre caractère. Ma proposition vous révolte ; je crois le voir, et j'en gémis. Mais quelles bonnes raisons pouvez-vous m'opposer ? Si vous êtes désabusé des médecins, l'êtes-vous aussi de cette tendre condescendance aux desirs des autres, qui doit être la disposition habituelle d'un bon cœur ? Oubliez pour

un instant vos répugnances, vos maux mêmes et votre constance à les souffrir, ne vous occupez que de moi; regardez le consentement que je vous demande comme un acte de complaisance absolument indifférent pour vous, et qui dissipera les inquiétudes d'une femme, bien plus digne (quoique vous en pensiez) des déférences de votre estime, que des soupçons dont vous l'accablez. Je ne vous dis rien que ma Claire ne le pense, et qu'elle ne vous l'eût dit aussi, sans la généreuse cession qu'elle m'a faite de ses droits. Ce que je sollicite comme une grâce, peut-être me le devez-vous à titre de réparation, et puis, je vous le déclare, votre sort est entre vos mains, relativement à ce qui me concerne. Jamais vous n'entendrez parler de moi; vous ignorerez toujours qui a si sincèrement pris part à vos souf-

françes, si négligeant de mériter de le savoir, vous terminez notre commerce par un refus, plus douloureux pour moi que tous les autres, puisque c'est à vous qu'il seroit nuisible. Adieu, Monsieur; adressez-moi, s'il vous plaît, votre réponse, par la voie de Mme. de Solar, et songez que cette réponse me fera le plus grand plaisir ou la plus grande peine. Non, je ne puis me faire à vous voir douter de mon sexe et accuser ma bonne foi. Je suis une femme, et je vous dis vrai, ou je suis un monstre; jamais le projet de vous duper n'est entré dans la tête d'un homme d'esprit. Il faut encore que je vous dise que je n'ai aucun *abus d'esprit* à me reprocher. Pouvez-vous rendre le même témoignage?

30 octobre 1761.

A Julie.

Je joindrois une épithète, si j'en savois quelqu'une qui pût ajouter à ce mot.

OUI, Madame, vous êtes femme, j'en suis persuadé; si sur les indices contraires que je vous dirai quand il vous plaira, je m'obstinois après vos protestations, à en douter encore, je ne ferois plus de tort qu'à moi. Cela posé, je sens que j'ai à réparer près de vous toutes les offenses qu'on peut faire à quelqu'un qu'on ne connoît que par son esprit; mais ce devoir ne m'effraie point, et il faudra que vous soyiez bien inexorable, si la disposition où je suis

de m'humilier devant vous ne vous appaise pas. D'ailleurs, vous vous trompez fort, quand vous regardez votre amour-propre comme offensé par mes doutes ; la frayeur que j'avois qu'ils ne fussent fondés vous en venge assez, et pensez-vous que ce ne fût rien, quand vous avez osé prendre le nom de Julie, de n'avoir pu vous le disputer ?

La condition sous laquelle vous daignez satisfaire l'empressement que j'ai de savoir qui vous êtes, me confirme qu'il vous est bien dû. Je vous rends donc justice ; mais vous ne me la rendez pas, quand vous me supposez plus curieux que sensible. Non, madame, ce que je n'aurois pas fait pour vous complaire, je ne le ferois pas pour vous connoître, et je ne vous vendrois pas un bien que vous voulez me faire, pour en arracher un plus grand malgré vous.

Je suppose que l'homme que vous voulez que je voie est le frère Côme, dont vous m'avez parlé précédemment; si la chose étoit à faire, je vous obéirois, et vous resteriez inconnue; mais l'amitié a prévenu l'humanité. M. le maréchal de Luxembourg exigea l'été dernier que je le visse; j'obéis, et il l'a fait venir deux fois. Le frère Côme a fait ce que n'avoit pu faire avant lui nul homme de l'art; je n'ai rien vu de lui qui ne soit très-conforme à sa réputation et au jugement que vous en portez; enfin, il m'a délivré d'une erreur fâcheuse, en vérifiant que mon mal n'étoit point celui que je croyois avoir. Mais celui que j'ai n'en est ni moins inconnu, ni moins incurable qu'auparavant, et je n'en souffre pas moins depuis ses visites; ainsi, tous les soins humains ne servent plus qu'à me tour-

menter. Ce n'est sûrement pas votre intention qu'ils aient cet usage.

Vous me reprochez l'abus de l'esprit qu'en vous supposant homme j'avois cru voir dans vos lettres. J'ignore si cette imputation est fondée, mais je n'ai jamais cru avoir assez d'esprit pour pouvoir en abuser, et je n'en fais pas assez de cas pour le vouloir. Mais il est vrai que dans l'espèce de correspondance qu'il vous a plu d'établir avec moi, l'embarras de savoir que dire a pu me faire recourir à de mauvaises plaisanteries qui ne me vont point, et dont je me tire toujours gauchement. Il ne tiendra qu'à vous, Madame, et à votre aimable amie, de connoître que mon cœur et ma plume ont un autre langage, et que celui de l'estime et de la confiance ne m'est pas absolument étranger. Mais vous qui parlez, il s'en faut beaucoup que vous

soyez disculpée auprès de moi sur ce chapitre ; et je vous avertis que ce grief n'est pas si léger à mon opinion, qu'il ne vaille la peine d'être d'abord discuté, et puis tout-à-fait ôté d'une correspondance continuée.

Après ma lettre pliée, je m'apperçois qu'on peut lire l'écriture à travers le papier, ainsi je mets une enveloppe.

De moi.

Le 5 novembre 1761.

Non, Monsieur, ce n'est point du frère Côme que j'ai voulu vous parler : il est trop célèbre pour que j'aie pu penser qu'entre toutes les personnes recommandables qui doivent s'intéresser à vous, aucune n'eût exigé de votre amitié que vous le consultassiez. L'homme que je desirerois que vous vissiez, quoique bien moins connu que lui, le sera bientôt davantage, si vous voulez vous confier à ses soins; et sa réputation sera d'autant plus flatteuse, qu'elle aura pour fondement la reconnoissance publique. Mes espérances, à cet égard, ne sont pas sans un appui capable de les justifier :

M. Sarbourg a opéré plus d'une guérison que le frère Côme n'avoit pas voulu entreprendre. Vous voyez bien, Monsieur, que je ne suis pas dans le cas de rien rabattre de mes prétentions; que rien ne vous dispense de céder à mes instances; et que vous vous êtes fort trompé, si vous avez cru pouvoir paroître soumis, sans que cela tirât à conséquence. Je dis plus, l'opinion où vous étiez que c'étoit le frère Côme que j'avois en vue, vous a peut-être mené plus loin que vous ne vouliez aller; mais il est constant, que, par la tournure de votre lettre, vous reconnoissez un engagement, et vous en contractez un autre. Convenir que vous avez bien des torts à réparer vis-à-vis de moi, c'est vous engager à faire tout ce que je pourrai prendre pour une réparation; et, après m'avoir assuré que

vous verriez le frère Côme, à ma prière, si vous ne l'aviez pas vu, refuser de voir l'homme que je vous propose, ce seroit revenir indignement sur vos pas. Ainsi, Monsieur, vous n'en êtes pas quitte; vous consentirez à voir M. Sarbourg; vous me l'écrirez, et je vous l'enverrai: ou je reste pour jamais dans les ténèbres, d'où vous pouvez me faire sortir d'un seul mot. En vérité, si j'avois le cœur de rire, je rirois, même en vous la faisant, de la menace que je vous fais. Il est bien important pour vous, à qui si peu de choses importent, qui n'êtes pas *curieux*, et qui ne pouvez pas être *sensible*, jusqu'à un certain point, à un intérêt que vous inspirez à tout le monde, il est bien important pour vous, dis-je, de savoir qui je suis! D'ailleurs, quelque déterminée que je

sois à remplir les conditions de notre marché, cela ne me paroît pas trop facile : car, enfin, si mon mari n'a pas l'honneur d'être connu de vous, ce qui pourroit fort bien être, malgré ce que j'en ai pensé, vraisemblablement je me nommerai, sans cesser de garder l'anonyme.

Je n'ai point *osé prendre* le nom de Julie, Monsieur (ceci est un chapitre sur lequel il ne faut pas équivoquer), je vous l'ai dit, c'est mon amie qui me l'a donné. L'amitié a ses erreurs, comme les autres sentimens ; mais elles sont toujours pardonnables, et ne peuvent jamais être dangereuses, quand elles sont aussi visibles que l'est celle-ci. Oser prendre le nom de Julie! ce seroit renoncer à le mériter. Quoique je ne manque pas d'estime pour moi, je ne me mettrai jamais à côté d'une

femme, à qui toutes vos affections étoient réservées, ou dont vous avez à plaisir imaginé le caractère.

Vous m'obligerez infiniment de vouloir bien me dire sur quels *indices*, *flatteurs ou non*, vous m'avez prise pour un homme, et sur quoi portoit la *frayeur* que vous aviez que vos doutes ne fussent fondés. Vous me laissez trop à souhaiter; car je souhaite de savoir tout ce que vous pensez de moi: j'y trouverai des encouragemens et des leçons, que l'opinion que j'ai de vous pourra me rendre bien utiles. Oh! je regretterai éternellement de vous avoir écrit trois fois, sans que vous en ayez tenu compte. Quelqu'énergique que l'on soit, on ne répond point dans les bornes ordinaires d'une lettre, à tout ce que dix pages, que l'esprit n'a pas dictées, contiennent de choses qui mé-

ritent réponse. Me voilà, je crois, disculpée de l'accusation d'abuser de mon esprit, et même d'en avoir : à moins qu'il ne vous plaise encore de m'en accorder, pour me contester ce que je prise cent fois plus, et ce que je possède, l'habitude de dire vrai. Assurément, si j'avois de l'esprit, si j'en faisois cas, si je croyois qu'il fût un droit à la considération, qu'on dût même y prendre garde, chez une personne qui a beaucoup mieux, ce seroit à vous que j'aurois voulu en montrer; et je ne vous dirois pas que vous avez reçu de moi dix pages que l'esprit n'a pas dictées. Adieu, Monsieur. J'aurois eu l'honneur de vous écrire plutôt, sans un évènement fâcheux qui est arrivé ces jours-ci dans ma famille, et qui a demandé de moi des soins, qui devoient avoir la préférence sur mes

plaisirs. Cela est encore vrai. Tout ce que je vous ai dit l'étoit, et tout ce que je vous dirai le sera. Ne croyez pas que ma Claire, qui sait se faire pardonner d'avoir infiniment d'esprit, veuille se priver pour toujours des charmes de votre commerce. Elle consent à me laisser achever son entreprise ; mais quand vous m'aurez donné votre consentement, nous vous écrirons toutes deux ; et j'en serai bien aise, parce que vous lui dites pour moi des choses plus satisfaisantes qu'à moi.

Toujours par Mme de Solar.

Je vous demande en grâce de permettre que j'affranchisse cette lettre. On m'a assuré qu'elles parvenoient plus sûrement.

A moi.

A Montmorenci, le 10 novembre 1761.

Je crois, Madame, que vous avez deviné juste, et que je me serois moins avancé, à l'égard de l'homme en question, si, malgré ce que m'avoit écrit votre amie, j'avois cru que ce ne fût pas le frère Côme. Non, ce me semble, par le desir de me faire honneur d'une déférence que je ne voulois pas avoir, mais parce qu'avant d'avoir vu le frère Côme, il me restoit à faire un dernier sacrifice, que vons eussiez sans doute obtenu, quoique j'en susse le désagrément et l'inutilité. Maintenant qu'il est fait, ce sacrifice a mis le terme à ma complaisance, et je ne veux plus rien faire, à cet égard, que ce que j'ai pro-

mis. Je ne me souviens pas de ma lettre; mais soyez vous-même juge de cet engagement : si je ne suis tenu à rien, je ne veux rien accorder; si vous me croyez lié par ma parole, envoyez M. Sarbourg; il sera content de ma docilité! Mais, au reste, de quelque manière que se passe cette entrevue, elle ne peut aboutir de sa part qu'à un examen de pure curiosité; car s'il osoit entreprendre ma guérison, je ne serois pas assez fou pour me livrer à cette entreprise, et je suis très-sûr de n'avoir rien promis de pareil. J'ai senti dès l'enfance les premières atteintes du mal qui me consume; il a sa source dans quelque vice de conformation né avec moi; les plus cruelles dupes de la médecine ne le furent jamais, au point de penser qu'elle pût guérir de ceux-là. Elle a son utilité, j'en conviens; elle

sert à leurrer l'esprit d'une vaine espérance; mais les emplâtres de cette espèce ne mordent plus sur le mien.

A l'égard de la promesse conditionnelle de vous faire connoître, je vous en remercie; mais je vous en relève, quelque parti que vous preniez au sujet de M. Sarbourg. En y mieux pensant, j'ai changé de sentiment sur ce point; si, selon votre manière d'interpréter, vous trouvez encore là une indifférence désobligeante, ce ne sera pas en cette occasion que je vous reprocherai trop d'esprit. Mon empressement de savoir qui vous êtes, venoit de ma défiance sur votre sexe; elle n'existe plus; je vous crois femme, je n'en doute point, et c'est pour cela que je ne veux plus vous connoitre; vous ne sauriez plus y gagner, et moi j'y pourrois trop perdre.

Ne croyez pas, au reste, que jamais j'aie pu vous prendre pour un homme; il n'y a rien de moins alliable que les deux idées qui me tourmentoient : j'ai seulement cru vos lettres de la main d'un homme ; je l'ai cru, fondé sur l'écriture, aussi liée, aussi formée que celle d'un homme; sur la grande régularité de l'orthographe; sur la ponctuation plus exacte que celle d'un prote d'imprimerie ; sur un ordre que les femmes ne mettent pas communément dans leurs lettres, et qui m'empêchoit de me fier à la délicatesse qu'elles y mettent, mais que quelques hommes y mettent aussi; enfin, sur les citations italiennes, qui me déroutoient le plus. Le temps est passé des Bouillons, des la Suze, des la Fayette, des dames françaises qui lisoient et aimoient la poésie italienne. Aujourd'hui, leurs

oreilles racornies à votre opéra, ont perdu toute finesse, toute sensibilité: ce goût est éteint pour jamais parmi elles.

Neppiù il vestigio appar, ne dir si può
Egli quì fue.

Ajoutez à tout cela certain petit trait accolé de deux points, qui finit toutes vos lettres, et qui me fournissoit un indice décisif au gré de ma pointilleuse défiance. Où diantre avez-vous aussi pêché ce maudit trait qu'on ne fit jamais que dans des bureaux, et qui m'a tant désolé? Charmante Claire, examinez bien la jolie main de votre amie; je parie que ses petits doigts ne sauroient faire un pareil trait sans contracter un durillon. Mais ce n'est pas tout; vous voulez savoir sur quoi portoit aussi ma frayeur que cette lettre ne fût de la main d'un homme: *c'est*

que votre Claire vous avoit donné la vie, et que cet homme-là vous tuoit.

Il est vrai, Madame, que je n'ai pas répondu à vos dix pages, et que je n'y répondrois pas en cent. Mais, soit que vous comptiez les pages, les choses, les lettres, je serai toujours en reste; et si vous exigez autant que vous donnez, je n'accepte point un marché qui passe mes forces. Je ne sais par quel prodige j'ai été jusqu'ici plus exact avec vous, que je ne connois point, que je ne le fus de ma vie avec mes amis les plus intimes. Je veux conserver ma liberté jusque dans mes attachemens; je veux qu'une correspondance me soit un plaisir et non pas un devoir : je porte cette indépendance dans l'amitié même; je veux aimer librement mes amis pour le plaisir que

j'y prends ; mais, sitôt qu'ils mettent les services à la place des sentimens, et que la reconnoissance m'est imposée, l'attachement en souffre, et je ne fais plus avec plaisir ce que je suis forcé de faire. Tenez-vous cela pour dit, quand vous m'aurez envoyé votre M. Sarbourg. Je comprends que vous n'exigerez rien, c'est pour cela même que je vous devrai davantage, et que je m'acquitterai d'autant plus mal. Ces dispositions me font peu d'honneur, sans doute ; mais les ayant malgré moi, tout ce que je puis faire, est de les déclarer : je ne vaux pas mieux que cela. Revenant donc à nos lettres, soyez persuadée que je recevrai toujours les vôtres et celles de votre amie, *avec quelque chose de plus que du plaisir*, qu'elles peuvent charmer mes maux et parer ma solitude ; mais, que

ne veux avoir de simples connoissances; je ne sais, ni ne veux savoir comment on leur écrit. Il se peut que je mette mon commerce à trop haut prix, mais je n'en veux rien rabattre, *sur-tout avec vous, quoique je ne vous connoisse pas*, car je présume qu'il m'est plus aisé de vous aimer sans vous connoître, que de vous connoître sans vous aimer. Quoi qu'il en soit, c'est ici une affaire de convention : n'attendez de moi nulle exactitude, et n'allez plus épiloguant sur mes mots. Si je ne vous écris ni régulièrement, ni convenablement, je vous écris pourtant : cela dit tout, et corrige tout le reste. Voilà mes explications, mes conditions; acceptez ou refusez; mais ne marchandez pas; cela seroit inutile.

Je vois par ce que vous me marquez, et par la couleur de votre cachet, que

vous avez fait quelque perte ; et je sais par votre amie que vous n'êtes pas heureuse : c'est peut-être à cela que je dois votre commisération et l'intérêt que vous daignez prendre à moi. L'infortune attendrit l'ame ; les gens heureux sont toujours durs. Madame, *plus le cas que je fais de votre bienveillance augmente, plus je la trouve trop chère à ce prix.*

Je vous dirai une autrefois ce que je pense de l'affranchissement de votre lettre, et de la mauvaise raison que vous m'en donnez. En attendant, je vous prie, par cette raison même, de ne plus continuer d'affranchir, c'est le vrai moyen de faire perdre les lettres. Je suis à présent fort riche, et le serai, j'espère, long-temps *pour cela* ; tout ce que j'ôte à la vanité dans ma dépense, *c'est pour le donner au vrai plaisir.*

*De Mme. ****

Le 14 novembre 1761.

BARBARE! rendez-moi ma Julie : elle n'est malade que de vos contrariétés qui lui ont allumé le sang. Julie vous aime, Monsieur,

» Non d'un amour conçu par les sens en tumulte,
» A qui l'ame applaudit sans qu'elle se consulte,
» Et qui, ne connoissant que d'aveugles desirs,
» Languit dans l'espérance, et meurt dans les plaisirs.
» Sa passion pour vous, généreuse et solide,
» A la vertu pour ame, et la raison pour guide,
» Pour objet le mérite, etc.

Si Julie étoit impératrice et libre, la suite de cette tirade qui vous est sûrement connue, iroit au sujet aussi bien que le commencement. Partez de là pour juger si vous ne pourriez pas con-

tribuer au rétablissement de sa santé, en vous prêtant à celui de la vôtre. Je n'examine point si vous avez engagé votre parole ou non. Julie est malade; puis-je approfondir, et voir clair dans quelque chose? D'ailleurs, vous l'auriez donnée cette parole, ou toute autre, que je vous la rendrois, si vous étiez capable de vouloir la reprendre. Il ne s'agit donc pas ici des engagemens que vous avez eu l'imprudence de prendre, ou l'adresse d'esquiver. Il est question que vous veniez à notre secours en allant au vôtre. Quand je vous ai proposé le frère Côme, c'est que jugeant par les discours du public que vous n'aviez voulu voir personne jusqu'à ce moment, il me paroissoit plus convenable de vous proposer un homme connu universellement, qu'un qui ne l'est encore que médiocrement. Ce der-

nier a fait cependant sous mes yeux trois cures miraculeuses, mais qui n'étant pas d'éclat, ne l'ont pas tiré d'une espèce de néant, dont on ne sort qu'en travaillant à la cour, ou dans la haute finance. Ce n'est point par obstination que vous refusez de le consulter; ce n'est point par obstination non plus que j'insiste encore à vous l'envoyer. Me permettrez-vous, toute brouillée qu'est ma pauvre tête, d'essayer de raisonner avec vous sur ce sujet? Ne se pourroit-il pas que le frère Côme, quelque célèbre qu'il soit pour les maux attachés à l'humaine nature, n'eût rien connu au vôtre, qui peut être d'un genre plus rare; et que le trouvant au-dessus de ses lumières, il ait imaginé, pour l'honneur de son art, de dire qu'il dérive d'un vice de conformation, qui le rend incurable? Si la chose est

ainsi, seroit-il donc impossible que Sarbourg, par des lumieres plus distinctes, par bonheur, par hasard, y vît plus clair, et pût y remédier? Ce qu'il y a de sûr, c'est que, s'il n'y voit goutte, il pense d'une façon trop supérieure à son état pour vous amuser. Malgré tout le bien qu'il mérite que je lui veuille, j'avois sacrifié sa gloire à votre avantage, en vous proposant le frère Côme par préférence; celui-ci a manqué son coup; ne refusez pas d'écouter Sarbourg. L'une de ses cures, étoit un homme abandonné de la Faculté, et blessé, disoit-on, à mort, par un chirurgien qui lui avoit percé la vessie. Dans une autre occasion, il a opéré, et réussi, contre l'avis d'un fameux médecin, et d'un accoucheur à la mode, dont je tais les noms pour leur honneur, et malgré l'opposition de

toute une famille qui revint à lui, ne sachant plus à quel saint se vouer. Enfin, c'est sur la parfaite connoissance de ses talens, de sa prudence et de son activité, que M. Moreau, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où celui-ci a travaillé long-temps, vient de le donner comme un vrai présent à M. de Montmartel, chez qui il est installé à demeure, et adoré. D'après tout cela, si vous ne consentez qu'à le voir, il est, comme dit mon amie, assez inutile de vous l'adresser : mais si vous daignez l'entendre, vous soulagerez Julie; et, s'il parvient à vous guérir, il fera deux cures d'un coup. Je ne crains point, sur-tout vis-à-vis de vous, de compromettre mon amie, en m'expliquant ainsi. Si elle étoit capable, ou bien même coupable d'un sentiment que condamnent les lois di-

vines et humaines, peut-être le saurois-je, mais vous ne le sauriez pas. Il en est un plus vif que celui de l'amitié, plus épuré, plus raisonné que celui de l'amour, supérieur à tous deux, que le vulgaire ignore ou conteste. J'y ai toujours cru ; vous êtes fait pour y croire, pour y applaudir, pour le faire éprouver, pour l'éprouver vous-même. C'est celui-là que vous lui avez inspiré ! Que ne mérite-t-il pas de la part d'un homme comme vous, vis-à-vis d'une femme comme elle ? Elle desire que vous écoutiez Sarbourg ; écoutez-le donc de bonne foi, que vous l'ayez promis ou non. De toutes vos promesses, nous n'exigeons que celle du *cœur de mille St.-Preux dans un seul.* Donnez-nous-le, nous saurons ne pas le profaner, et nous le partager sans le déchirer. Vous ne nous écrirez que

quand vous voudrez, et comme vous voudrez. Nous sentons, comme vous, dans notre cœur de quoi nous passer d'être polies, et nous sommes enchantées que vous nous mettiez à notre aise là-dessus. J'avois dit à Julie, non aussi bien que vous le dites, mais enfin tout ce que vous lui dites dans mille endroits de votre lettre. Je suis passablement fière d'avoir eu sur elle l'avantage de vous deviner mieux : il y a long-temps que je lui ai cédé tous les autres, et que je ne l'en aime pas moins. Vous trouvez qu'elle écrit bien : si vous l'entendiez parler, vous trouveriez qu'elle écrit mal. Elle a eu tort néanmoins de vous dire que je sais me faire pardonner d'avoir de l'esprit : j'aurois été plus flattée qu'elle eût dit, et c'est ce qu'elle devoit dire, que je sais lui pardonner d'en avoir infini-

ment plus que moi. Je n'ai, par exemple, pas plus qu'elle celui de démêler si vous aimez mieux savoir qui elle est que de l'ignorer. Ainsi, malgré sa permission, je ne dirai encore mot là-dessus pour cette fois. Parlez-moi clair et français, je répondrai de même.

C'est un beau-frère qu'elle a perdu.

(Billet inclus dans la précédente lettre.)

Le 13 novembre 1761.

C'est dans mon lit, et après avoir été saignée deux fois du pied, pour un grand mal de gorge, accompagné d'une grosse fièvre, et d'un violent mal de tête, que je reçois la réponse de Saint-Preux, ma chère amie. Je me hâte de te l'envoyer; je crois que tu en conclueras comme moi, qu'il est au moins inutile d'exiger de sa complaisance qu'il voie M. Sarbourg. C'est une triste impuissance que celle de faire du bien aux gens à qui l'on s'intéresse! Il faut pourtant que nous nous l'avouions malgré nous. Écris-lui; dis-lui ce que tu voudras, et envoie-lui ce billet, il sera l'explication et l'excuse de mon

silence à son égard. Adieu. Je ne puis pas t'en dire davantage, parce que je suis perpétuellement entourée de ma famille, qui, comme tu sais, n'est point dans mon secret. Aime-t-il mieux savoir qui je suis que de l'ignorer? Fais, à ce sujet, ce que tu crois qu'il desire.

*A Mme. ****

Lundi 16.

Ah ! ces maudits médecins, ils me la tueront avec leurs saignées! Madame, j'ai été très-sujet aux esquinancies, et toujours par les saignées elles sont devenues pour moi des maladies terribles. Quand, au lieu de me faire saigner, je me suis contenté de me gargariser, et de tenir les pieds dans l'eau chaude, le mal de gorge s'est en allé dès le lendemain : mais, malheureusement, il est trop tard; quand on a commencé de saigner, alors il faut continuer, de peur d'étouffer. Des nouvelles, et très-promptement, je vous en supplie; je ne puis, quand à présent, répondre à votre lettre ; et moi-même aussi je suis encore moins bien qu'à

mon ordinaire. J'ajouterai seulement, sur votre anonyme, qu'il n'est guère étonnant que vous ne puissiez deviner ce que je veux; car, en vérité, je ne le sais pas trop moi-même. J'avoue pourtant que toutes ces enveloppes et adresses me semblent assez incommodes, et que je ne vois pas l'inconvénient qu'il y auroit à s'en délivrer.

Je n'ai montré vos lettres à personne au monde. Si vous prenez le parti de vous nommer, j'approuve très-fort que nous continuions à garder l'*incognito* dans notre correspondance.

*De Mme. ****

Le 18 novembre 1761.

Non, non, ils ne la tueront pas; elle se porte beaucoup mieux : je n'approuve pas pour cela plus que vous, Monsieur, la route qu'on a prise. Aussi, n'est-ce pas Sarbourg. Il auroit suivi celle que vous indiquez, à laquelle il joint, quand l'inflammation est considérable, des remèdes de nénuphar. Enfin, nos voeux, le hasard, ou plutôt un Dieu, qui veille avec complaisance sur son plus bel ouvrage, nous le conservera. Vous n'en saurez guère plus aujourd'hui. Vous voulez de promptes nouvelles : je reçois votre lettre à huit heures du soir, j'y réponds à huit

heures et une minute. Si je n'ai pas deviné jusqu'ici que vous desiriez connoître Julie, je m'étois du moins doutée que tout ce fatras d'indications indirectes vous gênoit : allez, je m'étois doutée de tout ce que vous vouliez que je me doutasse ; et si je n'ai pas satisfait vos desirs dans ma dernière, c'est que je me suis doutée que vous vous douteriez que cela ne se pouvoit pas dans celle-là. Elle pouvoit se perdre. Cela ne se peut guère plus dans celle-ci, par la même raison. Vous en recevrez une qui la suivra de près, où il sera question de ce que vous voulez savoir ; si elle s'égare, ou tombe en d'autres mains que les vôtres, on ne trouvera qu'une relation. Je n'ai pas le bonheur de loger avec Julie, ni même à sa portée : l'une habite le quartier du Palais-Royal, l'autre celui du Marais :

vous comprenez bien que c'est moi qui suis la Dame du Marais. Cela ne m'empêchera pas de voler demain chez elle à mon lever : je lui porterai votre lettre et ma réponse ; j'ajouterai à celle-ci ce qu'elle voudra, si elle ne vous écrit pas elle-même. Verrez-vous Sarbourg ? Vous me demanderez peut-être pourquoi il n'est pas son chirurgien. Pourquoi ? parce qu'elle en avoit un autre avant de connoître celui-ci, et qu'elle passe sa vie à tout sacrifier, à la crainte de mortifier quelqu'un.

P. S. — Le 19, chez Julie.

Elle est totalement remise ; on la purge demain, pour la première fois. Si vous lui aviez écrit, elle vous feroit réponse. Quelque tard qu'il fût hier, j'y serois venue, si cela avoit

avancé le départ de ma lettre. Pour vous délivrer des enveloppes, en attendant mieux, vous pouvez adresser les vôtres à M***. à

*De Mme. ****

Le 21 novembre 1761.

VOUS desirez, Monsieur, de connoître une femme dont je vous ai vanté le caractère dans quelques-unes de mes lettres; il est plus facile de vous dire qui elle est que ce qu'elle est. Je sais l'admirer et l'aimer; mais il ne m'appartient pas de la peindre. Vous démêlerez une partie de ce qu'elle vaut, dans quelques traits dont ce narré sera semé : peut-être suffiroit-il de vous la nommer; ses vertus, son mérite, ses talens, ont étendu sa réputation assez loin, pour avoir pu percer jusqu'à vous. Mais je vous ai promis un détail; et je serai d'autant plus volontiers fidèle à ma parole, que je ne parle jamais

d'elle, ni trop, ni trop long-temps à mon gré. Attendez-vous donc à une longue épître; je ne vous en fais point d'excuses. Le sujet est assez intéressant pour vous faire passer sur les défauts du style. Mon héroïne est . . . .

. . . .

. . . .

....tels sont les traits de ma divine amie. J'en pourrois citer mille autres qui l'immortalisent, à l'égard de ce mari, de ses parens, de ses alliés, de ses amis, de ses connoissances, et de gens inconnus. J'en pourrois aussi citer mille autres d'ingratitude de la part de presqu'eux tous, qui ne se lassent pas de les accumuler; mais je m'apperçois que vous devez l'être de voir tant de vertus si mal récompensées.

Je ne dirai donc plus qu'un mot sur une phrase de vos lettres; ne cherchez

pas ailleurs que dans la plus belle ame qui ait jamais existé, cette tendre sensibilité que vous attribuez à ses malheurs. Dans les plus heureux instans de sa vie, les infortunés ont toujours eu des droits sacrés sur son cœur.

Comme je publie hautement, malgré elle, les obligations infinies que je lui ai, il en pourroit transpirer quelque chose jusqu'à vous, et me rendre suspecte d'enthousiasme. Ah! gardez-vous bien de le penser! long-temps avant que de lui en avoir aucune, je lui étois aussi dévouée que je le suis aujourd'hui. La reconnoissance me porteroit sans doute à taire ou pallier ses défauts, s'ils m'avoient frappé les yeux, mais non pas à lui prêter des qualités qu'elle n'auroit point. J'ai pour garant de ne l'avoir point flattée, tous ceux dont elle est connue un peu à fond, et qu'une

basse envie n'empêche pas de lui rendre justice.

Comment vous portez-vous? J'aurois commencé par là, si cela me l'eût fait savoir plutôt. Mon Dieu! consultez donc Sarbourg!

Vos lettres, toujours rue.... jusqu'à nouvel ordre.

*De Mme. ****

Le 23 novembre 1761.

Nous vous passons, Monsieur, de ne nous écrire ni souvent, ni conséquemment; cela est convenu; nous n'en appellerons pas : mais nous ne saurions vous passer de nous laisser dans l'inquiétude sur votre état, après nous avoir marqué qu'il étoit empiré. *Des nouvelles, et très-promptement, je vous supplie.* Rien de plus, soit, si ce n'est de m'accuser la réception d'un bulletin des 18 et 19, et d'un *in-folio* du 21; mais des nouvelles surtout. Eh bien, Sarbourg! sera-t-il dit que nous ferons tout ce que vous voudrez, et vous rien de ce que nous voulons? Une fois, deux fois, trois fois, des nouvelles, fût-ce de main étrangère, à Mme. ***.

A Julie.

Montmorenci, 24 novembre 1761.

Vous serez peu surprise, Madame, et peut-être encore moins flattée, quand je vous dirai que la relation de votre amie m'a touchée jusqu'aux larmes. Vous êtes faite pour en faire verser, et pour les rendre délicieuses; il n'y a rien là de nouveau, ni de bien piquant pour vous. Mais ce qui sans doute est un peu plus rare, est que votre esprit et votre ame ont tout fait, sans que votre figure s'en soit mêlée; et, en vérité, je suis bien aise de vous connoître sans vous avoir vue, afin de lui dérober un coeur qui vous appartienne, et de vous aimer autrement que tous ceux qui vous approchent. Providence immortelle! il y a donc encore de l..

vertu sur la terre! il y en a chez des femmes; il y en a en France, à Paris, dans le quartier du Palais-Royal! Assurément, ce n'est pas là que j'aurois été la chercher. Madame, il n'y a rien de plus intéressant que vous : mais, malgré tous vos malheurs, je ne vous trouve point à plaindre. Une ame honnête et noble peut avoir des afflictions; mais elle a des dédommagemens ignorés de toutes les autres, et je suis tous les jours plus persuadé qu'il n'y a point de jouissance plus délicieuse que celle de soi-même, quand on y porte un cœur content de lui.

Pardonnez-moi ce moment d'enthousiasme. Vous êtes au-dessus des louanges; elles profanent le vrai mérite, et je vous promets que vous n'en recevrez plus de moi. Mais, en revanche, attendez-vous à de fréquens reproches;

vous ne savez peut-être pas que plus vous m'inspirez d'estime, plus vous me rendez exigeant et difficile. Oh! je vous avertis que vous faites tout ce qu'il faut, vous et votre amie, pour que je ne sois jamais content de vous. Par exemple, qu'est-ce que c'est que ce caprice, après que vous avez été rétablie, de ne pas m'écrire, parce que je ne vous avois pas écrit? Eh ! mon Dieu, c'est précisément pour cela qu'il falloit écrire, de peur que le commerce ne languît des deux côtés? Avez-vous donc oublié notre traité, ou est-ce ainsi que vous en remplissez les conditions? Quoi! Madame, vous allez donc compter mes lettres par numéro, un, deux, trois, pour savoir quand vous devez m'écrire et quand vous ne le devez pas. Faites encore une fois ou deux un pareil calcul, et je pourrai

vous adorer toujours, mais je ne vous écrirai de ma vie.

Et l'autre qui vient m'écrire bêtement qu'elle n'a point d'esprit. Je suis donc un sot, moi, qui lui en trouve presqu'autant qu'à vous? Cela n'est-il pas bien obligeant? Aimable Claire, pardonnez-moi ma franchise; je ne puis m'empêcher de vous dire que les gens d'esprit se mettent toujours à leur place, et que chez eux la modestie est toujours fausseté.

Mais, si elle m'a donné quelque prise en parlant d'elle, que d'hommages ne m'arrache-t-elle point pour son compte en parlant de vous! Avec quel plaisir son cœur s'épanche sur ce charmant texte! Avec quel zèle, avec quelle énergie elle décrit les malheurs et les vertus de son amie! Vingt fois en lisant sa dernière lettre, j'ai baisé sa main tout

au moins, et nous étions au clavecin. Encore, si c'étoit là mon plus grand malheur! mais non : le pis est qu'il faut vous dire cela comme un crime, que je suis obligé de vous confesser.

Adieu, belle Julie; je ne vous écrirai de six semaines, cela est résolu: voyez ce que vous voulez faire durant ce temps-là. Je vous parlerois de moi, si j'avois quelque chose de consolant à vous dire: mais quoi! plus souffrant qu'à l'ordinaire, accablé de tracas et de chagrins de toute espèce, mon mal est le moindre de mes maux. Ce n'est pas ici le moment de M. Sarbourg. Je n'ai pas oublié son article, auquel votre amie revient avec tant d'obstination; il sera traité dans ma première lettre.

De moi.

Le 24 novembre 1761.

Vous êtes bien heureux, Monsieur, que votre dernière lettre m'ait trouvée assez affoiblie par mes maux, et leurs remèdes, pour ne pouvoir pas me livrer à la colère qu'elle m'a inspirée. J'ai été piquée au dernier point de l'air d'indépendance dont elle est remplie, et qui contraste on ne peut pas plus maussadement avec la *disposition*, où peu de jours avant vous prétendiez être de vous *humilier devant moi. Acceptez ou refusez, mais ne marchandez pas, cela seroit inutile. Tenez-vous cela pour dit :* et qu'est-ce que c'étoit ? Ma *complaisance a trouvé son terme.* Quelle soumission,

grand Dieu ! quel ton ! je le trouverois trop absolu dans la bouche de mon maitre. Eh ! qui vous *parle de reconnoissance* , pour vous défendre de m'en devoir ? Vous n'avez pas voulu que j'y donnasse lieu ; votre inflexibilitè l'a emporté sur mes instances. Je crois pourtant que nous devons moins compter nos obligations , par les services qu'on nous a rendus , que par ceux qu'on a voulu nous rendre : mais je n'exige rien de vous, non, pas même de la *reconnoissance.* Vous pensez avoir pourvu à tout, en déclarant que vous n'êtes pas poli ; et, comme si un défaut pouvoit en réparer un autre, vous dites, avec une ostentation très-peu philosophique, *je sans dans mon cœur de quoi me passer d'être poli.* Eh bien ! Monsieur, je trouve dans le mien, et je ne m'en targue point, de

quoi l'être sans effort; l'attendrissement que me cause la persuasion du malheur de tous les êtres sensibles, l'envie de contribuer à la satisfaction de tout ce qui m'approche, la crainte de désobliger, le caractère de mon ame enfin, rend mes manières affectueuses; et c'est là la politesse. Quoiqu'on soit convenu de donner ce nom à un ennuyeux fatras de cérémonieuses faussetés, je sais supprimer une révérence, un compliment, etc., et je ne m'en crois que plus polie, parce que je tâche de remplacer ces bagatelles par des prévenances plus satisfaisantes qu'elles, et pour les autres et pour moi.

C'est bien choisir votre champ de bataille, que d'appuyer sur le tort que notre *Opéra* fait au goût de nos femmes, en me parlant à moi, que vous devez supposer touchée des beautés

de la poésie et de la musique italiennes, et qui ne connoît pas d'autre *Opéra* que le nôtre. Est-ce que les oreilles peuvent être incapables d'impressions, tant que le cœur en est susceptible! Vous m'objecteriez en vain, que c'est aux oreilles à faire passer les sons et les paroles jusqu'au cœur. Indépendamment de ce que la poésie a une harmonie, qui, s'il m'est permis de parler ainsi, retentit aux yeux, cette objection ne peut être solide que relativement aux sourds. S'il est vrai qu'on ne peut sentir ce qu'on n'entend point, il ne l'est pas moins que toutes les fois que les oreilles portent au cœur, soit un discours, soit une succession de sons, c'est à la disposition du cœur à prêter à l'un ou à l'autre le charme qui doit affecter agréablement les oreilles. Monsieur, le plus grand mérite d'une ob-

servation, c'est d'être bien placée; mais vous ne perdez pas une occasion de vous déchaîner contre notre musique et nos femmes. Quant à la musique, je vous l'abandonne; on n'est pas organisé comme on veut. A l'égard de votre acharnement contre mon sexe, je trouve votre condamnation et celle de beaucoup d'hommes dans une source, où vous prétendez que les femmes ne puisent plus. Un poëte italien, frappé de la férocité des hommes, a dit:

Tutti gli altri animai che sono in terra
O che vivou quieti, e stanno in pace;
O se vengono à rissa e si fan guerra
A la femina il maschio non la face.

Concluez, Monsieur, concluez: c'est grand dommage que les influences de notre *Opéra* ne m'aient pas été aussi

funestes qu'à toutes les autres françaises! Je n'aurois pas repoussé, avec le secours d'un idiôme étranger, les injures que vous nous dites avec tant de ménagement dans le nôtre. Mais ne parlons plus musique : vous en avez fait une affaire si importante, qu'il ne m'appartient pas de la traiter ...... Pardon, Monsieur, pardon; vous voilà trop grondé, si vous êtes assez délicat pour être blessé par une femme : si vous ne l'êtes pas, je ne me repentirai pas d'avoir cru que vous l'étiez. Une opinion trop avantageuse à un homme de mérite, ne dégrade jamais l'ame qui la conçoit. *Revenons au trait accolé de deux points qui termine toutes mes lettres :* j'oublie tout, dès qu'il s'agit de m'instruire. On peut être femme, entendre l'italien, savoir l'orthographe, lier son écriture, ponctuer correctement, et

11...

ignorer bien des choses ; personne ne sait mieux cela que moi. Ce trait qui vous a *tant désolé*, est-il ridicule par-tout ailleurs que dans un bureau ? Je ne sais où je l'ai *péché*, ni pourquoi je le fais : je crois pourtant que cette habitude me vient de ce que j'aime les choses achevées. S'il est mieux que je la perde, dites-le moi sérieusement ; j'ai besoin qu'on me parle clair ; je vous en ai prévenu ; je n'ai point d'esprit, et j'hésite toujours quand il faut que j'interprète.

Vous m'avez donné une marque d'intérêt bien touchante, par la façon dont vous avez écrit à Claire, au sujet de ma maladie. Jamais laconisme ne fut plus éloquent. Je crois ne pouvoir mieux vous en remercier, qu'en vous assurant que je l'ai sentie. Adieu, Monsieur : mettez, je vous prie, au haut de toutes

les lettres que vous m'adresserez, à *Julie :* j'ai été tentée de renvoyer la dernière, parce que ces mots n'y étoient pas (pour que vous les y missiez, s'entend), je ne veux avoir que ce nom auprès de vous. Quand je le vois tracé par vous, qui en avez fait un si précieux usage, c'est pour moi un instant d'illusion, que je n'échangerois peut-être pas contre beaucoup de choses, qu'on a coutume de regarder comme des biens réels. Enfin, vous me l'avez donné ce nom, puisque vous ne me l'avez pas ôté; et ce seroit me l'ôter que de ne pas continuer à me le donner.

De moi.

Le 27 novembre 1761.

Nous sommes sérieusement inquiètes de vous, Monsieur ; pourquoi ne nous écrivez-vous pas un mot? Ce n'est pas que nous comptions avec vous, ni que nous voulions vous imposer aucune gène. Nous souffririons votre inexactitude sans nous plaindre, si vous ne nous aviez pas alarmées sur votre santé, en nous disant : *je suis encore moins bien qu'à l'ordinaire.* Votre négligence répond bien mal au soin que Claire a pris de vous donner de mes nouvelles, et prouve bien qu'il ne vous étoit pas nécessaire : car enfin, si vous aviez pris le moindre intérêt à moi, vous y en prendriez encore. Qu'ai-

je fait pour l'affoiblir ? Et, si vous en preniez, m'abandonneriez-vous à une situation, dont votre empressement, en pareil cas, m'a donné lieu de croire que vous connoissez l'amertume et les dangers ? Après le portrait qu'on vous a fait de moi ; après la façon dont je me suis comportée avec vous, bien moins suspecte que les pinceaux de l'amitié, pouvez-vous douter que je sois sensible ? Et pouvez-vous le croire, et me laisser dans la plus profonde ignorance sur votre santé ? Ah ! j'ai eu tort d'établir une sorte de liaison entre nous : vous êtes tout comme les autres hommes, toujours prêts à saisir une occasion d'amusement, et incapable d'une attention suivie. Saint-Preux, Saint-Preux, que votre auteur vous ressemble peu ! Vous n'aviez pas besoin d'aimer pour vouloir du bien,

pour en faire; et lui, qui se prétend prévenu pour moi de tout l'attachement qu'on peut prendre pour une femme, dont on ne connoît que l'esprit et le nom, n'a, pour me rendre service, qu'à dire un mot, et ne le dit pas. Monsieur, entre toutes les conjectures que votre silence autorise, en voici deux auxquelles je m'arrête: ou notre commerce ne vous convient plus, ou vous êtes hors d'état d'écrire. Dans le premier cas, vous nous devez assez peu pour ne pas balancer à nous l'avouer; et, dans le second cas, vous êtes impardonnable de ne pas nous faire informer de votre état par une des personnes qui vous entourent. Vous nous allégueriez en vain la prudence. L'inconvénient que vous évitez n'est pas comparable à celui dans lequel vous tombez; et, d'ailleurs, on est

moins blâmable de se permettre une indiscrétion de cette nature que la plus petite cruauté ; petite...... s'il en est aux yeux de l'humanité.

L'infiniment petite Claire, à Saint-Preux.

Le 28 novembre 1761.

Qu'est-ce à dire, s'il vous plait, Monsieur? *Vous faites tout ce que vous pouvez, vous et votre amie, pour que je ne sois jamais content de vous.* Vous, et votre amie! Comme si c'étoit ma faute à moi, si Julie, la plus délicate des femmes, s'avise une fois en sa vie de se méprendre en vraie délicatesse! Je ne m'y suis pas méprise, moi, indigne; j'ai très-bien senti que c'étoit pour être trop occupé d'elle que vous n'écriviez qu'à moi, me supposant plus en état de vous donner *promptement des nouvelles*, puisqu'elle étoit dans son lit, et moi sur mes jambes. J'ai en vain déployé toute ma rhétorique

pour lui faire voir la chose comme je la voyois ; elle n'a pas démordu de son idée ; et moi, sans renoncer à la mienne, j'ai écrit sous sa dictée tout ce qu'elle a voulu, persuadée qu'il falloit se prêter à une fantaisie de malade qui se passeroit avec la maladie : elle s'est en effet passée, comme vous l'avez vu. Jusque-là, je ne vois pas trop quel est mon crime. A qui en avez-vous encore avec votre *et l'autre ?* Et l'autre est vraiment très-bien dit ; mais cette autre n'est pas moi. Il vous plaît de faire un galimatias de ce que nous vous écrivons, de nous confondre, Julie et moi (et voilà ce qu'on peut appeler une bêtise bien étoffée) ; ce seroit à elle à s'en fâcher ; c'est pourtant moi qui m'en fâche ; attendu que sa gloire, je vous l'ai déjà dit, m'est plus chère que la mienne. Lisez, Monsieur, lisez, vous dis-je,

et vous verrez que c'est elle qui dit *bêtement* dans toutes ses lettres qu'elle n'a point d'esprit ; et qu'enfin, révoltée de cela, j'ai dit dans une ou deux des miennes, qu'elle en a infiniment plus que moi. Elle le prouve ; vous en convenez judicieusement dans votre dernière. De quoi vous gendarmez-vous donc tant ? Oh ! ne vous mettez pas, je vous prie, sur le pied de me quereller pour les fautes d'autrui : vous trouverez assez à mordre sur les miennes.

En vérité, vous autres, vous me tournez le sang. Me diriez-vous bien, par exemple, pourquoi je n'ai reçu qu'hier 27, votre lettre datée du 24 ? Cela a fait une belle croisade et un beau tapage. Je la porte ce matin chez Julie, qui me reçoit avec l'humeur d'un dogue. Madame, furieuse de s'être mise dans son tort par sa lettre d'hier,

en vous en reprochant un que vous n'aviez pas, trouve joli de s'en prendre à moi, et de me retenir à dîner pour m'avaler à son aise. Il falloit lui porter la vôtre plutôt; il falloit même la lui porter avant que de la recevoir; puisque je ne l'ai reçue qu'hier soir, et que la sienne étoit partie avant midi. Je n'ai pas mis dans son panégyrique qu'elle étoit folle, parce qu'elle ne l'étoit pas avant que de vous connoître. Tâchez, je vous prie, de lui rendre une tête que je serois fâchée de lui voir perdre; tâchez tous deux de mettre un peu plus d'ordre dans votre commerce, ou commercez tous seuls, car vous m'impatientez.

Elle vous écrira, ou ne vous écrira point; elle n'est pas encore bien décidée là-dessus. Elle l'est seulement à ne

se plus fier au contre-seing, depuis notre paquet perdu. Pour moi, j'en veux essayer encore une fois ; faites-moi savoir s'il m'aura réussi, afin que j'y revienne, ou y renonce pour toujours.

Ne la voilà-t-il pas qui veut vous faire mon histoire? Comme je n'en vois pas la nécessité, je le lui ai défendu. Quoique mon amitié pour elle ne cède point à la sienne, je n'ai rien pu vous dire qui ne fût au-dessous d'elle; mais elle ne vous diroit rien qui ne fût au-dessus de moi. Apprenez-là donc de moi-même cette belle histoire, si vous voulez la savoir sans fard, puisqu'elle a la rage que vous la sachiez ; elle ne sera pas longue.

Je suis badaude, archi-badaude, fille d'un assez bon soldat, qui a consommé au service une fortune plus

qu'honnête; femme d'un homme, plus riche en probité qu'en revenus; bonne femme . . . . . . comme ça; bonne mère, jusqu'à la foiblesse; amie inutile, *dixi*.

A Julie.

A Montmorenci, le 29 novembre 1761.

ENCORE une lettre perdue, Madame! cela devient fréquent, et il est bizarre que ce malheur ne m'arrive qu'avec vous. Dans le premier transport que me donna la relation de votre amie, je vous écrivis, le cœur plein d'attendrissement, d'admiration, et les yeux en larmes. Ma lettre fut mise à la poste, sous son adresse, rue..... comme elle me l'avoit marqué. Le lendemain, je reçus la vôtre, où vous me tancez de mon impolitesse, et je craignis de-là que la dernière ne vous eût encore déplu; car je n'ai qu'un ton, Madame, et je n'en saurois changer, même avec vous. Si mon style vous déplaît, il faut me taire; mais il me semble que mes

sentimens devroient me le faire pardonner. Adieu, Madame ; je ne puis maintenant vous parler de mon état, ni vous écrire de quelque temps ; mais soyez sûre que, quoi qu'il arrive, votre souvenir me sera cher.

Mille choses de ma part à l'aimable Claire ; j'ai du regret de ne pouvoir écrire à toutes deux.

De moi.

Le 29 novembre 1761.

GRACE, Monsieur; mais..... n'est-ce pas à moi à vous la faire, à vous, qui m'accusez de caprice, quoique je vous eusse écrit deux fois avant de recevoir votre dernière lettre qui ne me parvint qu'hier ? Tout cela n'arriveroit pas, sans la bizarre idée que vous avez de n'écrire que quand il vous plaît, sans aucun égard à la liaison qui doit être dans notre correspondance, et que vous interrompez toujours, par le perpétuel croisement de nos lettres. Aussi, ressemblent-elles parfaitement à ces conversations, où tout le monde parlant à-la-fois, personne ne peut s'entendre. Vous aimez l'indépendance; vous la portez par-tout: moi, j'aime

l'ordre, c'est là ma liberté, et je vous conseille de l'aimer à cause de moi; car sûrement je ne m'en détacherai pas à cause de vous. Je ne tiens pas beaucoup à des engagemens aussi frivoles, que celui où vous dites injustement que j'ai manqué : mais, quand j'en ai formé de précis, d'utiles aux autres, je sais m'en souvenir, et m'acquitter. Par exemple, je vous dois l'histoire de Claire; et je vais vous la faire, avec d'autant plus de plaisir, que c'est ici l'instant où je serai vraiment intéressante. J'ai à vous dire d'elle de bien plus belles choses qu'elle n'a pu vous en dire de moi, et j'espère que vous me baiserez la main aussi; du moins si vous croyez qu'un sentiment vaille une caresse. A la vérité, vous jugerez mal de ce que vaut celui qui m'anime; car il est assez vif pour que mes ex-

pressions n'y répondent pas. J'ai déjà fait une sottise, en donnant le nom d'histoire au détail de ce que devroit être, de ce qu'est, et de ce que paroît Claire. Ce nom ne lui convient pas : il n'y a point dans sa vie, de ces évènemens frappans qui rendent les efforts publics, et conséquemment moins difficiles. Cent fois plus rare et plus estimable que le mien, son mérite consiste dans la pratique de mille vertus, que d'affreuses circonstances rendent obscures ; et on ne peut pas mettre en question, si c'est au bien même, ou à la gloire qui en est le prix, qu'elle est si inviolablement attachée. Cette aimable femme, qui, à mon gré, a un droit de trop au respect des honnêtes gens, est.........................

. . . .

. . . .

Voilà, Monsieur, où le hasard avoit placé mon amie ; voilà aussi ce qu'il y avoit de plus facile à dire : de ce moment, chacun de ses traits deviendra moins facile à saisir. Je ne vous parlerai point de son esprit ; il n'en est point qu'on apperçoive plus aisément. Vous saurez seulement que sa figure l'annonce, et fait desirer de la connoître. Mais, comment vous rendrai-je les perfections de son ame, l'élévation de ses sentimens, la droiture de ses intentions, la régularité de ses moeurs, l'étendue de ses lumières qui embrasse tous ses devoirs, et la scrupuleuse délicatesse qui les remplit tous ; l'oubli de ses malheurs à l'aspect de ceux des autres, la fermeté de son caractère, l'égalité de son humeur, l'affabilité de ses manières, et sa patience inaltérable dans la triste situation où une longue succession de

revers, tous amenés par trop de confiance dans la bonne foi d'autrui, a précipité sa famille? Il n'est pas besoin de louer Claire, Monsieur; il ne faut que la peindre, et c'est à quoi mes talens ne suffiront pas. Ah! sans doute elle est plus malheureuse que moi; non pas qu'elle ne jouisse des dédommagemens qui vous empêchent de me plaindre; mais c'est qu'elle vous a fait mon portrait, et que je vous fais le sien; c'est que l'énergie de son style m'a valu de votre estime plus que je n'en méritois, et que la foiblesse du mien lui enlèvera une partie de celle que vous lui devez. Elle n'en murmurera point, j'en suis sûre; elle est trop accoutumée à se trouver riche des biens qu'elle me procure. Pourquoi la même façon de penser ne peut-elle pas chez moi, se manifester de même?

Je vais prendre le bon parti : puisque je ne saurois vous dire assez de bien de Claire, je veux vous en dire du mal. Ainsi, quoiqu'elle ne vous ait pas parlé d'un seul des défauts qu'elle me connoît, dussiez-vous me juger moins bonne amie qu'elle, je vais vous entretenir du seul que je lui connoisse. Est-ce ma faute à moi, si elle n'a pas besoin d'indulgence ? Cette même femme, qui fait si bien mon éloge, et qui parconséquent sait tout faire valoir, a la manie, insupportable à ses amis, de ne jamais terminer une phrase, sans s'être dit une injure. J'ai beau me tuer à lui répéter, que pour ne blesser, ni la vérité, ni l'amour-propre des autres, il ne faut dire ni bien ni mal de soi ; l'habitude l'emporte, et elle prend à tâche de faire naître l'occasion de se dépriser. Si sa perfection vous est chère, Monsieur,

corrigez-la d'un tic, qui rend équivoque sa franchise ou son discernement; représentez-lui qu'il donne un continuel démenti à une famille charmante, qui partage sa destinée, et qui fait tout ce qui dépend d'elle pour en adoucir les rigueurs; enfin, menacez-là de faire moins de cas d'elle; et, si elle ne se corrige pas, je la répute incorrigible. Après cette imparfaite esquisse, qui cependant a épuisé tout mon savoir, je brise mes crayons, et je me promets bien de n'en remanier de ma vie. Que n'est-ce assez expier l'usage que j'en ai fait.

Adieu, Monsieur. Pourquoi me dites-vous *belle Julie*? J'aimois mieux cette phrase; elle étoit bien plus à vous. A Julie, je *joindrois une épithète, si j'en savois quelqu'une qui pût ajouter à ce mot.*

Vous êtes accablé *de chagrins de toute espèce*, me dites-vous. Eh ! quelle espèce de chagrin peut éprouver un philosophe qui n'a rien à se reprocher ? Adieu, encore une fois. Je vous déclare, à mon tour, que je ne vous écrirai plus, que vous n'ayiez répondu à cette lettre, m'eussiez-vous écrit une heure avant de la recevoir. Voyez ce que vous avez à faire.

A Julie.

A Montmorenci, le 19 décembre 1761.

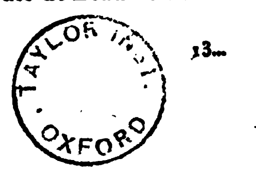
Je voudrois continuer de vous écrire, Madame, à vous et à votre digne amie, mais je ne puis, et je ne supporterois pas l'idée que vous attribuassiez à négligence ou à indifférence un silence que je compte parmi les malheurs de mon état. Vous exigez de l'exactitude dans le commerce, et c'est bien le moins que je doive à celui que vous daignez lier avec moi ; mais cette exactitude m'est impossible : ma situation empirée partage mon temps entre l'occupation et la souffrance ; il ne m'en reste plus à donner à mon plaisir. Il n'est pas naturel que vous vous mettiez à ma place, vous qui avez du loisir

et de la santé ; mais, faites donc comme les dieux :

Donnez en commandant le pouvoir d'obéir.

Il faut, malgré moi, finir une correspondance, dans laquelle il m'est impossible de mettre assez du mien, et qu'avec raison vous n'êtes point d'humeur d'entretenir seules. Si peut-être dans la suite... mais..... c'est une folie de vouloir s'aveugler, et une bêtise de regimber contre la nécessité. Adieu donc, Mesdames ; forcé, par mon état, je cesse de vous écrire, mais je ne cesse point de penser à vous.

Je découvre à l'instant que toutes vos lettres ont été à Beaumont, avant que de me parvenir. Il ne falloit que *Montmorenci* sur l'adresse, sans parler de la route de Beaumont.



13...

De Julie.

(Billet qui renfermoit la lettre précédente.)

Le 20 décembre 1761.

VOILA, ma Claire, une lettre que je viens de recevoir dans l'instant. Je n'ai assurément pas besoin de l'avoir sous les yeux pour y répondre. Réponds-y de ton côté, et tu me la renverras mardi par ta soeur, à qui je donnerai ma réponse, à condition qu'elle m'apportera la tienne. Adieu.

De Julie.

Le 20 décembre 1761.

Rien n'est sans conséquence pour les ames sensibles. Je l'éprouve bien douloureusement, Monsieur ; je ne vous dissimulerai point que votre lettre m'a coûté des larmes, d'autant plus amères, que la vue de vos caractères m'avoit fait le plus grand plaisir. Voilà donc la fin de ce commerce, dont le commencement a été marqué par l'admiration, et, ce qui est bien plus flatteur encore, par le plus tendre intérêt ! Ne valoit-il pas mieux ne pas m'écrire, que de m'écrire pour m'annoncer que vous ne m'écrirez plus ? L'impression eût été moins vive ; et d'ailleurs l'espérance de recevoir une lettre le lendemain, m'eût aidée

tous les jours à supporter le chagrin de n'en point recevoir. Avec quelle ambiguité vous me parlez de l'augmentation de vos souffrances, et des occupations qui vous forcent à rompre avec moi! Vous m'aviez tant dit que vous saviez mettre dans une liaison d'amitié les égards de l'estime et les épanchemens de la confiance!....Mais aucun détail ne s'échappe de votre cœur. Ah! du moins, en me les refusant, croyez que le mien étoit fait pour les recevoir. Si j'ai paru exiger de l'exactitude, ce n'étoit pas que je voulusse obtenir de vous précisément autant que j'étois disposée à vous donner; c'étoit parce que je n'avois jamais assez de ce qui me venoit de vous, et qu'abusée par vos expressions affectueuses, j'avois la sottise de croire que notre correspondance vous étoit assez chère pour que vous

l'achetassiez à ce prix. Adieu, Monsieur, puisque vous voulez que nous nous anéantissions l'un pour l'autre : car, qu'est-ce pour moi, qu'entendre parler de vous? Vous m'avez affligée; c'est un point de vue que je voudrois vous épargner; mais j'ai besoin de consolation; je suis foible, et j'en trouve à me plaindre. Et puis, pourriez-vous oublier que votre *adieu* est éternel, et que c'est à Julie que vous le dites.

Claire vous écrira, sans doute : je lui envoie votre *dernière* lettre; (je n'écris pas ce mot de sang froid); elle pense, elle sent autrement que moi; mes expressions ne conviennent point à ses idées.

Je vous prie de vouloir bien brûler toutes mes lettres.

*De Mme.***.*

Le 22 décembre 1761.

Eh bien ! ne me voilà-t-il pas encore dans les caquets, et confondue avec notre Julie ? J'en serois singulièrement flattée, en toute occasion exclusivement, jusqu'à celle où elle se fait des querelles avec vous. Dans laquelle de mes lettres avez-vous vu, s'il vous plaît, Monsieur, que j'exige *de l'exactitude; que je ne veux pas faire seule les frais de notre commerce?* J'ai dit précisément le contraire, et *amen* à tous vos *oremus*. *Faites-vous connoître, ou je me tais.* Ces paroles sont tirées de la troisième de vos épîtres. Nous avons, depuis cette menace, gardé l'*incognito* encore longtemps, pendant lequel vous avez jasé

comme une pie ; et c'est du moment que vous nous connoissez, qu'il vous plaît de nous planter-là ! Je ne sais si cela est bien conséquent ; mais je sais bien que cela n'est pas flatteur. Parlez vrai ; Julie vous obstine, ou vous intéresse trop ; la pauvre Claire vous ennuie ; voilà l'histoire ; et, sans autre forme de procès, vous les congédiez toutes deux très-philosophiquement. C'est très-bien fait à vous. Il me semble pourtant que, sans s'assujétir à écrire régulièrement, et méthodiquement, on peut du moins, de temps à autre, donner de ses nouvelles à gens qui s'y intéressent. Vous boudez Julie, parce que vous la connoissez mal, et j'en paie les pots cassés. Adieu, Mesdames ; laissez-moi en repos. Voilà la conclusion d'une correspondance que vous assuriez ne pouvoir pas voir cesser sans quelqu'inquié-

tude ; ce sont vos propres termes. Allez, vous êtes fait tout comme les autres hommes. Ce qui me désespère, c'est de le sentir, sans pouvoir résoudre mon lâche cœur à rien rabattre de la haute estime que vous lui avez inspirée.

P. S. Je vous avois prié, Monsieur, de m'apprendre si vous aviez reçu ma lettre contre-signée *Chauvelin*. Daignerez-vous m'en instruire par quelqu'un de vos entours ? Votre silence à cet égard, m'empèche de risquer celle-ci par la même voie.

De Julie.

Le 30 décembre 1761.

ÉCRIRAI-JE à Saint-Preux ? (Mon cœur ne vcus connoît que sous ce nom, et c'est ici lui qui parle.) Il prétend que mes lettres charment ses maux, et parent sa solitude ; il m'attribue plus de pouvoir sur lui, qu'à la fortune même. N'est-ce pas me faire un devoir de l'employer à son bonheur ? Est-on fondé à dire qu'on voudroit faire le bien qu'on ne peut pas, quand on ne fait pas celui qu'on peut ? Non : mais c'est aux dernières intentions des gens qu'on a dessein d'obliger, que ce dessein veut qu'on s'arrête. A peine Saint-Preux me connoissoit-il, quand il a paru faire cas de mon commerce ; et, depuis qu'il sait mon nom, mon

état, mes malheurs, et les principaux traits qui constatent mon caractère, son empressement s'est affoibli par degrés jusqu'à extinction totale; et rien de tout ce qu'il m'a dit, n'a été si médité, si clair, si positif que le congé qu'il me donne........ Ici, la morgue de mon sexe s'est fait entendre, et sa négative éloquence a soutenu que je n'avois pas mérité un détachement si désobligeant; que j'avois plus accordé que demandé; que Saint-Preux avoit reçu, tant de Claire que de Julie, dix-neuf lettres, et n'en avoit écrit que neuf, que des prévenances trop soutenues pourroient dégénérer en importunité; que du sentiment qu'elles excitent, il n'y avoit qu'un pas jusqu'au dégoût, et qu'enfin St.-Preux étoit un homme...... En vérité, elle semble n'avoir parlé que pour assurer mon triomphe.

St.-Preux est un homme! la belle objection! Est-ce sous ce point de vue qu'il m'a intéressée? S'il n'avoit été que cela, ne me serois-je pas contentée d'être femme par rapport à lui, et m'auroit-il inspiré un attachement que d'autres hommes ont dû concevoir pour lui, et que je concevrois pour une femme qui l'égaleroit en mérite? Il est homme! Un individu quelconque doit-il être considéré par la moindre des qualités qu'il possède? et la frivole distinction des sexes doit-elle être admise dans un commerce dont l'ame fait tous les frais? — Cette décence de convention, qui m'interdisoit le plaisir de vous prouver combien je vous estime, est enfin demeurée sans réplique, Monsieur; et il a été décidé entre moi et moi, que je vous écrirois. La plus forte de mes raisons est pourtant celle que je n'ai pas

déduite : c'est l'empreinte de chagrin que portent vos dernières lettres. Je ne sais si les miennes sont réellement une consolation pour vous. Pour déterminer quel est le remède propre à vos maux, il faudroit connoître leur nature. Mais dans l'incertitude où votre dissimulation me plonge, j'ai préféré le risque de vous écrire, inutilement pour vous, et conséquemment pis que cela pour moi, à celui de vous priver du plus léger adoucissement, si je suis assez heureuse, pour qu'il dépende de moi de vous en procurer. Je suis suffisamment justifiée à mes yeux, quel que soit le sujet de ma démarche. Il n'y en a point qui ne puisse être ennoblie, par la beauté du motif qui m'anime.

Votre *Traité de l'Éducation* va donc paroître. J'aurois voulu l'apprendre par vous ; mais tout Paris le dit ; il faut bien que je l'entende. Avec quelle

avidité je vais dévorer cet ouvrage! Oh! je n'y trouverai point de paradoxes; jamais vos idées n'en contiennent pour moi: je n'ose pas toujours m'en vanter; car plutôt que de croire que je pense comme vous, on imagineroit que je ne vous admire, que parce que je ne vous entends pas. Il est pourtant vrai que je n'ai encore rien trouvé dans vos écrits (la musique à part), qui ne m'ait paru avoir toujours été dans mon ame. Celui que nous attendons, seroit aussi utile qu'il est nécessaire, si tout le monde avoit autant de penchant que moi à suivre le plan qu'il tracera. Votre raison lumineuse se sera sans doute attachée à répandre le plus grand jour sur les objets qu'il est le plus important de bien voir, et vous aurez prescrit qu'on s'appliquât à former le cœur des hommes, dût-on négliger leur esprit.

De la même au même.

Le 9 janvier 1762.

POUR *Dieu, Madame, vous qui devez faire des miracles, métamorphosez en femme votre chimérique Julie, et je vous donnerai à toutes deux les cœurs de mille St-Preux dans un seul.* Ainsi s'expliquoit, le 19 octobre dernier, sur le compte de Claire et de Julie, *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, ni plus, ni moins.* On imagineroit qu'un homme de ce caractère ne s'avance pas jusque-là, sans avoir de fortes raisons de croire qu'il ne reculera pas. Point du tout : ces mêmes femmes qui, sous le voile de l'anonyme, lui paroissoient si intéressantes, n'attirent plus son attention. Elles ont tout perdu en se faisant connoître, quoique

peintes l'une par l'autre, elles n'aient rien dû montrer qui puisse déroger à l'idée qu'il en avoit prise. Une inconséquence si subite, si complète, offriroit une ample matière de réflexions affligeantes à tout esprit sensé. A quel taux elle réduit l'humanité! Où peut-on se flatter de trouver un sentiment solide, quand on l'a inutilement cherché chez vous? Heureusement pour moi, qui chéris votre gloire, votre conduite envers moi est presque généralement ignorée. Ceci ne vous semblera qu'un médiocre avantage, je le sais, et j'ai peur qu'à force d'être insensible à l'opinion qu'on a de vous, vous ne négligiez un peu trop de mériter qu'elle soit bonne. Claire, son digne mari, et son aimable famille, seuls témoins du désobligeant procédé que j'éprouve, sont tous prêts à vous accuser de ca-

price ; et puis, ne pouvant penser que vous trouviez dans votre propre fond de quoi résister à un intérêt que si peu de personnes inspirent, et dont aucune ne peut se dispenser de savoir gré, ils suspectent tout ce qui vous approche, et croient voir dans votre changement le fruit de quelques propos tenus à mon désavantage. A cela je réponds : St.-Preux partir d'après de mauvais propos, pour mortifier quiconque en est l'objet, au risque de faire une injustice ! Peuvent-ils quelque chose sur un cœur de la trempe du sien ? Est-il fait seulement pour les entendre ? Tel est l'ascendant des favorables impressions que vous m'avez faites, Monsieur. Les apparences ont beau déposer contre vous, je ne puis me résoudre à vous croire coupable. Je pense, je dis que vous pouvez avoir des motifs que je ne

pénètre pas, et dont la manifestation vous réhabiliteroit dans notre société.

A la vérité, vous m'en devez compte, et vous ne pouvez me le refuser sans vous nuire à vous-même : car, enfin, quoiqu'il n'y ait aucun danger apparent à manquer de ménagemens pour moi, une ame comme la vôtre ne sauroit échapper à la punition de ses torts. Une ame comme la vôtre.... oui, je la distingue encore. L'auteur d'*Héloïse* doit être le meilleur ou le plus faux de tous les hommes; et comment croire que vous n'êtes pas le meillenr?..... Ici, je reçois un billet d'un homme qui fait grand cas de vous. Ce billet est en réponse à une invitation, aussi modeste qu'elle doive l'être, quand on a peu de mérite et de fortune. Il me prend envie de vous le copier, il me paroît original; le voici :

« Il n'est point d'engagement qu'on
» ne sacrifie au plaisir d'un tête à tête
» avec les belles, à plus forte raison
» quand une belle est en même-temps
» un sage. Mardi, Monsieur de *** aura
» l'honneur de se rendre chez Madame
» de ***. Pour vous cette dame se
» nomme Julie. L'ennui ne sera point
» de la fête. Monsieur de*** doit faire,
» ce jour-là, une visite à un grave
» prélat : il aura soin de laisser ce dieu
» chez sa grandeur. C'est à Madame, à
» mettre de la partie l'esprit, la raison,
» et les grâces ».

Cette copie est exacte : le trait, les deux points, tout est tel que le voilà. Le pauvre homme ! il s'y connoît bien ! *L'esprit, la raison, les grâces* : St.-Preux seroit bien muet, si je possédois tout cela ! En vérité, je suis bien folle : aussi vous voulez que je vous

écrive; et je ne puis pas vous parler de ce que vous m'écrivez, il faut bien que je vous parle de ce que m'écrivent les autres; si je vous parlois toujours d'après moi, je vous gronderois toujours. Adieu, désespérant St.-Preux, ne vous scandalisez pas de ce que je déraisonne; si je raisonnois, je ne vous écrirois pas.

Le 20 décembre, le 30 décembre, voilà les dates de mes deux dernières lettres; les avez-vous reçues? faites au moins que je le sache.

A Montmorenci, le 11 janvier 1762.

St.-Preux avoit trente ans, se portoit bien, et n'étoit occupé que de ses plaisirs; rien ne ressemble moins à St.-Preux que J. J. Rousseau. Sur une lettre pareille à ma dernière, Julie se fût moins offensée de mon silence qu'alarmée de mon état; elle ne se fût point, en pareil cas, amusée à compter des lettres et à souligner des mots; rien ne ressemble moins à Julie que Mme. de..... Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, vous êtes bien aise de le montrer, et tout ce que voulez de moi ce sont des lettres: vous êtes plus de votre quartier que je ne pensois.

J. J. Rousseau.

De Julie.

Le 14 janvier 1762.

Je reçois votre lettre dans l'instant, quoique datée du 11, et je suis bien plus portée à croire que c'est la faute de la poste qu'une distraction de votre part; car elle a bien l'air d'être le fruit d'un premier mouvement. Peut-être vous seroit-il plus agréable que je n'y réponisse pas; mais ce n'est pas ici le moment de me taire. Bien moins différente de Julie que vous n'affectez de le penser, il ne me convient pas de me condamner à un silence, qui n'étant que l'effet de ma déférence à vos idées, ne manqueroit pas d'être attribué au ressentiment de mon amour-propre.

Voilà donc cette femme à qui il falloit *des adorations*, que vous vouliez

aimer autrement que tous ceux qui l'approchent, dont les procédés vous ont *touché jusqu'aux larmes*, dont le mérite étoit supérieur *aux éloges*, dont le souvenir, quoi qu'il arrivât, devoit vous être *toujours cher*. La voilà déchue du rang qu'elle occupoit dans votre estime, parce que, dans la crainte que la monotonie n'ajoutât au dégoût que vous laissiez déjà entrevoir, elle s'est permis une innocente plaisanterie! On m'assura avant-hier que vous étiez heureux; on ne me convainquit point: votre brusque incartade me persuade. Quand on est injuste et dur, il y a cent contre un à parier qu'on est heureux. Vous l'avez dit vous-même d'une façon plus affirmative, parce qu'il vous sied de décider. De votre propre aveu, vous êtes donc heureux? Vous m'en devenez bien moins cher; mais du

moins c'est perdre l'intérêt que je prenois à vous, de la seule manière dont je pusse ne pas le regretter.

Je me suis *alarmée* de votre état, Monsieur, et beaucoup trop, puisque vous ne le sentez plus.

J'ai bien moins *souligné* mes *mots* pour mon amusement que pour le vôtre; la preuve en existe dans le billet que j'écrivis à Claire (en lui envoyant ma dernière lettre à vous), où je me rappelle que je lui disois, après m'être étendue sur le chagrin que me cause la mort d'un de mes oncles, à qui j'étois fort attachée, et que je perdis le 8 de ce mois : « N'est-il pas ridicule de t'en» voyer, à côté de mes plaintes, la » lettre que j'écris à St.-Preux. Non, les » regrets que l'on donne à la perte d'un » ami, ne déparent point les efforts » que l'on fait pour aider à la conser-

» vation d'un autre. Pour cette fois,
» je ne dénigre, ni ne défends ma
» lettre; si j'ai bien pensé, elle est
» bonne; car j'y dis bien ce que je
» pense. Le commencement en est con-
» forme à ma situation; une circons-
» tance en a rendu la fin badine: St.-
» Preux a plus besoin de folie que de
» raison, voilà mon apologie. »

Monsieur, je ne vois rien dans mes motifs que je doive me reprocher, sinon une trop grande confiance dans l'efficacité de mes attentions pour vous; vous en avez fourni le fondement, je l'ai bêtement adopté: qui de nous deux vous paroît le plus coupable? Pour moi, je vois entre nous la différence qu'il y a entre un homme fin et sa dupe.

Tout ce que je veux de vous, *ce sont des lettres*, dites-vous. Eh! que sont donc vos lettres, s'il vous plaît, quand

elles ne contiennent pas l'expression d'un sentiment flatteur? Est-il un être que vos dédains honorent? Et, s'il en est un, croyez-vous pouvoir penser que c'est moi? L'enthousiasme peut bien me faire trouver à une chose plus de valeur qu'elle n'en a, sans m'aveugler jusqu'à en trouver à celle qui n'en a point du tout. J'ai voulu de vous de l'estime, de l'amitié, des égards; de tout cela plus qu'on n'en accorde au commun des gens en qui on reconnoît du mérite, et je n'en ai rien desiré que je ne dusse l'obtenir. Malgré cela, si mon ame pouvoit désavouer un de ses mouvemens, je désavouerois celui qui me porta à vouloir vous connoître. En vérité, on pardonneroit à peine aux trente ans de St.-Preux, ce que l'expérience de J. J. Rousseau ne l'empêche pas de faire. Au reste, vous avez beau m'ôter le nom

de Julie, je vous défie de m'en ôter le cœur. C'est dommage que vous ne puissiez pas me faire tout le mal que vous me souhaitez ; d'autant plus que si le peu que vous m'en faites, me paroît encore trop difficile à soutenir, je suis libre de penser que le nom de Julie même me convenoit, mais ne me relevoit pas.

Je n'insiste plus sur la continuation d'un commerce qui ne me promet plus de douceurs, et qui, sans doute, ne vous en a jamais procuré. Vous savez que j'ai de l'esprit ; je sais, moi, que vous n'avez que de l'esprit. Ce commerce m'a détrompé de la philosophie ; que pourroit-il me valoir encore ? Il falloit bien qu'il finît : c'est le sort de tout ce qui commence. Si vous devez le subir avant moi, votre injustice présente me rend un grand service. Adieu,

Monsieur, je serois bien fâchée d'avoir empoisonné les derniers momens de notre existence relative, par quoi que ce fût qui eût pu vous coûter un sentiment pénible. Graces au ciel, tout est dans l'ordre ; vous avez les torts et le courage qu'il faut pour les supporter.

*Dernière lettre de Mme. * * *.*

Le 15 janvier 1762.

C'EST sans doute, ma Julie, parce que Molière consultoit sa servante, que tu veux avoir mon avis sur ta lettre à Jean-Jacques. Eh bien! la voilà : elle est délicieuse; non moins pleine de dignité que de délicatesse et d'esprit. J'aimerois mieux l'avoir faite que le roman d'Héloïse. Je ne puis t'exprimer, ni bien comprendre moi-même, tout ce que m'inspire, en revanche, la lettre de ton ours. Si je n'y avois remarqué que du caprice, cela ne me surprendroit pas; mais en me rappelant les précédentes, je trouve dans l'ensemble de l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence, etc. Je me suis donné trois fiers coups de poing sur la poi-

trine, du commerce que je me suis avisée de lier entre vous. Socrate disoit qu'il se miroit, quand il vouloit voir un fou. Donnons cette recette à notre animal, pour lui épargner la peine de quitter son antre, quand il aura pareille curiosité. En vérité, si Diogène vivoit, il brûleroit encore plus d'une chandelle. Comme tu l'as très-bien dit un jour, ma Julie, la portion d'estime que Dieu t'a départie ne sera pas perdue. Tu peux en ajouter pour toi, tout ce que tu en ôteras à bien des gens. La mienne va toujours en augmentant, et n'est pourtant que le moindre des sentimens que je t'ai voués. Mon mari, qui se prie chez toi pour jeudi, prétend qu'il faut enterrer Jean-Jacques auprès de son chien. Je trouve, moi, qu'il lui fait encore trop d'honneur.

De Julie.

Le 23 janvier 1762.

J'APPRENDS que vous avez eu une violente attaque de la cruelle maladie que vous avez trop négligée. De grâce, faites-moi instruire de votre état par la personne qui vous sert. Je serois au désespoir que l'intérêt que j'y prends fût satisfait aux dépens de votre tranquillité ; que mes inquiétudes soient calmées, c'est tout ce qu'il me faut.

Je vous écris à l'insu de Claire ; elle vous blâme trop pour m'approuver. Que n'avez-vous confirmé l'opinion que j'avois de vous ! Mais j'eusse été trop contente. Adieu. Avec quelle amertume je sens que c'est pour moi que je vous écris !

De la même au même.

Le 30 janvier 1762.

Que vous est-il donc arrivé? N'avez-vous pas reçu une lettre du 23, par laquelle je vous priois en grâce de me faire instruire de votre état par la personne qui vous sert? Ou bien étoit-ce encore trop prétendre? A qui voulez-vous que je m'adresse pour avoir de vos nouvelles, étant obligée pour vous-même de cacher l'intérêt que je prends à vous? Je ne sais à quelle idée m'arrêter; toutes celles qui vous sont défavorables me répugnent; je ne puis me déterminer à vous croire aussi ingrat que vous consentez à le paroitre. Je suis dans la plus fatigante perplexité; si mon cœur n'étoit pas hors de la classe commune, je n'oserois m'avouer jusqu'à quel point

je m'occupe de vous. A quel nom vous demanderai-je de dissiper mes alarmes? Que faire valoir auprès d'un homme aux yeux de qui l'amitié la plus pure n'est d'aucun prix? Faites donc que je vous oublie. Adieu; prolongez mes inquiétudes, si c'est une jouissance pour vous; mais ne vous flattez pas que l'inutilité de mes démarches m'engage à me les reprocher; j'ai besoin de vous rendre toute mon estime, ou de perdre jusqu'au desir de vous estimer; si vous me réduisez à cette extrémité, j'en gémirai, mais je ne rougirai pas de m'être trompée: la vertu est si belle, qu'il est même beau de se laisser séduire par ce qui n'en a que l'apparence.

A Montmorenci, le 31 janvier 1760.

Je vous ai écrit, Madame, espérant à peine de revoir le soleil ; je vous ai écrit dans un état où, si vous aviez souffert la centième partie de mes maux, vous n'auriez sûrement guères songé à m'écrire ; je vous ai écrit dans des momens où une seule ligne est sans prix. Là-dessus, tout ce que vous avez fait de votre côté a été de compter les lettres, et voyant que j'étois en reste avec vous de ce côté, de m'envoyer pour toute consolation, des plaintes, des reproches, et même des invectives. Après cela, vous apprenez dans le public que j'ai été très-mal, et que je le suis encore ; cela fait nouvelle pour vous. Vous n'en avez rien vu dans mes lettres ; c'est, Madame, que votre cœur n'a pas autant d'esprit que

votre esprit. Vous voulez alors être instruite de mon état ; vous demandez que ma gouvernante vous écrive ; mais ma gouvernante n'a pas d'autre secrétaire que moi, et quand dans ma situation l'on est obligé de faire ses bulletins soi-même, en vérité, l'on est bien dispensé d'être exact. D'ailleurs, je vous avoue qu'un commerce de querelles n'a pas pour moi d'assez grands charmes pour me fatiguer à l'entretenir. Vous pouvez vous dispenser de mettre à prix la restitution de votre estime ; car je vous jure, Madame, que c'est une restitution dont je ne me soucie point.

J. J. ROUSSEAU.

(De Julie.)

Le 2 février 1762.

MILLE grâces, Monsieur, de la lettre que je reçois de vous. Toute dure qu'elle est, je préfère son effet, à ceux de l'inquiétude dont j'étois tourmentée à votre sujet. Si mon cœur manque d'esprit, heureusement il a des yeux, et votre écriture me paroît assez assurée pour en conclure que votre santé est moins mauvaise que je ne l'ai craint. Ma douleur change donc d'objet : tant mieux, elle en sera moins vive : je souffrois bien plus de vos maux que je ne souffre de vos outrages.

A Dieu ne plaise, Monsieur, que m'obstinant à jouer le rôle d'importune, je vous fatigue par la continuation d'un commerce que je n'ai ni commencé,

ni entretenu dans le dessein de quereller ! Je ne vous demande plus qu'un éclaircissement qui m'est de la dernière importance, et que vous ne pouvez me refuser, sans choquer toutes les règles de l'équité. Comment est-il possible que vous me juriez que vous ne vous souciez point de la restitution de mon estime, après m'avoir dit il y a peu de temps, que vous étiez bien aise de me connoître sans m'avoir vue, afin de dérober à ma figure un cœur qui m'appartient, et de m'aimer autrement que tous ceux qui m'approchent ? Si cette précieuse façon de penser étoit une erreur, qui l'a détruite ? Au reste, Monsieur, ne vous offensez pas de ce que je vous rappelle un temps que vous avez rendu trop court : c'étoit celui du triomphe de la vérité, et du mien, il sera toujours présent à ma mémoire.

C'est sans doute l'imposture qui lui en a fait succéder un que vous employez à insulter sans relâche cette même vertu que vous avez admirée en moi ; et qui n'ayant pas pour but l'estime des hommes, ne sera point découragée par la perte de la vôtre, quoique jamais elle ne s'oublie jusqu'au point de la mépriser. Rompez tout commerce avec moi ; si cela peut diminuer la somme de vos embarras, si l'humanité vous doit une victime, accablez-moi des procédés humilians dont mon sexe, et bien plus encore mon caractère et mes mœurs auroient dû me garantir ; mais ne me refusez pas les lumières que je vous demande ; dites-moi quels sont mes torts ; je vous promets de ne point entrer en justification. Si je me reconnois coupable, j'apprendrai que de bonnes intentions ne sont pas toujours des guides

sûrs. Si je suis obligée d'attribuer vos accusations ou à l'altération que la violence des douleurs apporte dans les idées, ou aux calomnies de quelques ennemis cachés, je mettrai à profit les ressources que, lorsque vous me rendiez justice, vous disiez être à mon usage; et j'éprouverai plus que jamais, *qu'une* ame *honnête* et noble *peut avoir des afflictions, mais qu'elle a des dédommagemens ignorés de toutes les autres*. Adieu, Monsieur, adieu pour jamais, puisqu'il vous est indifférent de savoir que je pense à vous; je vous croyois le cœur sensible.

(De la même.)

Le 23 février 1762.

S'IL vous est possible de me donner de vos nouvelles, fût-ce aussi laconiquement que je vous en demande, Monsieur, je serai charmée d'apprendre que votre situation ne soit pas empirée. De grâce, ne consultez pas votre premier mouvement; je sais que depuis un temps il ne m'est pas favorable; mais j'espère tout de vos réflexions.

Un homme qui a inutilement voulu me persuader que vous faisiez grand cas de lui, et dont j'ai réprimé les impertinentes saillies, a résolu, pour s'en venger, de vous dire du mal de moi. Je ne vous le nommerai point; s'il exécute son indigne projet, je veux que la méchanceté vous fasse connoître le mé-

chant ; s'il ne l'exécute pas, je serois fâchée que vous sussiez qu'il a pu le former. Mais dans toutes les suppositions possibles, j'ai cru que l'intérêt de la vérité m'obligeoit à vous prévenir.

(De la même.)

Le 8 mars 1762.

Vous avez beau ne pas me répondre, Monsieur, il y a des choses incroyables, de quelqu'autorité qu'elles soient appuyées, et je ne croirai jamais que vous soyez insensible aux marques de mon souvenir. Si l'estime étoit un sentiment arbitraire, je pourrois craindre sérieusement d'avoir perdu la vôtre; mais il y a des qualités qui captivent celle de toute ame honnête; et ces qualités-là sont dans mon ame, vous le savez. Cela posé, comme il est impossible que vous ne soyez pas flatté de ma persévérance, je vous écris, malgré les petites considérations personnelles qui pourroient m'arrêter, et la parole que je vous ai indiscrètement donnée de ne plus fixer

votre attention sur moi. Je ne puis tenir contre l'idée de vous faire plaisir ; et certainement, en multipliant mes soins, je sers, ou l'inclination que vous m'avez autrefois marquée, ou votre amour-propre, ou votre ressentiment, peut-être tous les trois ensemble. Tenez, vous êtes précisément par rapport à moi, ce que seroit par rapport à un amateur de sculpture, un des chefs-d'œuvres de Phidias, que le temps auroit endommagé ; l'altération qu'il en auroit reçue n'empêcheroit pas qu'il ne fût un monument précieux de l'habileté de ce fameux artiste, et loin de diminuer de son prix aux yeux du connoisseur, elle serviroit de preuve à son authenticité. De même le travers que vous avez pris contre moi, est le cachet de la nature ; comme l'humanité a toujours un côté défectueux, si je ne con-

noissois pas le vôtre, les vertus que j'admire en vous me paroîtroient suspectes d'affectation, et je vous supposerois peut-être des défauts plus considérables que ceux que vous me montrez. Je me défie des gens en qui tout est louable. Voilà sous quel jour j'envisage votre conduite ; aussi le cas que je faisois de vous n'en est point affoibli, et je regarderois comme une injustice qu'il le fût ; car enfin, je n'avois pu vous imaginer un être parfait, et les choses qui m'ont prévenue pour vous n'en subsistent pas moins. Pour avoir des torts avec moi, vous n'en êtes pas moins le plus éloquent des hommes, et celui qui me semble avoir porté le plus loin la connoissance du cœur humain; je ne vous en dois pas moins les plaisirs infinis que j'ai goûtés en lisant vos écrits, et les voluptueuses larmes qu'ils m'ont

mille fois arrachées ; enfin, vos idées quelquefois singulières, mais toujours nobles et heureuses, ne m'en paroissent pas moins l'achèvement des miennes. Ainsi, dussiez-vous éternellement garder le silence avec moi, vous ne l'imposerez jamais au sentiment distingué qui me parle pour vous. Votre existence, votre santé, votre bonheur seront des objets extrêmement intéressans pour moi ; je rechercherai toujours tout ce qui sortira de votre plume, avec plus d'empressement qu'il n'en appartient à mes foibles connoissances, dût-on s'appercevoir que mon cœur aide mon esprit, dans l'appréciation de vos ouvrages ; et j'ai si peur qu'il m'échappe quelque chose de vous, que je fais venir de Hollande *la nouvelle Héloïse.* Adieu, Monsieur ; sans l'intolérable rigueur du temps, j'aurois envoyé savoir

de vos nouvelles ; il s'adoucira ; j'y enverrai sans doute. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas recevoir trop mal celui de mes gens qui sera encore une fois chargé de cette commission. Je serois bien humiliée qu'il pût observer dans la diminution de vos bontés pour lui, la révolution qui s'est faite dans votre façon de penser pour moi.

(De la même.)

Le 1er. avril 1762.

Je demande de vos nouvelles à tout ce que je vois, Monsieur; mais je vois si peu de monde, que personne ne me satisfait pleinement sur ce chapitre, qui ne cessera jamais d'être intéressant pour moi. S'il vous est possible d'écrire deux mots, de grâce accordez-les à mon inquiétude. Vous m'aviez tant promis que mon souvenir vous seroit toujours cher! Qu'ai-je donc fait?..... Pardonnez: les ames tendres ont toujours trop de propension à se plaindre.

(*De Rousseau.*)

Ma situation, Madame, est toujours la même, et j'avoue que sa durée me la rend quelquefois pénible à supporter; elle me met hors d'état d'entretenir aucune correspondance suivie, et le ton de vos précédentes lettres achevoit de me déterminer à n'y plus répondre; mais vous en avez pris un dans les dernières, auquel j'aurai toujours peine à résister. N'abusez pas de ma foiblesse, Madame; de grâce, devenez moins exigeante, et ne faites pas le tourment de ma vie d'un commerce qui, dans tout autre état, en feroit l'agrément.

Ce 4 avril 1762.

(De Julie.)

Le 8 avril 1762.

Je ne suis pas aussi malheureuse que je le croyois, puisque j'ai vaincu votre silence, Monsieur; mais je le suis encore; achevez votre ouvrage, rendez-moi le nom de Julie, rendez-moi les sentimens dont vous m'aviez flattée, en consentant à me le donner. Pourriez-vous refuser quelque chose à la satisfaction d'une personne qui voudroit tout faire pour la vôtre? Ce n'est point sur les charmes de ma figure, ce n'est point sur les agrémens de ma conversation, que vous vous êtes déclaré pour moi; c'est sur l'exposé fidèle, je l'ose dire, de la conduite que j'ai tenue dans les circonstances les plus épineuses où une

jeune femme puisse se trouver. Perd-on le mérite d'une belle ame, s'éclipse-t-il sans retour, par quelques torts passagers? Sans doute j'en ai eus, puisque vous vous plaignez du ton de quelques-unes de mes lettres; mais pouvois-je mieux prouver qu'il n'étoit pas à moi, ce ton, qu'en le quittant sans m'en appercevoir? Où l'avois-je donc pris? Pourquoi m'en servois-je? Je n'en sais rien. On voit tous les jours, sans s'en étonner, le plus vilain masque sur le plus joli visage.

Quoique j'aie fort à cœur que vous me rendiez les biens que je réclame, Monsieur, il m'importe infiniment davantage que vous soyez persuadé que, faite pour desirer de vous bien des choses, je suis incapable d'en rien exiger. Votre liberté me paroît si précieuse, je suis si éloignée de vouloir la contraindre,

que si on vouloit me fournir des moyens honnêtes d'acquérir des droits sur elle, j'aurois le courage de les refuser. Quand vous voudrez faire diversion à vos maux, par un plaisir bien digne de vous, rappelez-vous que vous m'avez souhaité du bien; dites-moi que vous m'en souhaitez encore, et ne doutez pas que ce ne soit là la façon la plus sûre de m'en procurer.

Je vois revenir le printemps avec une joie extrême; on m'a assuré que cette saison étoit la plus favorable à votre santé. Que mes vœux ne peuvent-ils la fixer! Adieu, Monsieur, mon commerce est déjà si peu piquant pour vous, que je vous prie de ne pas regarder le soin de me répondre, comme un de ceux qui demandent de la célérité. Il est bien vrai qu'en m'écrivant, vous me rendrez service; mais je n'ai jamais été si dis-

posée à attendre ce que j'attendois de vous, parce qu'en vous trouvant mieux disposé pour moi, j'obtiens déjà bien plus que je n'avois espéré.

(De la même.)

Le 21 avril 1762.

J'ENVOIE savoir de vos nouvelles, Monsieur ; ne prenez point cette attention pour une importunité ; elle ne vous engage à rien autre chose qu'à dire à mon commissionnaire comment vous vous portez. Vous auriez plus souvent cette réponse à faire, si je pouvois me confier à d'autres qu'à mes gens, et si les ménagemens que j'ai pour eux me permettoient de risquer souvent de les fatiguer.

Je n'ose vous parler de Claire, et je suis inquiète de ce que vous pensez du silence que je garde à son égard. Il doit vous paroître singulier, ou bien, ce qui seroit pire pour moi, vous imaginez que je ne m'acquitte pas des commis-

sions dont elle me charge pour vous. Je vais vous dire la chose tout comme elle est : j'ai pour principe de ne choquer les idées de personne. Claire, qui est plus capable que toute autre de sentir les agrémens de votre commerce, mais dont l'esprit s'intéresse plus volontiers que le cœur, a été très-piquée de l'indifférence que vous m'avez marquée. Chacun a sa façon de voir ; son avis étoit que je ne m'exposasse plus à la sécheresse de vos réponses. Je n'ai pas dit autrement qu'elle, parce que je ne savois à quoi me déterminer ; et, lorsque mon extrême prévention pour vous l'a emporté sur les raisons d'amour-propre qui auroient pu m'arrêter, le mauvais succès de mes démarches m'a empêché de les lui avouer. Ainsi, elle croit notre correspondance terminée du mois de janvier. Adieu, monsieur, je souhaite

passionnément que le beau temps calme vos douleurs, et ranime vos inclinations bienfaisantes. Je me fais honneur de tout ce qu'il y a de personnel dans ce desir.

(De Rousseau.)

24 avril 1762.

J'ÉTOIS si occupé, Madame, à l'arrivée de votre exprès, que je fus contraint d'user de la permission de ne lui donner qu'une réponse verbale. Je n'ai pas un cœur insensible à l'intérêt qu'on paroît prendre à moi, et je ne puis qu'être touché de la persévérance d'une personne faite pour éprouver celle d'autrui; mais, quand je songe que mon âge et mon état ne me laissent plus sentir que la gêne du commerce avec les dames, quand je vois ma vie pleine d'assujetissemens, auxquels vous en ajoutez un nouveau, je voudrois bien pouvoir accorder le retour que je vous dois avec la liberté de ne vous écrire que lorsqu'il m'en prend envie. Quant

au silence de votre amie, j'en avois deviné la cause, et ne lui en savois point mauvais gré, quoiqu'elle rendit en cela plus de justice à ma négligence qu'à mes sentimens. Du reste, cette fierté ne me déplaît pas, et je la trouve de fort bon exemple. Bon jour, Madame, on n'a pas besoin d'être bienfaisant pour vous rendre ce qui vous est dû ; il suffit d'être juste, et c'est ce que je serai toujours avec vous, tout au moins.

(De Julie.)

Le 28 avril 1762.

De grâce, Monsieur, n'attribuez point ce que je vais vous dire à l'envie de chicaner sur les mots ; le sentiment, qui dicte tout ce qu'on vous adresse, doit en vérité tout faire passer. Il y a, dans la réponse que vous avez bien voulu me faire, une phrase qui m'a été jusqu'au cœur ; car avec vous je n'ai point de vanité. La voici, cette phrase : *Au reste, la fierté de votre amie ne me déplaît pas, et je la trouve de fort bon exemple.* Est-ce que vous me blâmeriez de ne l'avoir pas imitée ? Faites attention, je vous prie, Monsieur, que Claire avoit à venger ma délicatesse outragée ; que c'étoit pour moi qu'elle

vous avoit écrit ; que c'étoit en moi qu'elle avoit cru appercevoir assez de conformité avec Julie pour imaginer que mon existence devoit vous intéresser, que c'étoit moi, enfin, qu'il s'agissoit de lier avec vous, et qu'elle ne se regardoit elle-même que comme l'instrument honnête d'un commerce honnête aussi, dans son principe et dans sa fin. Si Claire s'étoit passionnée comme moi pour le génie qui a produit vos ouvrages ; si j'avois vu ses larmes attester sa sensibilité à tout ce qui venoit de vous ; si, après avoir goûté le plaisir d'être le premier objet de votre attendrissement, elle étoit devenue la victime de votre dureté ; enfin, si j'avois plaisanté comme elle, et qu'elle eût senti comme moi, je ne sais si elle feroit à présent comme moi, mais certainement je ferois comme elle.

Vous ne sentez plus actuellement que la gêne du commerce avec les dames, Monsieur? Je ne vois pas que cela doive vous dégoûter du mien, qui ne vous en impose aucun. Puisque, malgré votre justice et mes instances, vous ne voulez pas me rendre le nom de Julie, je ne veux plus être femme à vos yeux; honorez-moi du titre de votre ami; mon cœur a toutes les qualités et tous les sentimens qui y répondent; je m'accomoderai bien mieux de la liberté avec laquelle on traite un ami, que de ce que vous ne rendriez qu'à mon sexe. Ne m'écrivez que lorsque l'envie vous en prendra: cela ne m'empêchera pas de vous écrire de temps à autre. S'il vous convient mieux que je ne vous écrive point du tout, dites-le moi franchement; quoi qu'il m'en coûte, je ferai ce sacrifice, et je regretterai toujours que ce

soit le seul que la fortune ait mis en mon pouvoir.

M. de Sirejean m'a dit qu'il vous avoit constitué juge d'un différend qu'il avec une femme, et que vous aviez prononcé contre elle une décision fort amère : ce sont ses termes. Cette femme, Monsieur, c'est moi ; il m'a juré qu'il ne m'avoit pas nommée ; car je le lui ai demandé bien plus par curiosité que par crainte. Ce ménagement me paroît insultant, et je suis bien-aise de le rendre inutile. La personne qui l'avoit prié de lui rendre un léger service, c'est Claire ; elle lui avoit donné rendez-vous chez moi pour savoir le succès de ses soins, dont elle ne fut pas contente. A la vérité, l'intérêt que je prends à elle, s'exprima chaudement ; mais je ne parle qu'à condition de dire vrai, et d'ailleurs j'étois déjà si indisposée contre

M. de Sire-Jean pour mon propre compte, que j'aurois refusé de le recevoir, dès ce jour-là, comme je l'ai toujours fait depuis, sans le respect que les malheurs de Claire me donnent pour ses intentions. Elle m'a dispensée d'en pousser plus loin les témoignages; aussi est-ce au Palais-Royal que M. de Sire-Jean m'a dit qu'il vous avoit vu, et qu'il comptoit vous voir mardi dernier ou mardi prochain. Je l'aurois peut-être fort embarrassé, si je lui avois dit que j'ai l'honneur d'être en correspondance avec vous; mais j'avois plus d'une raison pour ne le lui pas dire. Je ne doute pas qu'il ne se plaigne beaucoup de moi; car j'ai beaucoup à me plaindre de lui; et j'ai remarqué qu'on ne pardonne jamais plus difficilement, que lorsqu'on a tort. Il m'en feroit un bien plus essentiel qu'il ne le pense, s'il

fortifioit l'éloignement que vous avez pris pour moi. Cependant, je ne prendrai contre ce malheur aucune précaution indignè de mon caractère. Puisque vous connoissez mon accusateur, c'est à vous à le juger.

(De Rousseau.)

A Montmorenci, le 21 mai 1762.

VOUS avez fait, Madame, un petit *quiproquo*; voilà la lettre de votre heureux papa; redemandez-lui la mienne, je vous prie; étant pour moi, elle est à moi, je ne veux pas la perdre; car depuis que vous avez changé de ton, votre douceur me gagne, et je m'affectionne de plus en plus à tout ce qui me vient de vous. Ce petit accident même ne vous rend pas, dans mon esprit, un mauvais office; et dût-il entrer du bonheur dans cette affaire, on ne peut que bien penser des moeurs d'une jeune femme, dont les méprises ne sont pas plus dangereuses.

Mais à juger de vos sociétés par les gens dont vous m'avez parlé, j'avoue

que ce préjugé vous seroit bien moins favorable. Je n'avois de ma vie ouï parler de M. de S. . . . , non plus que de M. M. . . . , dont vous m'avez fait mention ci-devant. Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre : je n'aime point à prononcer ; je ne blâme qu'avec connoissance, et ne vais jamais à Paris. Que faut-il donc penser de ces messieurs-là, Madame, et quelle liaison doit exister entre vous et de telles gens ?

(De Julie.)

Le 22 mai 1762.

La lettre qui vous appartient, et que vous daignez redemander, Monsieur, est allée en Suisse, comme vous avez dû le voir, par celle que le hasard a fait tomber entre vos mains. Je ne doute pas qu'on ne me la renvoie; vous l'aurez assurément : elle ne convient qu'à vous, et doit faire, dans l'esprit de mon papa, un effet aussi bon que celui que la sienne a fait dans le vôtre. Il me connoît trop pour se méprendre au ton qui y règne : il en conclura que je suis en relation avec un homme du premier mérite; ainsi je suis toute consolée de ma méprise. Elle humilieroit pourtant bien un peu l'amour-propre d'un autre; car cette lettre ne prouve pas une grande

supériorité de sentimens entre vous et moi ; mais dans ma façon de voir, ceux que j'ai conçus pour vous n'ont pas besoin d'être heureux pour être honorables.

Votre lettre m'a étonnée au-delà de toute expression ; quelque mince opinion que j'eusse de M. de Sire-Jean je ne le croyois pas capable de tant de fausseté ! Il faut être bien accoutumé au mensonge, pour fabriquer une histoire pareille à celle qu'il m'a faite, et pour la débiter avec autant d'effronterie ! Je suis bien fâchée que le mystère dont cent raisons m'obligent d'envelopper notre correspondance, ne me permette pas de lui montrer votre lettre. Je l'enverrois chercher tout exprès : on peut voir un impudent, peut-être le doit-on, quand c'est pour le confondre. Au surplus, Monsieur, cet

homme n'est point de ma société : vous auriez bien dû le juger à la façon dont je vous en ai parlé. J'ai eu l'honneur de vous dire, qu'il avoit été présenté chez moi par Claire, que je n'ai jamais pu déshabituer de m'amener, malgré moi, tout ce qui met le pied chez elle ; et qu'après sa troisième visite, que je n'ai même reçue que parce que j'en attendois quelqu'avantage pour Claire, je lui avois fait fermer ma porte irrévocablement. La crainte de faire de la peine aux autres, me met trop souvent dans le cas d'en éprouver moi-même ; j'ai voulu ménager Claire, et je me suis sans doute fait, d'une connoissance méprisable, un ennemi dangereux. Je vous prie, Monsieur, de ne pas ranger M. Maillard dans la même classe que M. de Sire-Jean. Ce Monsieur Maillard, que je connois aussi par

Claire, est un homme très-honnête, qui m'a beaucoup aimée, et qui m'est encore attaché, quoiqu'il n'ait pu faire de moi que son amie (j'appuie sur cette circonstance, parce qu'il y a peu d'hommes dans l'éloge de qui elle pût entrer). Il y a long-temps que je le connois ; il a l'estime de beaucoup de gens de bien; je lui ai des obligations, et nous n'avons rien à lui reprocher, si ce n'est d'avoir trop présumé de son crédit, lorsqu'il se flatta de vous engager à venir chez moi. Il devoit effectivement dîner avec vous dans une maison, je crois, aux environs de Pierrefite ; et m'a dit tout naturellement depuis, que vous n'aviez pas pu y venir. Cela ne ressemble point à la conduite de M. de Sire-Jean; adieu, Monsieur, je vois à votre style que vous vous portez mieux, et j'en suis enchantée. Je vous déclare

que, si je le puis, je vous ferai tant avancer cet été dans les dispositions favorables que vous paroissez reprendre pour moi, que cet hiver vous ne pourrez plus vous en dédire.

P. S. Pardonnez-moi cette enveloppe. En vérité, je ne vaux pas ce que je vous coûte, mais en relisant votre lettre, je m'apperçois que je n'ai pas assez justifié M. Maillard. Beaucoup de gens dont vous n'entendez point parler, entendent parler de vous: il est tout simple qu'on l'ait flatté de lui faire faire connoissance avec vous; et qu'on lui ait dit comme nouvelle, que vous alliez venir à Paris. Je l'ai bien cru, moi; la chose n'est pas incroyable; peut-être l'ai-je dit, et certainement je ne voulois pas mentir; il est peut-être, il est sûrement dans ce cas-là.

(*De Julie.*)

Le 27 mai 1762.

En arrivant hier de l'abbaye de Bon-Secours, où je passe un jour de chaque semaine, je trouvai chez moi quatre volumes, qui portoient mon adresse bien circonstanciée, et dont il me sembla que je ne connoissois pas l'écriture. Je les déficelai avec empressement, et je fus d'autant plus enchantée de reconnoître l'auteur, au titre de l'ouvrage, que je ne m'attendois pas de votre part, Monsieur, à une attention si marquée. Mais quand on m'apporta un second exemplaire destiné à Claire, car on ne me le remit pas en même-temps, ma joie diminua de moitié. Pourquoi balancerois-je à vous avouer ce mouve-

ment ? J'ose croire qu'il n'est pas tout-à-fait condamnable, puisqu'il s'est trouvé dans mon ame. Je me distingue assez par le degré d'attachement que j'ai pris pour vous, pour qu'il me soit permis de souhaiter que vous me distinguiez aussi. D'ailleurs, ceci n'est pas une affaire purement de délicatesse : le présent que vous me faites, dont je sens tout le prix, et dont je vous fais de sincères remercîmens, m'a d'abord sensiblement flattée. Celui que vous faites à Claire, me jette dans la plus critique position. Faites-moi la grâce de m'écouter un moment, et vous concevrez combien ce double cadeau m'embarrasse. Il n'est pas vraisemblable qu'ayant rompu durement avec nous, ce que Claire croit, et ce qui seroit, sans mon acharnement à vous écrire, vous nous envoyez vos ouvrages ; cela

a l'air d'un retour, que les dernières de vos lettres que Claire a vues, n'annonçoient point du tout. Si je lui donne *Emile* de votre part, elle me fera cent questions. Je ne sais point mentir, et je ne veux pas, à cet égard, lui dire la vérité. Elle, sa famille, et sur-tout son mari, ont pris si fort au grave la façon dont vous m'avez traitée, que je déchoirois beaucoup dans leur opinion, s'ils savoient qu'elle ne m'a pas rébutée. On blâme toujours ce qu'on ne feroit pas. Jamais ils ne me parlent de vous; je ne leur en parle pas non plus; et la courte correspondance dont ils ont connoissance, est, entr'eux et moi, au rang des choses non avenues. Tenez, Monsieur, vous m'obligerez infiniment si vous voulez bien me permettre de vous renvoyer l'*Emile* que vous m'avez adressé pour Claire : assurément je

serai fort-aise qu'elle l'ait, pourvu que ce soit moi qui le lui donne. Il faut même qu'elle ignore que je le tiens de vous ; il sera tout simple qu'elle pense que je l'ai acheté, et tout simple aussi qu'en en faisant grand cas, je le lui procure. Mon Dieu ! que je suis malheureuse d'être enchainée de tous côtés ! Vous ne sauriez croire ce que me coûte le rôle que je suis forcé de jouer vis-à-vis de vous dans cette occasion. Pour lui donner une apparence plus honnête, il faudroit que dans le fond il le fût moins. Il y a bien des sortes de liens pour une ame sensible, Monsieur..... Je ferai pourtant ce que vous voudrez ; et ce n'est que parce que je suis disposée à suivre vos intentions à mes propres risques, que je fais partir cette lettre par la poste, au lieu d'en charger un de mes gens, en vous renvoyant

votre livre. Ayez la bonté de me mander promptement à quoi vous vous décidez : si vous persistez dans votre première idée, je ne puis trop tôt m'acquitter de votre désespérante commission. J'aurois grand besoin, dans ce moment-ci, que vous me connussiez davantage . . . . Adieu.

(*De Rousseau.*)

Ce samedi 29.

La preuve, Madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous, est que son exemplaire vous a été remis, quoique j'eusse son adresse ainsi que la vôtre. J'ai pensé qu'ayant une fille à élever, elle seroit peut-être bien-aise de voir ce livre; et comme le libraire le vend fort cher, et qu'elle n'est pas riche, j'ai pensé encore que vous seriez bien-aise de le lui offrir. Offrez-le lui donc, Madame, non de ma part, mais de la vôtre, et ne lui faites aucune mention de moi. Du reste, quoi que vous puissiez dire, je n'appelerai jamais ni Julie, ni Claire deux femmes, dont l'une aura des secrets

pour l'autre ; car, si j'imagine bien les cœurs de Julie et de Claire, ils étoient transparens l'un pour l'autre ; il leur étoit impossible de se cacher : contentez-vous, croyez-moi, d'être Marianne ; et si cette Marianne est telle que je me la figure, elle n'a pas trop à se plaindre de son lot.

Le premier juin 1762.

LA force des circonstances pouvoit seule m'obliger à priver Mme. *** d'un avantage que j'apprécie tout ce qu'il vaut. Il m'en a plus coûté que je n'ai pu vous le dire, Monsieur ; et si l'attention que vous avez eue pour moi pouvoit se payer, en vérité, je l'aurois achetée. Vous ne voudriez pas que je me fisse une seconde violence sans motifs et sans dédommagemens, en faisant honneur à ma générosité auprès de Mme***, de ce qu'elle devroit à la vôtre. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous renvoie *l'Éducation* ; je ne l'avois gardée qu'au cas que vous exigeassiez que je la présentasse de votre part, ce que j'aurois fait ; malgré toutes mes répugnances, je m'en suis expliquée. Sur-tout,

Monsieur, ne voyez dans le refus que je fais de ce second exemplaire, que mon attachement à la vérité; soyez persuadé que j'ai accepté l'autre avec transport, et que je vous estime trop pour compter ce que je reçois de vous. S'il faut être aussi heureuse que Julie pour prétendre à l'honneur de porter son nom, j'y renonce; mais quelque qualité que vous me supposiez, si vous supposez que je ne lui ressemble pas, comment voulez-vous que je sois contente de mon lot? Ne l'avez-vous pas imaginée telle qu'il faut être, pour être bien à votre gré? Au surplus, que votre imagination me fasse grâce ou non, je me lasse de n'être connue de vous que par elle; et si le préjugé n'étoit pas contre ma visite, je ne tiendrois pas à l'envie d'aller détruire ou perfectionner l'idée que vous avez de moi. Je ne vous

dirai rien d'*Émile* ; je n'ai pas voulu le lire qu'il ne fût relié : c'est une précaution que j'ai coutume de prendre pour les livres des auteurs que j'aime.

Vos intentions seront remplies : Mme*** l'aura. Malheureusement, sa fille est née trop tôt, pour être élevée suivant vos principes ; elle a actuellement quinze ans. Mais, que dis-je ? A cet âge l'éducation est-elle achevée ? L'est-elle jamais ? Quant à moi, je compte bien faire mon profit de ce que vous en dites. Je veux que vous ayez travaillé pour moi.

Le refroidissement du temps m'a beaucoup affligée. A peine goûté-je le plaisir d'espérer que vous vous portez mieux, que je voudrois vous savoir guéri ! Vous ne sauriez croire combien je m'intéresse à votre santé. Quoique je haïsse les chaleurs, jusqu'à préférer

l'hiver à l'été, vous m'avez appris à les supporter sans impatience, à les desirer même. Julie auroit senti comme cela.

MARIANNE.

(De Rousseau.)

Premier juin 1762.

Je suis mortifié, Madame, que mon exemplaire n'ait pu être employé, et peut-être ne vous sera-t-il pas si aisé de le remplacer que vous avez pu croire; car on dit que mon livre est arrêté et ne se vend plus. A tout évènement, il reste ici à vos ordres. Je ne renonce qu'à regret à l'espoir de vous en voir disposer, et je vous avoue que la délicatesse qui vous en empêche n'est pas de mon goût. Mais il faut se soumettre; nous parlerons du reste plus à loisir. Votre voyage est une affaire à méditer; car je vous avoue que, malgré mon état, j'ai grand peur de vous.

(*Du même*).

A M. M., 4 juin 1762.

J'ai, Madame, une requête à vous présenter. Le cœur plein de vous, j'en ai parlé à Mme. la maréchale de Luxembourg; et, sans prévoir l'effet de mon zèle, je lui ai inspiré le desir de savoir qui vous êtes, et peut-être d'aller plus loin. Elle m'a donc chargé de vous demander la permission de vous nommer à elle, et je dois ajouter que vous m'obligerez de l'accorder. Mais, du reste, vous pouvez me signifier vos volontés en toute confiance, vous serez fidèlement obéie. La seule chose que je vous demande pour l'acquit de ma commission, est, en cas de refus, de vouloir bien tourner votre lettre de manière que je puisse la lui montrer.

Dois-je desirer ou craindre la visite que vous semblez me promettre? Je crois, en vérité, qu'elle m'ôte le repos d'avance : que sera-ce après l'évènement? Mon Dieu! que voulez-vous venir faire ici de ces beaux yeux vainqueurs des Suisses? Ne sauroient-ils du moins laisser en paix les Genevois? Ah! respectez mes maux et ma barbe grise; ne venez pas grêler sur le persil. Il faut pourtant achever de m'humilier, en vous disant combien les préjugés que vous craignez sont chimériques. Hélas! ce n'est pas d'aujourd'hui que de jolies femmes viennent impudemment insulter à ma misère, et me faire à-la-fois de leurs visites un honneur et un affront! Je ne sais pourquoi le cœur me dit que je me tirerai mal de la vôtre. Non, je n'ai jamais redouté femme autant que vous. Cependant, je dois vous prévenir

que si vous voulez tout de bon faire ce pélerinage, il faut nous concerter d'avance, et convenir du jour entre nous, sur-tout dans une saison où sans cesse accablé d'importuns de toutes les sortes, je suis réduit à me ménager d'avance, et même avec peine, un jour de pleine liberté. Vous pouvez renvoyer la réponse à cet article à qu'elqu'autre lettre, et n'en point parler dans la réponse à celle-ci.

Je n'ai encore montré aucune de vos lettres à Mme. de Luxembourg; et si je lui en montre, et que vous ne vouliez pas être connue, soyez sûre que j'y mettrai le choix nécessaire, et qu'elle ne saura jamais qui vous êtes, à moins que vous n'y consentiez. Excusez mon barbouillage; j'écris à la hâte, fort distrait, et du monde dans ma chambre.

(*De Marianne.*)

Le 5 juin 1762.

AH ! Monsieur, c'est à moi qu'il faut parler de moi. A quel dessein aller entretenir Mme. la maréchale de Luxembourg, d'une femme dont l'unique ambition est maintenant d'être éternellement ignorée ? De grâce, ne me nommez pas : j'ai les plus fortes raisons pour vous en prier ; et d'ailleurs, mon nom n'est ni assez connu, ni assez obscur, pour ajouter à mon éloge. Mon mari, ma famille, tout transpire ; le cœur m'en bat encore. Placée ailleurs, je me trouverois trop heureuse d'obtenir un rang dans l'estime de Mme. la maréchale, et de vous le devoir ; mais.... ma position me défend de travailler à la rendre

meilleure. Je me hâte de vous répondre; je tremble que vous ne preniez un jour de retard pour un acquiescement. Que ne me demandez-vous des choses que je puisse faire!

(*De la même.*)

Le 7 juin 1762.

De grâce, Monsieur, un mot qui me tranquillise sur votre sort : il court, à votre égard, des bruits fort inquiétans. Je sais, à la vérité, que Paris est fertile en fausses nouvelles ; mais celles qui sont mauvaises, et qui le sont particulièrement pour moi, me trouvent toujours disposée à les croire. Et puis je crains toujours les *carrières* pour les gens qui osent dire vrai. Informez-moi, je vous prie, de ce que je dois espérer ; vous devez cette marque de confiance à l'intérêt distingué qui me la rend nécessaire.

(*De Rousseau.*)

A Montmorenci, le 7 juin 1762.

RASSUREZ-VOUS, Madame, je vous supplie; vous ne serez ni nommée, ni connue : je n'ai fait que ce que je pouvois faire sans indiscrétion. Je visiterai, dès aujourd'hui, toutes vos lettres; et n'ayant pas le courage de les brûler, à moins que vous ne l'ordonniez, j'en ôterai du moins avec le plus grand soin tout ce qui pourroit servir de renseignement ou d'indice pour vous reconnoître. Au reste, attendez quelques jours à m'écrire. On dit que le parlement de Paris veut disposer de moi : il faut le laisser faire, et ne pas compromettre vos lettres dans cette occasion.

Je r'ouvre ma lettre pour vous dire que j'aurai soin d'ôter aussi votre cachet, et de mettre toutes vos lettres en sûreté : ainsi, soyez tranquille.

(*De Marianne.*)

Le 2 juillet 1762.

AH ! vous m'avez totalement oubliée. Pourriez-vous séparer de mon idée, celle des mortelles inquiétudes que votre position et votre silence doivent me causer ? Et manqueriez-vous de moyens pour adoucir mes peines, si vous daigniez vous en occuper ? Je ne sais comment vous supportez l'orage; je ne sais où il vous a conduit ; mais je sens qu'il m'accable. Avoir à craindre tout-à-la-fois pour votre liberté, votre santé, et les sentimens que vous m'aviez promis, c'en est trop pour mon courage. La douleur s'est tout-à-fait emparée de moi; tout m'est devenu insipide; tout l'agrément de ma vie en est

retranché. Ce n'est pas que je veuille vous faire entendre que vous soyez la seule personne dont le bien-être importe à mon bonheur : j'ai des amis de l'un et de l'autre sexes ; leur nombre est petit, leur qualité est exquise, et ils me font goûter tous les charmes de l'amitié ; mais la situation d'aucun d'eux n'étant aussi intéressante que la vôtre, vous l'emportez dans ce moment-ci sur eux tous. Ah! combien l'inestimable livre que vous m'avez donné, m'a coûté de larmes ! Combien j'en ai versé en le lisant ! Combien l'effet qu'il a produit m'en arrache tous les jours ! Quelle source d'amertume il a ouverte en moi ! Qu'il m'est cher dans tous les sens !... Mais si vous aviez pris quelque confiance en moi ; si vous me croyez digne d'être votre amie, me laisseriez-vous, comme le reste du monde, dans la plus

profonde ignorance sur ce qui vous regarde ? Ne pouvez-vous imaginer combien les desirs de mon cœur appellent les épanchemens du vôtre ? Pensez-vous que tout l'attachement que je vous ai marqué, ne fût qu'un simple amusement, ou qu'un manège de mon amour-propre, pour me réhausser à mes propres yeux ? Ah ! Monsieur, je serois bien plus humiliée d'être capable de le feindre, qu'incapable de le sentir ! Croiriez-vous encore que tout ce que je veux de vous, ce soient des lettres ? Gardez-vous pour vous-même d'offenser par cette opinion une ame bien faite pour tenir à la vôtre, une ame que vous croiriez vous-même avoir formée, si vous pouviez suivre tous ses mouvemens ?

Je fais passer cette lettre à Mme. de Luxembourg, par la poste, sans qu'elle

sache de qui elle vient, et sans aucune recommandation. Je ne sais quel usage elle en fera; mais je penche à croire qu'elle justifiera votre estime, en respectant un dépôt qui porte votre nom. Adieu, Monsieur; si vous pouvez m'écrire sans danger pour vous-même, si vous le voulez, et que ce soit la crainte de me faire connoître qui vous retienne, mettez votre lettre sans adresse, sous une enveloppe à l'adresse de Mme. la marquise de Solar. Faites mettre cette adresse par une personne de confiance, de peur que votre écriture étant reconnue, le timbre de la poste n'indiquât où vous êtes, s'il faut encore le cacher, et sur-tout ne cachetez pas avec votre devise, tant pour vous que pour moi: elle est actuellement trop connue; dirai-je trop prouvée? Ah! sans doute, s'il faut que j'en perde une liaison, que

j'ai eu tant de peine à conserver .... Mais, voudrez-vous me confier votre secret à moi-même ? Eh bien ! ne datez pas votre lettre ; faites-la mettre à la poste, à un autre endroit que celui que vous habitez. Si vous croyez devoir prendre ces flétrissantes précautions, je vous donne ma parole de ne faire aucune recherche. Que je sache seulement que vous êtes . . . Je ne sais ce que je dis : ma délicatesse m'égare ; tous ces entours sont inutiles ; il suffira que vous ne datiez pas votre lettre, puisque ne me parvenant pas directement, l'enveloppe qui seule portera le timbre, ne viendra pas jusqu'à moi. Quant à Mme. de Solar, elle n'en pourra rien conclure ; elle ne sait pas que c'est vous qui m'avez écrit par son moyen, et je le lui dirai bien moins que jamais. Elle se charge de me rendre

ce service sans scrupule et sans curiosité. N'en augurez pas moins bien de ses mœurs : rien de ce qui vient de moi, n'est suspect aux yeux des gens qui me connoissent.

(*De la même.*)

Le 23 juillet 1762.

Vous savez si votre silence m'est sensible, Monsieur, vous connoissez mieux qu'un autre tout ce que vaut le plaisir de calmer les inquiétudes que l'on cause; et ce que vous lui préférez, mérite sans doute d'être connu. Ainsi, je ne me plains pas de vous; mais je crois devoir vous dire, que j'adressai, le 2 de ce mois, une lettre pour vous à Mme. de Luxembourg, parce que j'ignorois où vous prendre. Si elle ne vous l'a pas fait tenir, pouvois-je le prévoir? C'est votre amie : en m'en rapportant à sa bonne foi, je me suis égarée sur vos traces : je n'ai rien à me reprocher.

Si vous avez reçu ma lettre. . . . . ,
j'étoufferai le murmure de mon cœur.

Mal si contrasta quel ch'ordina il cielo.

D'ailleurs, vous m'avez appris à souffrir, et je vous en remercie. Quelle science pouvoit être pour moi d'un plus fréquent usage? Ne croyez pas que je me fasse honneur d'une résignation qui ne me coûte rien; elle n'est point l'effet de mon indifférence; plus vive que jamais sur ce qui vous intéresse, je ne m'occupe qu'à recueillir tout ce que j'entends dire de vous; et l'air avec lequel j'en saisis une partie et rejette l'autre, décèle aux yeux de tout le monde des sentimens qu'on appelle partialité, et dont il ne m'importeroit de persuader que vous, qui ne pourriez vous méprendre sur leur nature.

Votre éloignement m'a fait un effet

que je ne comprends pas bien moi-même : j'ai cru perdre infiniment plus que je n'ai possédé. Aussi pouvoit-il arriver dans un moment plus désavantageux pour moi ? Vous desiriez presque de me voir ; mes lettres vous devenoient précieuses ; cela annonçoit un degré d'affection assez fort pour remplir mes voeux, toujours mesurés sur ce qu'il m'est permis de prétendre ; mais peut-être trop foibles pour résister à la diversion que votre déplacement et ses causes y ont faits. Monsieur, je ne mets plus ni mon estime, ni mon attachement à prix. De quelque façon que vous vous conduisiez avec moi, l'un et l'autre sont inaltérables ; vous ne pouvez nuire qu'à mon bonheur. Il eût eu bien moins d'obstacles, si je m'en étois tenu à vous admirer, et si ma déférence pour une femme d'esprit ne

m'avoit pas engagée dans une démarche qui, me donnant plus de moyens de vous connoître, ne pouvoit manquer de convertir en sentimens mes opinions sur votre compte.

> Periglioso è cercar quel che trovato
> Soddisfa sì, ma più tormenta assai.
> Non ritrovato:

Pourquoi Madame m'a-t-elle excitée à rechercher votre amitié ? Sans ses encouragemens, je ne l'aurois jamais osé : ma timidité naturelle m'auroit tenu lieu de prudence. Que d'alarmes elle m'auroit épargnées ! Dans quelle anxiété vous tenez mon esprit ! Aussi, c'est une témérité que d'espérer d'être tranquille, quand on fait dépendre sa tranquillité de ce qui ne dépend pas de soi.

(*De la même.*)

Le 10 août 1762.

Je suis au désespoir; votre silence, toujours cruel pour moi, le devient plus encore par la réunion de plusieurs circonstances qui, bien qu'elles n'aient aucun rapport à vous, aigrissent la douleur que votre oubli me cause. Eh quoi! en vous éloignant de ce Paris, que vous détestez et que j'abhorre, vous semblez m'avoir enveloppée dans la haine que vous lui portez! Moi, dont la persévérance est peut-être sans exemple, quelque reconnu que soit le mérite de son objet! moi, dont votre cœur étoit assez plein pour avoir besoin de s'épancher dans celui d'une équivoque amie; car cette Mme. de Luxem-

bourg a sans doute cédé à la curiosité de savoir avec qui vous étiez en commerce, ou du moins, de quelle nature étoit ce commerce, dont on lui faisoit mystère. Si elle vous avoit envoyé une lettre que je lui fis remettre pour vous, le 2 du mois dernier, n'auriez-vous pas pris sur vos occupations, quelque sacrées qu'elles pussent être, le temps de me dire que vous me saviez gré de mes inquiétudes? Une maréchale de France croit pouvoir traiter légèrement tout ce qui ne s'annonce pas par des titres fastueux, et ne s'apperçoit pas qu'au poids de la raison: rien n'est si léger que ces titres. Mais M. Roguin, cet heureux et digne ami, que vous aimez, qui vous oblige, et à qui j'ai adressé une lettre pour vous, le 23 juillet, auroit-il...... je m'y perds. De grâce, Monsieur, écrivez-

(*De Rousseau.*)

Motiers-Travers, le 20 août 1762.

J'AI reçu, Madame, vos trois lettres en leur temps. J'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez envoyée à Mme. de Luxembourg, et sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang. J'avois cru que ma situation vous feroit excuser des retards auxquels vous deviez être accoutumée, et que vous m'accuseriez plutôt de négligence que Mme. de L. d'infidélité. Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé. Du reste, puisque même, dans la circonstance présente, vous ne savez que gronder avec moi ni m'écrire que des reproches, contentez-vous, Madame,

si cela vous amuse; je m'en complairai peut-être un peu moins à vous répondre, mais cela n'empêchera pas que je ne reçoive vos lettres avec plaisir, et que votre amitié ne me soit toujours chère. Vous pouvez m'écrire en droiture ici, en ajoutant *par Pontarlier*. Mais il faut faire affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas la frontière.

(*De Marianne.*)

Le 31 août 1762.

Je suis aux genoux de Mme. de Luxembourg, Monsieur, et je lui fais devant vous, qui êtes le seul témoin de l'injure que je lui ai faite, toutes les réparations que vous croyez que je lui dois. Qu'il me soit cependant permis de faire valoir ce qui peut diminuer ma faute, puisque, contre mon espérance, mon excuse ne se trouve pas en vous-même. Si j'ai porté de Mme. de Luxembourg un jugement faux et téméraire, il n'a du moins pas été précipité ; ce n'est qu'après plus de deux mois d'un silence désolant, que je me suis déterminée à soupçonner sa bonne foi. Il est vrai que rien n'autorise une injustice ; ainsi,

j'avoue que, malgré toutes mes raisons, j'ai eu tort. Quant aux circonstances présentes, que vous prétendez avoir dû me faire supporter patiemment, de n'entendre pas parler de vous, cette allégation est une bêtise, passez-moi le terme, et qui pis est, une bêtise de cœur. C'est précisément parce que vous étiez dans une position où j avois tout à craindre, qu'il m'étoit plus insupportable d'ignorer ce qui vous arrivoit. Quelqu'honorable, quelque belle que fût la cause de la révolution survenue dans votre sort, j'en craignois les influences sur votre santé, et il me semble que quand on est ému par un intérêt si cher, on est bien pardonnable de mal combiner ses démarches, et de mal juger de celles des autres.

Si je suis bien informée, je vous dois des remercimens, Monsieur; et je ne

puis vous dire combien je suis flattée de la distinction que j'ai lieu de croire que vous m'avez accordée. On m'a assuré que M. Lenieps et M. l'abbé d'Arty vous avoient écrit, et que, quoiqu'ils fussent tous deux de vos amis, vous n'aviez encore répondu ni à l'un ni à l'autre. La satisfaction que j'ai ressentie de cette préférence, auroit été bien plus pure, si je n'avois pu croire que vous eussiez cédé à mon importunité. Pourquoi vous ai-je écrit trois lettres? C'est ma faute, et ce n'est pas la première fois que mon empressement me nuit auprès de vous. Mais aussi, peut-être ne m'auriez-vous pas écrit, et une lettre de vous mérite bien d'être payée par la petite mortification de ne la devoir qu'à votre impatience. Vous voyez bien, Monsieur, que je ne gronde pas toujours. Oh! comment vous, qui connois-

sez si bien le langage du sentiment, avez-vous pu le confondre avec celui de l'humeur, et dire que je vous grondois, quand je n'ai voulu exprimer que des inquiétudes ?

Je vous envoie cette lettre, qui a déjà fait un voyage en Suisse, et que vous me redemandâtes dans un temps où je me flattois de l'espérance de vous voir. Elle ne m'a été renvoyée que depuis peu : peut-être avez-vous oublié tout cela ; peut-être ne vous en souciez-vous plus. En ce cas, il vous sera plus aisé de la brûler sans la lire, qu'à moi de négliger une chose que vous avez paru desirer.

C'est singulièrement s'y prendre pour vous plaire (objet que je ne perds pas de vue), que de vous adresser des vers, quand on est femme et qu'on a lu vos écrits. Aussi y a-t-il long-temps

que ceux que je joins à cette lettre, sont faits : c'étoit avant que *l'Éducation* parût ; je n'osai pas vous les envoyer ; la tournure qu'avoit alors notre commerce ne prêtoit pas à cette témérité : il me semble qu'il en a pris un autre, plus propre à me concilier votre indulgence ; et ce qui achève de m'encourager, c'est qu'on prétend que vous n'êtes plus si rigide sur l'analogie que doivent avoir les occupations d'une personne, avec les facultés attachées à son sexe. On m'a dit que vous appreniez à faire des lacets ; peut-être n'est-ce qu'un conte. N'importe : je veux tenir la chose pour vraie, jusqu'à ce que mes vers, qui ne contiennent que des vérités, soient reçus de vous, bien ou mal. Au surplus, vous devez me pardonner de penser en vers, quand je suis vivement affectée ; car c'est ainsi que j'en fais, et

vous ne devez pas me savoir mauvais gré de vous communiquer ceux-ci, qui expriment quelques idées justes, et des sentimens que je ne croirai jamais vous avoir assez prouvés. Cet amusement ne me fait point dédaigner ceux qui conviennent plus spécialement à mon sexe, et sans doute à ma capacité : il n'empêche pas que je ne sache coudre, broder, tricoter aussi bien qu'il soit possible ; que je ne joue du clavecin, de la guitarre, de la harpe, que je ne veille avec le plus grand soin aux besoins et à la conduite d'un domestique assez nombreux à mon gré, et assez heureux au sien même : je n'ai point d'enfans ; et c'est en adoptant pour tels les gens qui me servent, que je sais m'en dédommager. Vous croirez peut-être que la vanité, qui ne fait rien de bon, m'a fait poëte. Point du tout : je ne crains

rien tant que d'en avoir la réputation ; c'est malgré moi que mon mari me l'a donnée : je ne prône ni ne montre mes vers ; et notamment ceux que je vous envoie, n'ont été vus que d'une amie, pour qui je n'ai rien de caché, qui n'est point celle que vous connoissez, et dont le mérite me convient à merveille ; car, je l'avoue, toute espèce de mérite n'est pas celle qu'il me faut.... Mais il est temps de m'appercevoir que voilà une lettre énorme ; il me semble pourtant que si je m'en croyois, j'écrirois encore long-temps. Si cet exemple pouvoit vous gagner, combien je me féliciterois de vous l'avoir donné ! Adieu, Monsieur ; parlez-moi de votre santé ; mais parlez m'en quand vous voudrez : de ma vie je ne vous ferai de reproches.

Lettre datée du 19 mai, insérée dans la précédente.

Il y a bientôt un mois que je ne vous ai demandé de vos nouvelles, Monsieur ; et très-certainement il ne s'est pas passé un seul jour sans que j'aie desiré d'en savoir. J'ai eu beau en imposer à ce desir, il ne s'est point éteint ; mais en revanche, la crainte de vous importuner s'est affoiblie ; car, enfin, plus mes questions sont rares, mieux elles doivent être reçues ; ainsi je me détermine à tenter encore une fois votre complaisance. De grâce, mandez-moi comment vous vous portez : quoique de votre part j'aimasse bien de longues lettres, je sens parfaitement que vous devez avoir peu de choses à

dire à une femme sur le compte de laquelle vous avez si désavantageusement varié ; et quelque brièvement que vous m'appreniez que vous êtes plus content de votre santé, je serai toujours contente. En effet, je m'y intéresse assez pour que le fond emporte la forme. Avez-vous revu M. de Sire-Jean? Monsieur, est-ce au tort qu'il m'a fait dans votre esprit que je dois attribuer votre silence? Me jugerez-vous toujours avec votre esprit? Votre cœur ne sera-t-il jamais intéressé par la droiture et la sensibilité du mien? Je ne sais si je dois insister sur la réponse, et je reviens à M. de Sire-Jean. Je l'ai encore rencontré au Palais-Royal depuis que je ne vous ai écrit : vraisemblement il avoit été trop blessé de la réception que je lui avois faite le jour que je lui parlai de vous ; il ne m'a-

borda point cette dernière fois. J'avoue que j'en fus fâchée : j'en aurois tiré quelques lumières sur votre état ; et quelque désagréables que me soient son ton et sa personne, j'avois tant d'envie de savoir si les chaleurs ont produit le bon effet que j'en attendois pour vous, que j'aurois consenti à l'apprendre de lui.

Savez-vous bien, Monsieur, qu'il est fort désobligeant de ne pas répondre à une femme qui vous demande si vous voulez, ou non, qu'elle continue à vous écrire ; et que si vos ouvrages ne m'avoient pas donné de vous une toute autre opinion, que celle que j'ai du général des hommes, je ne vous écrirois plus, dans la crainte de compromettre la pureté de mes sentimens ? Je crois cependant vous faire justice en l'attendant de vous, et je

me persuade que vous n'attribuerez ma persévérance qu'à la haute estime que vous m'avez inspirée ; à l'admiration que tout ce qui vous entend vous doit ; et à l'heureux penchant qui me porte vers tout homme distingué par son génie et par ses mœurs.

(*De la même.*)

Le 16 septembre 1762.

Je vous ai bien promis de ne plus vous tourmenter pour que vous m'écrivissiez, mais non pas de ne plus vous tourmenter en vous écrivant ; et si par malheur mes lettres vous tourmentent, vous serez tourmenté ; à moins que vous ne preniez sur vous de me le dire : auquel cas, le même motif qui m'a toujours fait parler, me fera taire, je vous en réponds. Cela dit une fois, jusqu'à ce que vous m'ayez imposé silence, vous ne serez plus étonné de voir arriver des lettres de moi, au moment où vous vous y attendrez le moins ; et, comme il n'y aura rien de forcé dans votre exactitude à me ré-

pondre, rien n'empêchera que vous ne vous y complaisiez, autant que vous pouvez vous complaire à me faire grand plaisir. Bien entendu que j'éviterai toujours le ton grondeur, quoique le ton plaisant ne m'aille point bien du tout, et que vous ne vous prêtiez guères au ton de la confiance.

J'ai dévoré *Emile* ; je l'ai relu, et je le relirai jusqu'à ce que le charme de l'expression ayant un peu perdu de son pouvoir sur mon esprit, je puisse me répondre que ce sont bien véritablement les choses qui m'attachent. Vous écrivez si bien qu'il n'y a point d'illusion que vous ne puissiez faire. Cet ouvrage contient tant de choses auxquelles nous ne sommes point accoutumés ; et je l'aime tant, que je ne puis me défendre de me défier de mon attachement pour l'auteur, et des grâces

enchanteresses du style. Il me siéroit bien à moi, femme, et femme élevée comme cent mille autres, de n'avoir point de préjugés à vaincre pour penser comme vous! Non, cela ne sauroit être : vous avez séduit mon imagination. Cependant, il y a une petite circonstance qui me rassure, c'est que mon cœur n'a point pris le change, et que j'ai trouvé dans ce livre délicieux, un certain *tais-toi Jean-Jacques* qui m'a fait faire la grimace; et que je ne pardonnerois qu'à madame de Luxembourg; devinez pourquoi? ce n'est assurément pas parce qu'elle est maréchale de France.

Dites-moi, je vous prie, quel est le jeune homme dont vous faites un si magnifique éloge page 363 de l'exemplaire que vous m'avez donné. Tout le monde croit que vous avez eu en vue

M. de Gizors : moi, je ne croirai rien, que vous ne m'ayez dit ce qu'il faut croire. A propos du monde, c'est quelque chose de curieux que d'observer la différence des opinions sur votre compte. Vous n'êtes indifférent à personne ; les créatures privilégiées que vos ouvrages ont formées ou rassurées, vous adorent, les autres vous détestent. Et le moyen de ne pas détester un homme dont les écrits foudroient les vices chéris, et dont les moeurs ne laissent à découvert aucun côté qu'on puisse attaquer avec avantage ! Avoir toujours raison, soit qu'on dise, soit qu'on fasse, c'est être le fléau de l'amour-propre des autres ; et Dieu sait si l'amour-propre pardonne ! Adieu, Monsieur, voilà bien des mots d'écrits, sans qu'il y en ait un seul de ma tendre affection pour vous. Mais,

que dis-je ? Chaque mot que je vous adresse n'en est-il pas une preuve ? Quel autre eût résisté aux épreuves où vous l'avez mise ? Mais aussi, quel autre que vous mériteroit de l'inspirer ?

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 26 septembre 1762.

Je suis encore prêt à me fâcher, Madame, de la crainte que vous marquez de me tourmenter par vos lettres. Croyez, je vous supplie, que quand vous ne m'y gronderiez pas, elles ne me tourmenteroient que par le desir d'en voir l'auteur, de lui rendre mes hommages, et je vous avoue que de cette manière vous me tourmentez plus de jour en jour. Vous m'avez plus d'obligation que vous ne pensez de la douceur que je vous force d'avoir avec moi, car elle vous donne à mon imagination, toutes les grâces que vous pourriez avoir à mes yeux; et moins

vous me reprochez ma négligence, plus vous me forcez à me la reprocher.

La femme qui me dit le *tais-toi Jean-Jacques* n'étoit point Madame de Luxembourg que je ne connoissois pas même dans ce temps-là ; c'est une personne que je n'ai jamais revue, mais qui dit avoir pour moi une estime dont je me tiens très-honoré. Vous dites que je ne suis indifférent à personne. Tant mieux ; je ne puis souffrir les tièdes, et j'aime mieux être haï de mille à outrance, et aimé de même d'un seul. Quiconque ne se passionne pas pour moi, n'est pas digne de moi. Comme je ne sais point haïr, je paie en mépris la haine des autres, et cela ne me tourmente point : ils sont pour moi comme n'existant pas. A l'égard de mon livre, vous le jugerez comme il vous plaira ; vous savez que j'ai tou-

jours séparé l'auteur de l'homme : on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais ; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon ; jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit.

C'est en effet, M. de Gizors, dont j'ai voulu parler : je n'ai pas cru qu'on s'y pût tromper. Nous n'avons pas le bonheur de vivre dans un siècle où le même éloge se puisse appliquer à plusieurs jeunes gens.

Je crois que vous connoissez M. du Terreaux ; il faut que je vous dise une chose que je souhaite qu'il sache. J'avois demandé par une lettre qui a passé dans ses mains, un exemplaire du mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre moi. M. du Terreaux voulant m'obliger, a prévenu celui à qui je m'adressois, et m'a en-

voyé un exemplaire de ce mandement par Monsieur son frère, qui, avant de me le donner, a pris le soin de le faire promener par-tout Motiers; ce qui ne peut faire qu'un fort mauvais effet dans un pays où les jugemens de Paris servent de règle, et où il m'importe d'être bien voulu. Entre nous il y a bien de la différence entre les deux frères pour le mérite. Engagez M. du Terreaux, si jamais il m'honore de quelqu'envoi, de ne le point faire passer par les mains de son frère, et prenez, s'il vous plaît, la même requête pour vous.

Bonjour, Madame, si vous ressemblez à vos lettres, vous êtes mon ange; si j'étois des vôtres, je vous ferois ma prière tous les matins.

(De Marianne.)

Le premier octobre 1762.

Avez-vous reçu une lettre de moi, datée du 31 août, qui avoit été confiée à M. du Terreaux, et qui en contenoit une autre avec une pièce de vers, dont l'intention du moins méritoit un éloge? Ce que vous me dites de l'usage que ce M. du Terreaux a fait du mandement qui vous étoit destiné, me donne des soupçons que vous confirmez encore, en me disant : je crois que vous connoissez M. du Terreaux. Cela exprime un doute que vous n'auriez pas, si vous aviez reçu la lettre en question ; car, je vous y mandois que je le connoissois, quoiqu'il ignorât mon commerce avec vous. D'ailleurs, quelqu'indifférent que

vous soyez aux louanges qu'on vous donne, il n'est pas naturel que vous ne fassiez aucune mention de mes lettres et de mes vers ; vous devez croire que je sais supporter une critique ; et craindre assez de me mortifier, pour ne pas me faire sentir que je n'en suis pas digne. Répondez-moi sur-le-champ, je vous prie, Monsieur : ce point mérite d'être éclairci, avant que je vous fasse le sacrifice de mettre M. du Terreaux dans mon secret : ce que je ne balancerai pas à faire dès que vos intérêts le demandent. Adieu, Monsieur, puisque vous êtes allé si loin, ne vous montrez pas si aimable : vous me laissiez déjà assez de choses à regretter.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 5 octobre 1762.

J'AI reçu dans leur temps, Madame, la lettre que vous m'avez envoyée par M. du Terreaux, et l'épître qui y étoit jointe. J'ai oublié de vous en remercier; j'ai eu grand tort, mais enfin je ne saurois faire que je ne l'aie pas oublié. Au reste, je ne sais point louer les louanges qu'on me donne, ni critiquer les vers que l'on fait pour moi, et comme je n'aime pas qu'on me fasse plus de bien que je n'en demande, je n'aime pas non plus à remercier. Je suis excédé de lettres, de mémoires, de vers, de louanges, de critiques, de dissertations; tout veut des réponses, il me faudroit dix mains et dix secré-

taires ; je n'y puis plus tenir. Ainsi, Madame, puisque de quelque manière que je m'y prenne, vous avez l'obstination d'exiger toujours une prompte réponse, et l'art de la rendre toujours nécessaire, je vous demande en grace de finir notre commerce, comme je vous demanderois de le cultiver dans un autre temps.

pourtant moyen de me servir d'expressions propres à lever l'équivoque, mais grâce à ce que vous m'avez environnée d'écueils, ce seroit éviter Carybde pour tomber dans Scilla. Je n'ai point oublié que vous m'avez dit que j'étois de mon quartier. Oui : je suis du quartier où je demeure, comme vous êtes du siècle où vous vivez. Cependant, tout déplacé, tout injuste qu'étoit le mauvais compliment que vous avez prétendu me faire, il met une gêne affreuse dans ma façon d'agir avec vous.

J'ai rêvé de vous toute la nuit. Quoique je sache bien quel cas on doit faire des rêves, un de ces dangereux préjugés d'enfance, que la raison combat trop long-temps sans succès, ajoute à mes inquiétudes sur votre santé, et me détermine à vous récrire.

Je vous avoue cette foiblesse, d'autant plus volontiers, que je croirai toujours faire un bon marché, quand je vous donnerai lieu de penser que j'ai l'esprit moins fort, et le cœur plus sensible que vous ne l'aviez imaginé d'abord. Il m'est aussi bien venu dans la tête que vous étiez convenu avec vous-même, en consentant à prolonger notre correspondance, de n'écrire qu'une fois quand je vous écrirois deux; et qu'en conséquence vous attendiez une autre lettre. Si cela est, je souscrirai à cet arrangement quand je n'aurai pas de raisons particulières de compter sur votre exactitude; mais je vous prie, ne le poussez pas plus loin; car si l'esprit d'ordre vous saisissoit au point de vouloir compenser la valeur par le nombre, il faudroit tout au moins que je vous écrivisse autant de lettres, que les

vôtres contiennent de lignes. Adieu, Monsieur, de l'éloignement, du silence, du froid, peut-être de la froideur.....et vous voulez pourtant que je sois toujours contente !

(*De la même.*)

Le 9 novembre 1762.

J'AI reçu, Monsieur, le 25 du mois dernier, votre lettre du 15. Vous ne savez sans doute plus combien elle étoit dure ; et je ne vous le rappelle, qu'afin que vous n'imaginiez pas qu'ayant commencé à vous écrire par enthousiasme, je cesse par humeur. Ce même jour, 25, M. du Terreaux vint me voir; je lui fis part du sujet de plainte que vous avez de monsieur son frère : il m'en parut pénétré, et m'assura que s'il étoit assez heureux pour avoir encore quelque chose à vous faire parvenir, il prendroit ses mesures de façon que personne n'en pourroit disposer. Je suis fâchée que vous

ayez chargé M. de Rougemont de la même commission : cela annonce un défaut de confiance en moi, qui me paroît déplacé en vous, et dont j'avois déja prouvé l'injustice en prévenant le zèle de M. de Rougemont.

J'ai donné l'*Éducation* à Madame *** ; c'est vous même qui me l'avez fournie. Un des trois exemplaires que vous avez permis qu'on délivrât à M. de Rougemont, étoit pour moi, et destiné à cet usage : vous savez qui a eu les deux autres. Je crois avoir rempli toutes vos intentions, Monsieur, il ne me reste plus qu'à vous expliquer les miennes.

Je n'ai jamais eu d'autres vues, en cherchant à vous engager dans une correspondance suivie, que de profiter de vos lumières, et d'avoir des nouvelles sûres d'une santé qui m'est chère,

et sur laquelle le public fait trop courir de bruits faux, pour qu'on puisse s'en rapporter à lui ; mon premier but a été manqué de prime-abord, par la tournure que vous avez donnée à vos lettres, et je n'en suis point étonnée ; un homme fort occupé s'avise rarement de disserter avec une femme, sans savoir si elle est capable de lui répondre, ou même de l'entendre. Quoiqu'un des deux objets que mon ambition s'étoit proposés m'échappât, celui qui me restoit suffisoit pour me rendre notre commerce infiniment précieux ; mais quelque pressant que soit l'intérêt qui me porteroit à faire de nouveaux efforts pour le retenir, je l'abandonne. J'aurai du moins le plaisir d'avoir fait tout ce que j'aurai pu faire pour vous je vous épargnerai des instances inutiles, fatigantes, et à la fin odieuses.

Plus nous avons l'ame bonne, et plus, malgré nous-mêmes, nous savons mauvais gré à quelqu'un qui ne nous a jamais souhaité que du bien, de nous prouver sans cesse que nous lui faisons du mal. Persuadée de cela, je desire de tout mon cœur que vous m'oubliez; et je m'engage à ne jamais vous faire ressouvenir de moi. Au surplus, ce n'est pas votre faute si j'attache à ce qui vient de vous, assez de prix pour être sincèrement affligée d'une privation que les circonstances rendent nécessaire : si elle laisse dans mes jours un vide difficile à supporter, c'est l'affaire de ma raison que de le remplir : en vous prêtant à mes desirs, vous ne vous êtes pas rendu comptable de ma tranquillité ; et accablé de toutes les importunités dont vous me faites le détail, il est tout simple que le retran-

chement que vous jugez à propos de faire dans vos liaisons épistolaires tombe sur moi : je me rends justice ; et le parfait attachement que je vous ai voué, ne sera point altéré de ce que vous me la rendez aussi ; ce n'est pas de vous que je dois me plaindre, c'est du sort qui n'a pas mis en moi ce qu'il falloit pour que j'obtinsse de vous une préférence que j'aurois si bien sentie.

Vous n'aimez pas, dites-vous, qu'on vous fasse plus de bien que vous n'en demandez. Ne pensez pas, Monsieur, que je sois assez vaine pour avoir cru vous faire du bien, en en disant de vous. Je sais trop que personne n'a moins que vous besoin d'être loué ; et qu'aucunes louanges ne méritent moins d'être regardées comme un *bien* que les miennes. J'ai dit ce que je pensois : je penserai toujours ce que j'ai dit,

dussiez-vous m'écrire encore pour rejetter avec plus de hauteur que jamais, les hommages que mon admiration vous présente. Eh! qu'est-ce que vos procédés pour moi peuvent conclure contre vos vertus, et vos ouvrages? Un génie comme le vôtre, vaste, profond, occupé de vues générales, voleroit à l'univers toute l'attention qu'il donneroit à la satisfaction d'un être inutile, isolé, médiocre en tout sens, tel que moi! Toute ma vie je respecterai vos mœurs, j'estimerai vos écrits, j'adorerai vos talens, et je chérirai votre personne, sans que cela vous oblige à rien. Adieu, Monsieur; faites grâce à la longueur de cette lettre : rien ne doit encourager l'indulgence comme la certitude de n'être plus mise à l'épreuve, et vous l'avez.

(De Rousseau.)

Motiers, 21 novembre 1762.

Tu *m'a duli, ma tu mi piaci.* Il faut se rendre, Madame; je sens tous les jours mieux qu'il est impossible à mon cœur de vous résister; plus je gronde, plus je m'enlace; et à la manière dont vous me permettez de ne vous plus écrire, vous êtes bien sûre de n'être pas prise au mot. Oui : vous êtes femme, je le sens à votre ascendant sur moi, je le sens à votre adresse, et il y a long-temps que je ne m'avise plus d'en douter. Je ne tenterai donc plus de briser ces chaînes si pesantes que vous me donnez si légèrement; mais de grâce, allégez-en le poids vous-même, soyez aussi bonne que charmante, ac-

ceptez mes hommages en compensation de ma négligence, et ne comptez pas si rigoureusement avec votre serviteur.

Il est certain, Madame, que j'ai eu tort de parler encore à M. de Rougemont de ce que je vous avois dit au sujet de M. du Terreaux, mais la manière dont vous m'aviez répondu me faisoit douter que vous en parlassiez à Monsieur son frère, et il convenoit cependant qu'il le sût : voilà, non l'excuse, mais la raison de mon tort.

Je vous prie, Madame, d'être bien persuadée de deux choses ; l'une, que si vous eussiez gardé avec moi le silence que j'avois mérité, je n'aurois eu garde de vous laisser faire, du moins jusqu'à m'oublier ; pour peu que vous eussiez encore différé à m'écrire, je vous aurois sûrement prévenue, et quelque

touché que je sois de votre lettre, je suis presque fâché que vous ne m'ayez pas donné cette occasion de vous marquer mon empressement et mon repentir. L'autre vérité que je vous supplie de croire, est que bien que l'on ne se corrige plus à mon âge, et que je ne puisse sans vous tromper vous promettre plus d'exactitude que par le passé, j'ai pourtant le coeur pénétré de vos bontés, et très-zélé pour m'en rendre digne. Voilà, Madame, que j'écrive ou non, sur quoi vous devez toujours compter.

(*De Marianne.*)

Le 28 novembre 1762.

Si vous ne m'aviez pas interdit les querelles, j'en aurois une bonne à vous faire sur votre phrase italienne : pouvoit-on l'appliquer plus mal ? Je vous plais, dites-vous : ah ! dites plutôt qu'à titre d'amusement vous vous plaisez à m'occuper. Vous n'avez pas mieux rencontré en m'accusant de vous flatter, ce n'est point au hasard que je dis *en m'accusant* : je pense avec Voltaire, avec qui toutefois je m'accorde rarement, que

L'art le plus innocent tient de la perfidie,

La franchise de mon caractère repousse toute idée de séduction : si j'emploie

quelquefois des moyens heureux, c'est l'instinct, et non la réflexion, qui me les suggère; les ressources de l'adresse me paroissent indignes de moi; et, loin que j'aie voulu vous gagner, je voudrois avoir le courage de me fâcher de ce que, par un retour inattendu, vous venez de donner un nouveau degré de vivacité à un sentiment dont la seule existence est de trop. Je ne puis nier cependant que mes regards ne se détournent souvent des inconvéniens de ce retour, et ne se fixent avec complaisance sur ce qu'il a d'agréable. Mais, jugez si je veux vous flatter, je vous cite Voltaire.

Puisque je suis encore dans le cas de vous écrire, Monsieur, il faut que je vous fasse une question à laquelle j'avois renoncé; et, pour être en état d'y répondre, il faut que vous essuyez un



narré d'autant plus ennuyeux que je narre fort mal : prenez donc patience, et écoutez :

Il y a quelque temps que j'allai à une assez sotte comédie, tirée des contes de Marmontel, et intitulée le *prétendu philosophe* ... non, c'est le *philosophe prétendu*; il faut être exact. Le public encore plus sot que cette pièce, croyoit y voir des allusions sans nombre, et votre nom retentissoit tout autour de moi. Comme ma loge n'étoit pas louée, il y étoit entré des hommes que je ne connoissois pas; et ils remplissoient les entr'actes par une conversation très-vive sur votre compte. Pour mon bonheur, il s'en trouva un bien digne de faire votre apologie, par l'esprit et la chaleur qu'il y mettoit. L'attention avec laquelle je l'écoutois, la satisfaction qui animoit

mes yeux, et l'approbation que mon air donnoit aux magnifiques éloges qu'il faisoit de vous, l'engagèrent à m'adresser la parole. Oh! sans cette décence par fois si ridicule, comme je l'aurois prévenu. Enfin, sans beaucoup parler, je trouvai le secret de faire taire les autres, et la conversation se continua seulement entre mon inconnu et moi. Je ne puis pas vous rendre tout ce qu'il dit de vous; il sembloit que je fusse son génie : aussi l'entendois-je avec autant de plaisir qu'en procurent les triomphes de l'amour-propre; mais revenons à mon orateur. Il dit qu'il vous connoissoit beaucoup; qu'il vous avoit vu pendant trois ans à Epinay; qu'il vous avoit l'obligation de tout ce qui valoit quelque chose en lui; qu'un jour d'entretien avec vous, étoit pour un

esprit bien disposé, plus utile que dix ans d'expérience ; que vos discours étoient aussi lumineux que vos écrits ; que vous lui aviez donné des conseils qui vous avoient acquis des droits éternels sur sa reconnoissance ; que votre commerce étoit aussi doux (j'aurois pu l'arrêter là) que vos talens sont supérieurs ; enfin que vous aviez poussé la complaisance jusqu'à mettre en musique quelques vers qui étoient échappés au déréglement de son imagination. Voilà une partie de ce qu'il me dit ; venons à son signalement. Il est d'une taille médiocre ; il porte ses cheveux, il est brun, et d'une assez jolie figure. Il a le visage rond, l'air jeune, les yeux très-vifs, l'élocution très-facile, et le maintien très-honnête. A l'égard du son de sa voix, celle qui chante vos louanges, ne sauroit me

paroître rauque ; il est mis sans affectation de négligence, ni de luxe ; mais ce qui lui est plus particulier, c'est qu'il a au défaut du sourcil droit, du côté de la tempe, un poireau trop considérable pour n'être pas remarqué. Si cet homme n'est pas un menteur, vous devez le connoître. Qui est-il ? Voilà ce que je voudrois savoir ; ce desir ne doit pourtant pas hâter votre réponse, il ne me persécute pas. Ne m'écrivez que quand il vous plaira : même, quoi que j'en aie pu dire, le moins sera le mieux. Ne suffit-il pas d'estimer un homme, dont on ne peut pas seulement attendre les douceurs de la société ? Si nos penchans nous appellent à l'amitié, nos positions nous renvoient à l'estime. Adieu, Monsieur, ne me dites plus qu'il y a long-temps que vous ne doutez pas que je sois

femme; il y a long-temps aussi que je ne me plains pas que vous en doutiez; et si je ne sentois à combien de modestie cette qualité m'oblige, j'oserois me plaindre de ce que vous le croyez trop.

(De Rousseau.)

A Motiers, le 18 décembre 1762.

Pour le coup, Madame, vous auriez été contente de mon exactitude, si j'avois pu suivre, en recevant votre dernière lettre, la résolution que je pris d'y répondre dès le lendemain; mais il est dit que je voudrai toujours vous plaire, et que je n'y parviendrai jamais. Une maudite fièvre est venue traverser mes bonnes résolutions; elle m'a abattu au point d'en garder le lit; ce qui ne m'étoit jamais arrivé dans mes plus grands maux. Sans doute le bon usage que je voulois faire de mes forces, m'a aidé à les recouvrer, et je me suis dépêché de guérir pour vous offrir les prémices de ma convalescence, si tant est pourtant

qu'on puisse appeler convalescence l'état où je suis resté.

Je voudrois, Madame, pouvoir vous donner l'éclaircissement que vous desirez sur l'homme au gros poireau, et je voudrois pour moi-même connoître un homme qui m'ose louer publiquement à Paris; car, quoique je doive peut-être bien plus à vous qu'à lui la chaleur de son zèle, ce qu'il a dit pour vous complaire me le fait autant aimer que s'il l'avoit dit pour moi. Mais ma mémoire ne me fournit rien d'applicable en tout au signalement que vous m'avez donné. J'ai fréquenté dix ans Epinay et la Chevrette; pendant ce temps-là, on a représenté beaucoup de pièces et exécuté beaucoup de divertissemens, où j'ai quelquefois fait de la musique, et où divers auteurs ont fait des paroles. Mais depuis lors, tant de

choses me sont arrivées, que je ne me rappelle tout cela que fort confusément. Le poireau sur-tout me désoriente; je ne me rappelle pas d'avoir vécu dans une certaine intimité avec quelqu'un qui en eût un, si ce n'est, ce me semble, M. le marquis de Croixmard, qui, à la vérité, a beaucoup d'esprit, mais qui n'est plus ni jeune, ni d'une assez jolie figure, et auquel je ne me suis sûrement jamais mêlé de donner des conseils.

Il est vrai, Madame, que je ne doute plus que vous ne soyez femme; vous me l'avez trop bien fait sentir par l'empire que vous avez pris sur moi, et par le plaisir que je prends à m'y soumettre; mais vous n'avez pas à vous plaindre d'un échange qui vous donne tant de nouveaux droits, en vous laissant tous ceux que je voulois revendi-

quer pour mon sexe. Toutefois puisque vous deviez être femme, vous deviez bien aussi vous montrer. Je crois que votre figure me tourmente encore plus que si je l'avois vue. Si vous ne voulez pas me dire comment vous êtes faite, dites-moi donc du moins comment vous vous habillez, afin que mon imagination se fixe sur quelque chose que je sois sûr vous appartenir, et que je puisse rendre hommage à la personne qui porte votre robe, sans crainte de vous faire une infidélité.

(*De Marianne.*)

Le 23 décembre 1762.

Je ne vous avois pas pressé d'être exact, Monsieur; je n'espérois pas que vous le fussiez. Vous ne me deviez point d'excuse; il auroit mieux valu me laisser ignorer vos bonnes dispositions pour moi, que de m'apprendre l'accident qui en a retardé l'effet. Me voilà bien avancée de vous savoir à cent lieues de moi, dans une convalescence qui mériteroit le nom de maladie! Il n'est pas question d'envoyer à Motiers, comme à Montmorenci, savoir comment vous vous portez: la poste est mon unique ressource, et mon imagination la laisse bien loin derrière elle. Si je n'ai pas de vos nouvelles jeudi, je ne vous le par-

donnerai jamais. Quand vous vous portez bien, taisez-vous aussi long-temps qu'il vous plaira ; mais quand je vous sais malade, ne dussiez-vous me dire qu'un mot, parlez, afin de me prouver qu'il n'y a rien de pis. J'aurois mille choses à répondre à votre lettre ; mais je n'ai pas l'esprit assez libre pour cela. Je sors moi-même d'une indisposition inquiétante ; j'ai actuellement mal à la gorge, et un autre mal encore plus importun, dont vous pouvez seul me guérir, les alarmes que vous m'avez données.

(De la même.)

Le premier janvier 1763.

Vous avez eu beau me dire, *je n'aime pas que l'on me fasse plus de bien que je n'en demande*, vous ne pourrez pas me savoir sérieusement mauvais gré d'oser vous offrir un almanach, dont la forme m'a paru commode pour quelqu'un qui écrit beaucoup. D'ailleurs, si une aussi petite attention peut être considérée comme un *bien*, c'est à moi que je le procure, puisque je m'assure le double avantage de me rappeler à votre souvenir tous les jours de votre vie, et de vous donner en même-temps un témoignage du mien. Adieu, Monsieur : Dieu seul est assez puissant pour répandre sur vous tout le bonheur que je vous souhaite.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 4 janvier 1763.

Je reçus, Madame, le 28 du mois dernier, votre lettre du 23, par laquelle vous me menaciez de ne me pardonner jamais, si vous n'aviez pas de mes nouvelles le jeudi 30. J'ai bien senti tout ce qu'il y avoit d'obligeant dans cette menace ; mais cela ne m'en rend pas moins sensible à la peine que vous m'avez fait encourir ; car vous pouvez bien donner le desir de faire l'impossible, mais non pas le moyen d'y réussir, et il étoit de toute impossibilité que vous reçussiez, le 30, la réponse à une lettre que j'avois reçue le 28.

Je suis à-peu-près comme j'étois, quand je vous écrivis. L'hiver est si rude ici, qu'il m'est très-difficile de le-

soutenir dans mon état. Ce n'est pas du moins sans souffrir beaucoup, et sans sentir que ne me permettre le silence que quand je me porterai bien, c'est ne me le permettre que quand je serai mort. J'espère, Madame, que cette lettre vous trouvera bien rétablie de votre mal de gorge; c'est un mal auquel il me paroît que vous êtes sujette; c'est pourquoi je prendrai la liberté de vous donner un des récipés de ma médecine; car j'ai été fort sujet aux esquinancies étant jeune; mais j'ai appris à m'en délivrer lorsqu'elles commencent, en mettant les pieds dans l'eau chaude, et les y tenant plusieurs heures. Ordinairement cela dégage la gorge, soit en attirant l'humeur en bas, soit de quelqu'autre manière que j'ignore : je sais seulement que la recette a souvent du succès.

J'aimerois, Madame, à converser avec vous à mon aise ; votre esprit est net et lumineux ; et tout ce qui vient de vous, m'attache et m'attire, à quelque petite chose près. Pourquoi faut-il que la nécessité de vous écrire si souvent m'ôte le plaisir de vous écrire à mon aise ? Je voudrois vous écrire moins fréquemment, et j'écrirois de plus grandes lettres ; mais vous exigez toujours de promptes réponses ; cela fait que je ne puis vous écrire que des billets fort mal digérés et fort raturés.

(*De Marianne.*)

Le 13 janvier 1763.

Eh, mon Dieu ! par où commencer ? J'ai un million de choses à vous dire ; car, indépendamment des réponses que je dois à deux de vos lettres, il faut bien que je vous parle un peu du silence qui les a séparées. Allons, malgré le compliment que vous me faites sur la netteté de mon esprit, dont vous ne pouvez juger que par l'ordre que vous trouvez dans mes lettres, je répondrai d'abord à la dernière des vôtres, parce qu'elle contient un article qui excite ma reconnoissance, et que ce sentiment doit avoir le premier rang par-tout. Je vous remercie donc bien sincèrement, Monsieur, de votre

récipé; j'en ferai usage dès que l'occasion s'en présentera. Il m'est actuellement inutile, mon mal de gorge étant entièrement dissipé. Cela ne m'empêche pas qu'il ne me soit très-précieux, comme preuve de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Mais quelle différence de cette recette à l'aimable enthousiasme qui vous fit dire, il y a quatorze mois : *Ah! ces maudits médecins, ils me la tueront avec leurs saignées!* Aussi dans ce temps-là, j'étois votre Julie, et depuis que je ne le suis plus, je ne vous suis plus rien, du moins à mon avis. Monsieur, je vous en prie, ne me faites point de procès, comme par le passé, de ce que je souligne, ce que je rapporte de vos lettres. Comme il n'y a pas d'apparence que vous teniez registre de ce que vous m'écrivez, et que beaucoup d'autres

choses que moi, et ce qui a rapport à moi, passent par votre tête ; sans cette précaution de ma part, vous ne sauriez à quoi je réponds, ni qui de nous deux a dit ce que je répète. D'ailleurs, je n'écris jamais si bien que quand je vous copie, et je n'ai point d'avantages à négliger.

Tout ce qui vient de moi, vous attache et vous attire, *à quelque petite chose près*, dites-vous. Cette petite chose me paroît avoir de grands inconvéniens, sur-tout si elle affoiblit l'effet agréable que le reste pourroit vous faire. De grâce, dites-moi ce que c'est ; je sais entendre la vérité tout aussi bien que la dire. Si cette petite chose ne fait pas partie de moi, je m'en corrigerai certainement ; et si j'ai le malheur qu'elle tienne à mon existence, du moins j'éviterai qu'elle offense vos yeux.

Je vous jure qu'il n'est entré dans les instances que je vous ai faites, pour obtenir que vous me répondissiez promptement, aucune envie de l'emporter sur vous, et de vous amener à faire ma volonté, en dépit de la vôtre : ce seroit un enfantillage indigne du sentiment que j'ai pour vous. Je ne me défends pas d'avoir quelquefois pris plaisir à dompter un petit-maître. Quel autre parti en aurois-je pu tirer ? Mais vis-à-vis de vous, je ne connoîtrai jamais d'autre motif que l'intérêt le plus respectable, et je vous demande pardon d'avance pour tous les écarts où il pourra m'entraîner, ses effets n'étant pas toujours aussi bien réglés que son principe.

J'ai été véritablement inquiète de vous : le froid excessif qu'il fait constamment ici, m'a fait craindre la con-

tinuation de votre fièvre, et le redoublement de vos autres maux. Il étoit tout naturel que je desirasse d'être exactement informée de votre situation ; mais comment trouvez-vous que j'appelle instance, ce que vous appelez *menace?* C'est que, pour cette fois-ci, vous vous arrêtez plus au mot, et moi plus à la chose.

Je me suis beaucoup entretenue de vous avec M. du Terreaux, qui, par une suite de la parfaite estime que tout homme honnête conçoit pour vous, m'a chargée de vous engager à prendre les eaux minérales de Motiers : elles ont, à sa connoissance, opéré des cures inespérées sur des malades plus âgés que vous, et elles sont souveraines pour toutes les maladies de vessie. Je ne pouvois mieux terminer ma réponse à votre lettre du 4 janvier, qu'en m'ac-

quittant de cette commission, qui a été donnée, reçue et exécutée avec le plus grand zèle.

Je reviens à présent à votre lettre du 18 décembre. Vous m'y paroissez curieux de savoir comment je suis faite : je ne conçois pas trop comment une figure peut tourmenter, parce qu'on ne l'a jamais vue, quand on doit ne la jamais voir. N'importe, vous n'aurez pas desiré en vain ce qu'il dépend de moi de vous accorder : d'ailleurs, c'est une confidence (si peu de gens me voient), à laquelle ma vanité ne s'oppose point du tout, bien qu'elle ne se charge pas de vous la faire.

Avec quelqu'exactitude que je veuille vous détailler mes traits, il me sera impossible de vous donner une juste idée de leur ensemble. Je n'y saurois que faire, et j'en suis fâchée ; du moins

sur ma taille, je ne veux coûter aucuns frais à votre imagination. J'ai, raisonnablement chaussée, quatre pieds neuf pouces et dix lignes de haut, et de l'embonpoint tout ce qu'il faut en avoir. Mon visage qui, grâce à la petite vérole, dont je suis un peu marquée, est la partie la moins blanche de ma personne, ne l'est pourtant pas encore trop mal pour une brune. Son contour est d'un ovale parfait, et son profil agréable. J'ai les cheveux fort bruns et très-avantageusement placés, le front un peu élevé et d'une forme régulière, les sourcils noirs et bien arqués, les yeux à fleur de tête, grands, d'un bleu foncé, la prunelle petite et les paupières noires; mon nez, ni gros ,ni fin, ni court, ni long, n'est point aquilin, et cependant contribue à me donner la physionomie d'un aigle. Ma bouche est petite

et suffisamment bordée ; mes dents sont saines, blanches et bien rangées ; mon menton est bien fait, et mon cou bien pris, quoiqu'un peu court. J'ai les bras, les mains, les doigts, les ongles même, dessinés comme les auroit une fantaisie de peintre. Venons à présent à ma physionomie, puisque, grâce au ciel, j'en ai une. Elle annonce plus de contentement que de gaîté, plus de bonté que de douceur, plus de vivacité que de malice, plus d'ame que d'esprit. J'ai le regard accueillant, le maintien naturel, et le sourire sincère. D'après ce portrait, qui est pourtant bien le mien, vous allez me croire belle comme un ange. Point du tout : je n'ai qu'une de ces figures qu'on regarde à deux fois. Reste un article qui, à mon sens, tient assez à la personne pour qu'on en fasse mention, et que vous-même n'a-

vez pas dédaigné, la façon de se mettre. Mes cheveux composent ordinairement toute ma coiffure : je les relève le plus négligemment qu'il m'est possible, et je n'y ajoute aucun ornement ; à la vérité, je les aime avec assez d'excès, pour que cela dégénère en petitesse. Comme je suis modeste et frileuse, on voit moins de moi, que d'aucune femme de mon âge. Rien dans mon habillement ne mérite le nom de parure. Aujourd'hui, par exemple, j'ai une robe de satin gris, parsemé de mouches couleur de rose ; cela n'est pas brillant, mais cela quadre à merveille avec ma fortune et mon goût. On ne me dira point : *ne pouvant te faire belle, tu te fais riche.* Je ne porte de dorure ni de diamans que dans les cérémonies, et par égard pour la vanité des autres. Voilà, je crois,

tout ce que je puis vous dire de cet individu qui excite tant votre curiosité. S'il est échappé à mes recherches quelque trait caractéristique, ce n'est pas, en vérité, la faute de ma bonne foi. Loin d'avoir à me reprocher de vous cacher quelque chose, je craindrois de vous en avoir beaucoup trop dit, si vous ne m'aviez dit vous-même : *dites-moi donc comment vous vous habillez, afin que je puisse adresser mon hommage à la personne qui porte votre robe, sans crainte de vous faire infidélité.* Rien n'est si délicat assurément, que cette jolie phrase ; mais je trouve que le scrupule vous vient un peu tard : vous a-t-il arrêté, Monsieur, quand vous avez donné à une demoiselle un lacet que vous aviez fait, et que vous lui avez écrit, à ce sujet, une lettre qui a couru tout

Paris ? Où étoit pour lors l'idée de la fidélité que vous reconnoissez me devoir ? Croyez-vous que je n'eusse pas fait de cet hommage autant de cas qu'elle en a pu faire ? Non ; mais vous aviez plus de plaisir à le lui offrir qu'à moi. C'est, selon moi, si vous prenez la peine de m'en donner une, la seule raison recevable. Adieu, Monsieur, écrivez-moi quand vous voudrez, tout à votre aise. Ah! quand verrai-je sept pages et demie remplies de votre main, et remplies pour moi! Ne croyez pas que je l'exige au moins ; mes prétentions sont, comme mes droits, absolument dépendantes de votre volonté ; mes desirs seuls s'en affranchissent.

(*De Rousseau.*)

A Moitiers, le 27 janvier 1763.

Je reçois presque en même-temps, Madame, vos étrennes et votre portrait, deux présens qui me sont précieux, l'un parce qu'il vous représente, et l'autre parce qu'il vient de vous. Il semble que vous avez prévu le besoin que j'aurois de l'almanach, pour contenir l'effet que feroit sur moi la description de votre personne, et pour m'avertir honnêtement qu'un homme né le 4 juillet 1712, ne doit pas, le 27 janvier 1763, prendre un intérêt si curieux à certains articles, sous peine d'être un vieux fou. Malheureusement, le poison me paroît plus fort que le remède, et votre lettre est plus propre

à me faire oublier mon âge, que votre almanach à m'en faire souvenir. Il n'eût pas fallu d'autre magie à Médée pour rajeunir le vieux Eson; et si l'Aurore étoit faite comme vous, Titon décrépit pouvoit être encore malade, que ses ans et ses maux devoient disparoitre en la voyant. Pour moi, si loin de vous, je ne gagne à tout cela que des regrets et du ridicule; un cœur rajeuni n'est qu'un nouveau mal avec tant d'autres, et rien n'est plus sot qu'un barbon de vingt ans. Aussi, je ne voudrois pas, pour tout au monde, être exposé désormais à voir ce joli visage d'un ovale parfait, et qui n'est pas la partie la moins blanche de votre personne; j'aurois toujours peur que ces petites mouches, couleur de rose, ne devinssent pour moi transparentes, et que pour mieux apprécier le teint du

visage, quelque frileuse que vous puissiez être, mon esprit indiscret n'allât, à travers mille voiles, chercher des pièces de comparaison.

Come per aqua o per cristallo intiero,
Trapassa il raggio e no'l divide o parte;
Per entro il chiuso manto osa il pensiero,
Si penetrar nella vietata parte.

Mais, Madame, laissons un peu votre teint et votre figure, qu'il n'appartient pas à une imagination de cinquante ans de profaner, et parlons plutôt de cette aimable physionomie faite pour vous donner des amis de tout âge, et qui promet un cœur propre à les conserver. Il ne tiendra pas à moi qu'elle n'achève ce que vos lettres ont si bien commencé, et que je n'aie pour vous, le reste de ma vie, un attachement digne d'un caractère aussi charmant. Combien

il va m'être agréable de me faire dire, par une aussi jolie bouche, tout ce que vous m'écrivez d'obligeant, et de lire dans des yeux d'un bleu foncé, armés d'une paupière noire, l'amitié que vous me témoignez! Mais cette même amitié m'impose des devoirs que je veux remplir; et si mon âge rend les fadeurs ridicules, il fait excuser la sincérité. Je vous pardonne bien d'idolâtrer un peu votre chevelure, et je partage, même d'ici, cette idolâtrie; mais l'approbation que je puis donner à votre manière de vous coiffer, dépend d'une question qu'il ne faut jamais faire aux femmes, et que je vous ferai pourtant. Madame, quel âge avez-vous?

Puisque vous avez lu le chiffon qui accompagnoit le lacet dont vous me parlez, vous savez, Madame, à quelle occasion il a été envoyé, et sous quelles

conditions on en peut obtenir un semblable. Ayez la bonté de redevenir fille, de vous marier tout de nouveau, de vous engager à nourrir vous-même votre premier enfant, et vous aurez le plus beau lacet que je puisse faire. Je me suis engagé à n'en jamais donner qu'à ce prix : je ne puis violer ma promesse.

Je suis fort sensible à l'intérêt que M. du Terreaux veut bien prendre à ma santé, et plus encore au soin de la main qui m'a fait passer sa recette; mais ayant depuis long-temps abandonné ma vie et mon corps à la seule nature, je ne veux point empiéter sur elle, ni me mêler de ce que je ne sais pas. J'ai appris à souffrir, Madame; cet art dispense d'apprendre à guérir, et n'en a pas les inconvéniens. Toutefois, s'il ne tient qu'à quelques verres

d'eau pour vous complaire, je veux bien les boire dans la saison, non pour ma santé, mais à la vôtre. Je voudrois faire pour vous des choses plus difficiles, pourvu qu'elles eussent un autre objet.

(*De Marianne.*)

Le 4 février 1763.

S'EST-ON jamais avisé de demander à une ſemme de mon âge, quel âge elle a? Si vous m'aviez vue un instant, je ne vous pardonnerois jamais cette indiscrétion; car ma fraîcheur et mon air sensé vous auroient dit que je suis dans l'âge où l'on plaît encore; quoiqu'avec de la raison on n'y prétende plus. Vous auriez dû l'entendre, et m'épargner l'humiliation de dire j'ai.... ah! j'ai.... Je ne m'y résoudrai jamais. Plaisanterie cessante (il faut que je vous l'avoue pour m'en punir), j'ai été tentée de vous tromper; tant il est vrai qu'en général, les femmes ne se détachent jamais totalement du desir de paroître

aimables ; que la sincérité sur certains chapitres est toujours un effort de raison chez elles ; et qu'en mon particulier, je ne pense pas assez bien des hommes, pour ne pas craindre que quelques années de plus me nuisent auprès d'eux. Cependant, je veux, en vous disant la vérité, me rendre digne de la distinction dont vous m'honorez, en me *faisant une question qu'il ne faut jamais faire aux femmes*. Je suis née le 10 novembre 1730 ; il y a, par conséquent, trente-deux ans que j'existe : je ne sais quand arrivera celui où je vivrai. C'est une chose bien étrange que la foiblesse qu'ont presque toutes les femmes et beaucoup d'hommes, de cacher leur âge avec le plus grand soin ! N'est-elle pas un aveu tacite du mauvais usage qu'on a fait de son temps ? Et auroit-on tant de peine à jeter les

yeux sur le passé, si on l'avoit employé à perfectionner ses mœurs et son caractère ? Quoi qu'il en soit, cette manie, dont vous contribuerez à me préserver, ou peut-être à me guérir, est d'autant plus ridicule dans les femmes, qu'on ne les en croit pas sur leur parole ; que la diminution de leurs charmes leur donne des démentis de plus en plus affirmatifs ; qu'enfin

> A canuto e livido sembiante,
> Può ben tornar amor, ma non amante.

Mais vous, Monsieur, qui mettez ma sincérité à une si rude épreuve, de quelle autorité vous dispensez-vous de répondre à une question que contient ma dernière lettre, et dont il semble que les assurances de docilité qui l'accompagnoient, auroient dû vous faire appercevoir ? Pourquoi ne me dites-

vous pas quelle est la petite chose qui empêche que tout en moi ne vous attache et ne vous attire ? Est-ce par ménagement ? Ce seroit bien mal entendre mes intérêts, que de laisser subsister ce qui vous déplaît dans ma façon d'être ; car, à coup sûr, ce qui vous déplaît est mal. Est-ce oubli ? Ah ! quel est l'attachement que vous me consacrez, s'il oublie de me reprendre ?.... J'ai eu lieu de croire plusieurs fois que vous ne relisiez pas mes lettres avant de me répondre : de-là vient sans doute que vous sautez par-dessus des articles, qui certainement vous inspireroient, si vous les aviez sous les yeux. Si vous êtes dans l'usage de brûler mes lettres, ce que j'ai la présomption de ne pas croire, de grâce différez cette exécution jusqu'à ce que vous m'ayiez répondu. Les vôtres n'en seront peut-être

pas plus amples ; mais du moins je n'aurai pas la sorte d'inquiétude qui me tourmente ; et je croirai que ce que vous n'aurez pas relevé, ne méritoit pas de l'être.

A présent que vous savez mon âge, vous ne craindrez plus mon visage ovale, mes yeux d'un bleu foncé, ni mes paupières noires. Mais, dussiez-vous les craindre encore, je vous crois assez généreux et assez mon ami...... Mon ami!.... que ce nom est doux à donner et honorable à recevoir! daignez l'accepter de moi. Permettez que je bannisse pour jamais de mes lettres, cette froide épithète de *Monsieur*, que j'ai toujours eue en aversion, qui va si mal à la simplicité de mes moeurs, à l'affectuosité de mon caractère, à la tendresse de mon ame ; qui dénature toutes mes phrases, et qui vous convient

d'autant moins, qu'elle convient à tout le monde. J'attendrai pourtant votre permission pour employer avec vous le mot d'ami.... Mais je m'apperçois, qu'emportée par le sentiment qu'il exprime, je suis bien loin de mon sujet; et, quelque délicieuse que soit pour moi la diversion que j'y ai faite, il faut bien y revenir. Je vous disois donc que je me flattois que, pour me rendre service, vous voudriez bien prendre la peine de vous informer s'il n'y auroit point dans quelque partie que ce soit de la Suisse, une terre à vendre, à-peu-près de la valeur de cinquante mille écus; il est à présumer que cette somme, qui compose ma dot, va me rentrer par la mort de mon beau-père, dont quatre-vingt-cinq ans et une maladie grave menacent les jours. Je serois enchantée de faire une acquisition qui m'appro-

chât de vous, pourvu que ce fût un pays où l'exercice de ma religion fût libre ; car, étant née catholique, je veux mourir telle, et je pense avec un grand homme de ce siècle, que Dieu pardonnera plutôt l'erreur où l'on fut nourri, que celle qu'on osa choisir soi-même.

Vous pourriez, je crois, me donner un lacet, sans violer votre promesse. Je ne puis ni redevenir fille, ni me marier ; mais je puis avoir des enfans ; et je vous promets d'autant plus volontiers de les nourrir, que je me le suis promis ; sans qu aucun autre intérêt que celui de la nature m'y ait portée, et cela avant qu'*Émile* parut. Si, malgré cela, vous ne me trouvez pas dans le cas de l'exception, contractez donc avec moi un engagement quelconque ; car ma délicatesse ne s'accommode

point du tout de supporter l'exclusion, et de ne la donner à personne.

J'insiste pour que vous buviez quelques verres d'eau minérale dans la saison, et je ne désespère pas que votre santé ne se trouve assez bien, de ce que vous boirez à la mienne, pour que vous continuyez pour vous ce que vous aurez commencé pour moi. Tant mieux : vous faire du bien pour vous, ce sera répondre deux fois à mes vues.

(*De la même.*)

Le 13 février 1763.

L'ESPRIT de vertige, et l'ennui de soi-même, semblent avoir saisi tont Paris. Jamais le Carnaval n'a été plus bruyant que cette année : ce ne sont que fêtes, que festins, que bals. Pour moi, l'uniformité de ma façon de vivre n'en reçoit pas le plus petit échec. Je suis presque toujours seule ; et, au lieu de courir pour être courue, je lis, je pense à mes amis; et, comme vous voyez, je leur écris. Ce n'est pourtant pas à ma solitude que vous devez cette seconde lettre ; c'est à l'abondance de choses que contenoit la vôtre, quoiqu'elle ne fût pas, à beaucoup près, aussi grande que vous me l'aviez pro-

mis. Vous savez mon âge : j'ai répondu à votre question, mais non pas à votre lettre, et je n'espère pas d'y répondre à fond dans celle-ci, ni dans aucune. Savez-vous bien qu'elle est charmante, cette lettre, et que, pour ne vous pas trouver trop charmant vous-même, j'ai été obligée de me rappeler de combien de nuages vous avez obscurci les beaux jours que vous m'avez quelquefois procurés! Je me suis livrée à cette considération; j'en ai gémi, et puis j'ai dit : tout est bien. En effet, plus égal, votre commerce seroit trop attachant; tel qu'il est, il m'attache assez pour me faire plaisir et peine; plus, seroit trop. Revenons à votre lettre, dans laquelle, toute charmante qu'elle est, il y a bien quelque chose à reprendre. Par exemple, vous me dites que, si loin de moi, vous ne gagnez à me connoître,

que des regrets ou du ridicule. Cette phrase ne me paroît pas juste dans tous ses points : il est possible que vous regrettiez de ne pas connoître davantage une femme à qui vous trouvez un esprit sain, un cœur droit, et une ame faite pour les douceurs de l'amitié; mais comment, en vous faisant de cette même femme une image séduisante, pouvez-vous craindre de gagner du ridicule ? *On n'est jamais ridicule que par des formes déterminées*; et qui sait mieux que vous effacer aujourd'hui l'impression d'hier? Ah! ne craignez pas que l'opinion que vous prendrez de moi, devienne un fond que ma vanité s'approprie. L'enflure que vos premiers suffrages avoient causée à mon cœur, est dissipée sans retour. Si j'avois mérité les sentimens que vous m'avez marqués dès l'origine

de notre correspondance, vous ne me les auriez pas retirés : ils étoient donc de purs bienfaits de votre part, et ce n'est pas là le cas où possession vaut titre. Aussi, tout ce que vous pourrez dire ou faire en ma faveur, excitera mon émulation, et jamais mon amour-propre. Vous avez équivoqué sur mon teint ; et c'est une preuve de plus que vous lisez mes lettres une fois pour toutes. Je ne vous ai point dit que mon visage fut la partie la plus blanche de ma personne ; mais, au contraire, que, grâce à la petite vérole, mon visage étoit moins blanc que le reste de ma personne, quoiqu'il ne le fût pas encore trop mal pour une brune. Cette erreur, qui paroît d'une si petite conséquence, n'est pas inutile à rectifier, si nous sommes destinés à nous voir. Il n'en faudroit pas davantage

pour vous faire croire que j'ai voulu vous en imposer ; et, en vérité, rien n'est plus loin de mes intentions.

M. du Terreaux m'a prié de vous demander ce que vous pensez d'un nommé M. Baillod, que vous devez avoir vu à Motiers, et de la dame qui est avec lui. Si vous avez pris la peine d'en penser quelque chose, ayez la bonté de me dire ce que c'est.

J'ai été fort incommodée de douleurs dans les genoux, et d'une foiblesse excessive, aussi dans les genoux, qu'on attribue à un relâchement de nerfs. Apprenez-moi, je vous prie, à me guérir ou à m'en passer, sciences d'une utilité presqu'égales. Adieu ; je ne vous donne point de nom, et vous savez bien pourquoi.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 20 février 1763.

Vous trouverez ci-joint, Madame, une preuve que je suis plus négligent à répondre à vos lettres, qu'à m'acquitter de vos commissions, sur-tout de celles qui sont d'espèce à pouvoir me rapprocher de vous. Il s'agit, dans le mémoire ci-joint, d'une terre qui est à quelques lieues de moi, et où je pourrois quelquefois vous aller voir. Ne soyez pas surprise de ma diligence. Le seigneur de ladite terre, qui sans doute ne se soucie pas qu'on sache ici sitôt qu'elle est à vendre, souhaite, en cas qu'elle ne vous convienne pas, que le secret lui en soit gardé. Si elle peut vous convenir, c'est autre chose; il

faut bien alors que vous puissiez consulter et faire examiner ; je vous prie, quand vous me ferez réponse sur ce mémoire, de la faire de manière que je la puisse montrer pour preuve que je n'ai pas pris la recherche d'une terre sous mon bonnet.

Quoique j'aie été six mois voisin de M. Baillod, je ne le connois que de vue, et je ne connois point du tout la personne qui est avec lui. Voilà, Madame, tout ce que je puis dire de l'un et de l'autre.

Je n'ai jamais entendu, sur la description de votre personne, que le visage en fût la partie la plus blanche ; et si j'ai dit cela dans ma lettre, il faut que j'aie pris un mot pour l'autre, erreur que le sens de la phrase eût dû vous faire sentir. Je me suis représenté un joli visage délicat et blanc, à la vé-

rité, mais non pas aux dépens du reste; et quelque blancheur que puisse avoir votre teint, en général, soyez persuadée que mon imagination ne le noircit pas. Je sais qu'un peu d incrédulité peut avoir ses avantages; mais je ne saurois mentir, même à ce prix-là.

A l'effort que vous a coûté l'aveu de votre âge, je croyois que vous m'alliez dire au moins quarante ans. Je me souviens que ma dernière passion, et ça été certainement la plus violente, fut pour une femme qui passoit trente ans. Elle avoit pour sa coîffure le même goût que vous, et il est possible que le vôtre soit mieux fondé; elle étoit charmante toujours; coîffée en cheveux, elle étoit adorable. Mais mes yeux se fermèrent devant ma raison: j'osai lui dire qu'il y avoit plus de grâce que de décence dans sa coîffure, et qu'il la falloit laisser

aux jeunes personnes à marier. Elle en aimoit un autre, et n'eût jamais pour moi que de la bienveillance; mais cette franchise ne me l'ôta pas, et dès-lors elle m'en devint plus précieuse encore. Je vous dis vrai.

Je suis très-pressé; le courrier va partir : nous traiterons de *Monsieur* dans une autre lettre; aussi bien je crains que la lecture de celle-ci ne vous ôte l'envie de m'honorer d'un meilleur titre, en me le faisant mériter.

(*De Marianne.*)

Le 24 février 1763.

Votre lettre me met dans un si grand embarras, que je ne distingue bien en moi, que la reconnoissance que m'inspire votre obligeante exactitude. Recevez-en mes remercîmens, Monsieur, et croyez que ma sensibilité m'acquitte, autant qu'il est possible, de tout ce que je dois à l'empressement avec lequel vous avez bien voulu me servir.

L'événement qui peut seul me procurer les moyens d'acquérir une terre, n'est point encore arrivé : cela m'empêche de me décider pour celle dont vous m'envoyez l'état. D'un côté, le prix m'en convient assez, quoiqu'un

peu fort, et la situation m'en paroît charmante. De l'autre, il me semble que ses revenus consistent dans une quantité de petites parties, difficiles à rassembler pour une personne qui, comme moi, n'y peut pas faire sa résidence ordinaire. Peut-être que cet inconvénient disparoitroit, s'il m'étoit permis de consulter; mais le secret qu'exige le seigneur de cette terre, me fixe dans mon incertitude. Je sais bien qu'au cas où elle me conviendroit, il me permet de prendre les conseils dont j'ai besoin; mais je ne peux pas dire précisément qu'elle me convienne, puisque je n'ai ni les fonds qu'il faut pour la payer, ni la liberté de la faire examiner. Je ne vois dans tout ceci qu'un parti à prendre, et le voici. La circonstance qui doit me faire rentrer dans mes droits, ne sauroit être fort éloignée: il

est presqu'impossible qu'elle le soit. Si le seigneur de *Bioley* n'est pas pressé de vendre, et que ma parole lui suffise, qu'il ait la bonté de me permettre de communiquer son mémoire à mes gens d'affaires; pour lors, d'après leur décision, il aura la mienne. Si, au contraire, il est pressé, il est inutile que je consulte, puisque je ne saurois hâter l'instant qui me mettra en état de conclure. Quelque parti qu'il prenne, son secret sera fidèlement gardé, jusqu'à ce que j'aie reçu sa réponse, et même toujours, s'il le faut. Je me flatte que vous lui en avez aussi fait un de mon nom, et de tout ce qui me regarde.

Adieu, Monsieur; vous auriez ajouté aux obligations que je vous ai, si vous m'aviez parlé de votre santé; je souhaite qu'elle fasse autant de progrès, que le sincère intérêt que j'y prends.

(Billet inséré dans la précédente.)

Q'AUCUNE crainte ne vous empêche de traiter du *Monsieur*, que, malgré moi, il a bien fallu employer cette fois-ci. J'ai presque tous les goûts de l'objet de votre plus violente passion : j'aime ma coîffure; mais j'aime encore mieux votre sincérité. Je vous donne pour répondre à mes deux dernières lettres, autant de temps que vous en voudrez prendre; à condition, si vous en admettez, que vous répondrez à tout, et spécialement que vous ferez main-basse sur la *petite chose* qui vous déplaît. J'en ai mille à vous dire, qui ne vous déplairont pas; mais il faut auparavant que le chapitre de *Monsieur* soit traité à fond; car la plus grande partie de ces choses dépend

de la façon dont il le sera. On ne dit pas à un *Monsieur* tout ce qu'on dit à *un ami*. Sur-tout consultez bien votre cœur, et que ce soit lui seul qui décide. Je refuserois des amis que la complaisance m'offriroit.

(*De Rousseau.*)

Ce 7 avril 1763.

JE suis d'autant plus en peine de vous, Madame, que n'ayant pas de vos nouvelles depuis long-temps, je sais que M. Breguet n'en a pas non plus. Je me souviens bien cependant que vous m'avez écrit la dernière; mais si vous comptiez à la rigueur avec moi, à combien d'égards ne resterois-je pas insolvable? Vous m'avez accoutumé à plus d'indulgence, et cela me fait craindre que votre silence actuel n'ait quelque cause, dont la crainte m'alarme beaucoup. De grâce, Madame, tranquillisez-moi par un mot de lettre; dans l'incertitude de ce qui peut être arrivé, je n'ose faire celle-ci plus longue, jusqu'à ce que je sois assuré que ce que j'écris, continue à vous parvenir.

(*De Marianne.*)

16 avril 1763.

Je reçois, dans l'instant, votre lettre du 7. Le plaisir qu'elle me fait seroit trop sensible, s'il n'étoit modéré par la crainte que le retard de la poste n'ait prolongé votre inquiétude. Cependant, il est possible que vous sachiez à présent que M. Breguet a reçu de mes nouvelles, et que vous soyiez tranquille sur mon compte. Je le souhaite, en vérité, de tout mon cœur. Quelque flatteuses que vos alarmes soient pour moi, je ne veux point d'une satisfaction qui prenne sur la vôtre. Il ne m'est rien arrivé qui eût pu mettre obstacle à notre correspondance : mon silence n'a eu d'autre cause qu'un découragement

trop pénible pour m'être reproché. Accablé de chagrins de tous genres; victime de la mauvaise foi de tous les gens que j'ai obligés, et sur-tout de l'ingratitude d'un mari, qui me doit son bien-être, son honneur et sa liberté, toutes mes idées se sont tournées du côté du désespoir; mon cœur s'est rempli d'amertume; mes jours ont été consacrés à des occupations laborieuses et dégoûtantes. Dans cet état, je n'aurois pu vous écrire que pour me plaindre, et je me suis tue. J'ai craint que les épanchemens de ma confiance ne vous fussent à charge : j'ai si peu de part à la vôtre, que vous ne devez pas condamner cette timidité. D'ailleurs, vous l'aviez vous-même autorisée, en négligeant de me donner les éclaircissesemens que je vous avois demandés au sujet de la terre dont vous aviez bien

voulu me donner le détail : en un mot, j'ai cru que vous ne pensiez plus à moi. Ne vous offensez point de ce soupçon : il ne vous rendoit point coupable à mes yeux ; il me paroissoit tout simple que le malheur qui me poursuit, eût mis l'espérance que j'avois conçue de vous intéresser, au rang de celles qui m'ont trompée. Quand vous auriez confirmé cette opinion, que vous avez la bonté de détruire, elle ne relâcheroit point les nœuds qui m'attachent à vous : je ne reçois point de preuves de votre souvenir, sans me dire que vous ne me devez rien. En effet, d'où et par qui me connoissez-vous ? Une démarche hasardée vous a appris mon existence, et vous avez été obligé de vous en rapporter sur ma façon d'être à moi, et à une femme qui s'abaisseroit en ne m'élevant pas. Quand on n'a pas

de droits mieux établis sur l'amitié d'un homme, qui ne doit pas l'accorder légèrement, on seroit mal fondé à murmurer de son indifférence. Vous voyez combien il s'en falloit que le projet de ne faire pour vous, qu'autant que vous feriez pour moi, influât sur ma conduite. Perdez pour jamais l'habitude de m'en croire capable ; elle m'afflige sincèrement. Ah ! que vous êtes loin de savoir quel prix j'attache à ce qui vient de vous, si vous croyez que je veuille faire valoir les prérogatives de mon sexe, qui pourroient seules m'enhardir à calculer nos attentions réciproques ! Quelque chose que je pusse faire pour vous, vous avez trop fait pour moi, et je fais remonter ce *trop* à l'origine de notre commerce. La première fois qu'on vous a écrit de moi, il ne falloit pas répondre : vous

vous êtes imposé des obligations presqu'inalliables avec votre genre de vie et vos inclinations, et ces obligations vous deviennent onéreuses; car il est impossible que vous ne souffriez pas de me faire souffrir. Vous auriez donc bien fait pour vous. Pour moi, quand je ne vous connoissois que comme tout le monde vous connoît, je vous admirois plus que personne ne vous admire. Ce sentiment étoit de tout point avantageux pour moi : en pouvez-vous dire autant de tous ceux que vous y avez joints? Si le desir de contribuer au bonheur d'une créature honnête vous faisoit illusion jusqu'à vous en donner l'assurance, je vous démentirois. Indépendamment de ce que les traces de la peine sont toujours plus profondes que celles du plaisir, quelle différence entre la durée du temps que j'emploie

à lire et relire vos lettres, et celle de celui que je passe à les attendre! Encore une fois, je n'exige rien; mais je ne puis me refuser à vous dire que le silence que vous gardez sur les questions que je vous fais, jette dans mon ame une anxiété insupportable. Ces questions sont toutes importantes pour moi: il y en a une sur-tout...... mais c'est ici qu'il faut se surmonter; il n'y a pas de chemin plus glissant que celui qui mène à l'habitude, et je n'ai que trop celle de croire ce que je crains.

Je dois me faire peindre en miniature pour mon amie, qui est aussi celle de M. Breguet, et la meilleure comme la plus aimable que nous ayons l'un et l'autre. Je voudrais que vous vissiez au moins mon portrait. Voulez-vous le voir? Si vous ne vous en souciez pas, vous ne manquerez pas de tournures

honnêtes pour me dire que non ; si vous vous en souciez, et que vous vouliez me promettre de me le renvoyer par le premier courrier qui suivra celui qui vous l'aura porté, je vous l'enverrai. Adieu, j'ai cent mille choses à vous dire encore ; mais je ne saurois m'y résoudre, que vous n'ayez répondu aux cent mille que je vous ai déjà dites, ou du moins que vous ne m'ayez dit que vous n'y répondrez pas.

On dit que vous faites un nouvel ouvrage. Il est affreux que ce soit toujours par le public que j'apprenne ce qui vous regarde ! Ne prenez point ceci pour un reproche ; c'est seulement un regret, que je ne puis empêcher d'aller jusqu'à vous.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 14 mai 1763.

Vous avez des peines, Madame, qui ajoutent aux miennes, et moi, l'on me fait vivre dans un tumulte continuel, qui ne rend peut-être que trop excusable l'inexactitude que vous avez la bonté de me reprocher. Je vous remercierois des choses vives que vous me dites là-dessus, si je n'y voyois qu'en rendant justice à ma négligence, vous ne la rendez pas à mes sentimens. Mon cœur vous venge assez de mes torts avec vous, pour vous épargner le soin de m'en punir; et ces torts ont pour principe un défaut, mais non pas un vice. Comment pouvez-vous me soupçonner de tiédeur au milieu des adver-

sités que j'éprouve? L'heureux ne sait s'il est aimé, disoit un ancien poëte, et moi j'ajoute : l'heureux ne sait pas aimer. Jamais je n'eus le cœur si tendre pour mes amis, que depuis que mes malheurs m'en ont si peu laissé. Croyez-m'en, Madame, je vous supplie; je vous compte avec attendrissement dans ce petit nombre; et, dans les convenances qui nous lient, j'en vois avec douleur une de trop.

Je vous avoue que je ne relis pas vos lettres depuis assez long-temps : vous concluez de-là qu'elles me sont indifférentes, et c'est tout le contraire. Il faudroit, pour me juger équitablement, vous faire une idée de ma situation, et cela vous est impossible; il faut la connoître pour la comprendre; je ne dois pas même tenter de vous l'expliquer : je vous dirai seulement que parmi des

ballots de lettres que je reçois continuellement, j'en mets à part des liasses qui me sont chères, et dans lesquelles les vôtres n'occupent sûrement pas le dernier rang; mais le tout reste est mêlé et confondu jusqu'à ce que j'aie le loisir d'en faire le triage. Parmi les qualités que vous avez et qui me manquent, l'esprit d'arrangement est une de celles dont la privation me cause, sinon le plus grand préjudice, au moins le plus continuel. Tous mes papiers sont pêle-mêle; pour en trouver un, il faut les feuilleter tous, et je passe ma vie et à chercher, et à brouiller davantage, sans qu'après mille résolutions, il m'ait jamais été possible de me corriger là-dessus. Il s'agit donc de trier vos lettres; et, pour cela, il faut tout renverser, tout fureter, pour mettre tout en ordre; il faut commencer par tout mettre sens

dessus dessous : cela demande un temps qu'on ne me laisse pas à présent, et un domicile assuré, que je suis bien éloigné d'avoir en ce pays. Je ne prévois pas de pouvoir faire cette revue avant l'hiver, temps où la mauvaise saison forcera les importuns à me laisser quelque trêve, et où ma situation sera probablement plus stable qu'elle ne l'est à présent. C'est un temps de plaisir que je me ménage, que celui que je passerai à vous relire et à m'arranger, pour pouvoir vous relire souvent. Jusqu'à ce moment, qu'il ne dépend pas de moi d'accélérer, usez, de grâce, avec moi d'indulgence, et croyez que mon cœur n'est indifférent sur rien de ce que vous m'écrivez, quoique je ne réponde pas à tout, et même que j'en oublie quelque chose.

Quoique je fusse bien fâché de recevoir le *Monsieur* dans vos lettres, je voudrois bien, Madame, y trouver un titre, et il me semble que vous me l'aviez promis. Je vous avertis que ce n'est pas de ces choses qu'il soit permis d'oublier. Il faut pourtant avouer que j'en ai oublié une, et que si vous me jugez à la rigueur, cet oubli me rend indigne de la savoir. C'est votre nom de baptême que vous m'avez dit dans une de vos lettres, et que je rougis devant vous de ne pouvoir me rappeler. Je n'ai que cet aveu pour ma justification; mais vous qui lisez si bien dans les cœurs, vous excuserez le mien. Quand un crime de cette espèce nous rend vraiment coupables, on ne l'avoue jamais. De grâce, le joli nom de baptême; car notez que je me souviens

très-bien qu'il l'est. En vérité, vous êtes trop ma dame, pour que je vous appelle Madame plus long-temps.

Si je veux voir votre portrait! Ah! non-seulement le voir, mais l'avoir, s'il étoit possible. A la vérité, je suis bien éloigné d'avoir du superflu; mais si une copie de ce précieux portrait, faite pourtant de bonne main, pouvoit ne coûter que huit à dix pistoles, ce ne seroit pas les prendre sur mon nécessaire, ce seroit y pourvoir. Voyez ce qui se peut faire, et ce que vous pouvez permettre que je fasse. Un présent d'un prix inestimable sera votre consentement : vous sentez que ma proposition en exclut toute autre.

Je ne vous ai point envoyé, Madame, d'explication ultérieure, sur la terre en question ; d'abord, parce que je remis votre lettre à monsieur notre

Châtelain, qui l'envoya à M. de Bioley, son beau-frère, et celui-ci l'a gardée un temps infini. Ensuite, je trouvai que les éclaircissemens qui me furent donnés verbalement, n'ajoutoient rien à ce que je vous avois déjà écrit. On consent, et l'on avoit déjà consenti à toutes les consultations qui peuvent vous être utiles. On vous prie seulement de n'en parler qu'autant qu'il convient à vos intérêts. Quant aux petites parties dont la recette est composée, elles ne causent aucun embarras, puisqu'elles s'apportent toutes au château le jour marqué, et qu'on peut affermer le tout ou charger un receveur de ce détail. Une autre raison encore a un peu ralenti le zèle que j'avois de vous voir acquérir des possessions en ce pays; mais cette raison, ne regardant absolument que moi, ne doit rien changer à vos pro-

jets ; ainsi, nous en parlerons plus à loisir.

Me voilà bien en train de babiller, et tant pis pour vous, Madame ; car quand je bavarde tant, je ne sais plus ce que je dis : tant pis aussi pour moi, peut-être ; j'ai peur, quand ma ferveur se réchauffe, que la vôtre ne vienne à s'attiédir. N'auroit-elle point déjà commencé ?

(*De Marianne.*)

Le 19 mai 1763.

Si *ma ferveur n'a pas déjà commencé à s'attiédir?* Quel doute cruel! Vous le pardonnercis-je, mon inestimable ami, si je pouvois croire qu'il ne l'eût pas été pour vous-même? Croyez-en la sincère *Marianne*; le seul desir qui soit maintenant ralenti dans mon cœur, est celui d'aller m'établir en Suisse. Si je prends ce parti, il ne sera plus que le résultat d'une combinaison froide, puisqu'elle n'aura pour objet qu'une précaution, qu'il seroit bien à souhaiter que je ne fusse pas dans le cas de prendre. Je me flatte que vous m'entendez.

Votre lettre m'a transportée; il n'y

a pas jusqu'à l'exactitude de l'adresse qui ne m'ait été jusqu'à l'ame. Aussi, comme elle m'a trouvée seule, mon premier mouvement a été de faire fermer ma porte, afin que rien ne tentât de me distraire d'une impression si chère, et de partager un temps que je veux tout vous donner. Quel charme inexprimable vous mettez dans tout ce que vous dites! et vous vous offensez quand je me plains d'un silence que le plaisir de vous avoir entendu parler, me rend insupportable! Cela est-il juste? Cependant, mes idées sont si bien subordonnées aux vôtres, que je crois avoir tort de n'être pas toujours contente. Je crains de tout perdre en voulant tout avoir : je me rappelle que mon indiscret empressement a déjà changé l'enthousiasme flatteur que je vous avois inspiré, en

une froideur accablante. *L'attachement et les soins gagnent les cœurs, mais ils ne les recouvrent guères.* Vous semblez l'avoir dit pour contenir l'avidité du mien ; et cet arrêt me fait trembler. Mais, mon ami, qui peut avoir goûté les douceurs de votre commerce, pouvoir espérer de les entasser, et dire c'est assez ? Tous les importuns qui vous détournent de moi, méritent-ils mieux que moi que vous vous occupiez d'eux ? A cet égard, comme à bien d'autres, la mesure du sentiment est celle du mérite ; je ne crains pas la concurrence, si vous pouviez savoir dans quelle situation me jette l'apparence de votre oubli ! Je me dis sans cesse, uniquement occupé d'éclairer l'univers, il s'inquiète peu que son abandon plonge mon âme dans d'affreuses ténèbres ; il sait

pourtant que rien n'approche plus du néant que l'abandon d'un ami. Hélas! ses sublimes écrits ne formeront peut-être pas un seul sage; il n'est point de bien plus sûr pour lui que celui qu'il pourroit me faire *L'occasion de faire des heureux, est plus rare qu'on ne pense, la punition de l'avoir manquée est de ne la plus retrouver.* Il est vrai que jamais la diminution de mes sentimens pour lui, n'entraînera celle de l'influence qu'il a sur mon sort : il sera toujours le maître de répandre la satisfaction sur mes jours. Mais, si pour lui enlever un privilège qu'il néglige, la providence alloit me rappeler dans son sein....... là, j'avoue ma foiblesse, mon cher ami, toutes mes idées se confondent; et je n'apperçois plus que les horreurs qui doivent accompagner

les derniers momens d'une personne sensible, quand ils sont dénués des consolations de l'amitié ! Pardonnez si mon attendrissement provoque le vôtre, et si je reviens toujours au besoin que j'ai de recevoir des marques de votre souvenir ; mais, en vérité, quand vous ne m'écrivez point, je ne saurois m'empêcher de me croire aussi loin de votre esprit que de vos yeux.

Vous me parlez de l'instabilité de votre domicile actuel, avec une obscurité qui me désole, et je n'ose ni faire expliquer l'oracle, ni l'interpréter. Seriez-vous encore tourmenté ? Vous éloigneriez-vous encore ? On dit que le roi de Prusse vous demande : quel espace nos lettres auront à franchir ! Et ce qui est bien pire encore, quel climat pour votre santé ! Ah! la protection du ciel sur un de ses plus

beaux ouvrages, n'est point assez spéciale.

Vous recevez la proposition de voir mon portrait, mon aimable ami, avec une chaleur qui me glace : non pas jusqu'à me faire rétracter ma parole ; mais jusqu'à me faire repentir de vous l'avoir donnée. Entendez bien ce que je vous dis ; et vous n'en serez point blessé. Vous le verrez ce portrait : il me trompe, ou il sera frappant, mon ami....Faut-il qu'un refus suive ce délicieux titre? Oui : eh! où sont les plaisirs sans mélange de peine? Je ne puis consentir à ce que vous vous procuriez, par quelque moyen que ce soit, la copie de ce portrait ; notre amitié n'est point assez connue ; je veux trop qu'elle soit ignorée, pour que vous puissiez avoir mon portrait ouvertement ; et vous savez avec

quelle rigueur le préjugé s'oppose à ce que vous l'ayez sous le sceau du mystère : ainsi renoncez-y. Vous m'avez rarement plus affligée, qu'en me marquant ce desir. Je suis pourtant fâchée de ce qu'en supposant que je consente à vous permettre d'avoir le portrait de votre amie, vous paroissez décidé à lui refuser l'avantage de vous l'offrir. Je n'ai plus qu'une ressource, c'est qu'après l'avoir vu, il vous en coûte moins pour vous en détacher, que vous ne l'imaginez ; et en vérité, je le souhaite. Il ne seroit pas bon que les traits de mon visage ajoutassent à ce que ceux de mon caractère vous ont fait d'impression ; qu'ils n'y nuisent pas, c'est tout ce que je demande. Adieu, mon ami, soyez sûr que je vous suis trop attachée, et qu'il n'y a nulle compensation entre ce que notre

liaison m'a causé de chagrin et de joie.

Si vous m'aviez parlé à temps de votre lettre à M. l'archevêque, j'aurois pu me la procurer par des personnes de la connoissance de M. du Terreaux, qui sont arrivées récemment de Suisse. Vous êtes d'une réserve sur tout ce qui vous regarde, dans laquelle je soupçonne du ménagement pour moi ; et cela posé, je vous en remercie. Mais, dans la crainte de m'exposer à un mal imaginaire, vous me privez d'un bien réel et inestimable à mes yeux, les preuves de votre confiance. Faites-vous un bon marché pour moi ?

FIN DU TOME PREMIER.

3 vols.
Hyde Park Bookshops
-.5.51